

This forms the 3rd Supplementary
Volume of the Oiseaux de Paradis
& is the rarest



HISTOIRE NATURELLE
DES PROMEROPS,
ET DES GUÊPIERS.

Toutes les figures de cet ouvrage ont été dessinées d'après nature par Barraband, peintre; gravées par Gremilliet, et imprimées en couleur par Langlois et Rousset.

HISTOIRE NATURELLE
DES PROMEROPS,
ET DES GUÊPIERS,

PAR

FRANÇOIS LEVAILLANT;

FAISANT SUITE

À CELLE DES OISEAUX DE PARADIS,

PAR LE MÊME.



A PARIS,

CHEZ DENNÉ LE JEUNE, LIBRAIRE, RUE VIVIENNE, N° 10.

1807.

HISTOIRE NATURELLE

DES

PROMEROPS.

PREMIERE PARTIE.

INTRODUCTION

A L'HISTOIRE NATURELLE DES PROMEROPS.

Nous divisons les Promerops en quatre familles ou genres distincts, savoir : les Promerops proprement dits, les Promerops grimpeurs, les Promerops marcheurs et les Merops. Ces quatre familles, auxquelles viennent naturellement se rallier les Jacamars à bec courbe, que nous avons proposé de nommer Jacamerops, et dont nous avons déja fait connoître deux especes à la suite des Jacamars proprement dits, pourront former, avec ces derniers, les Sittelles et le Torcol, un ordre dans lequel nous comprendrons aussi les Guépiers. Cet ordre, on pourra l'agrandir encore en y admettant les Pics, qui, par leurs mœurs et leurs habitudes analogues à celles des Promerops en général, vont s'y ranger par les Promerops grimpeurs, et sur-tout par l'espece particuliere et composite que nous ferons connoître sous le nom de Promepic. Nous nommerons

ainsi cette espece, parcequ'elle a en même temps le bec courbe des Promerops et les pieds des Pics, c'est-à-dire les doigts disposés deux à deux comme ces derniers, caractere commun à tous les Pics en général, mais non sans exception, puisque nous leur connoissons une espece qui, ayant deux doigts par devant, n'en a qu'un par derriere, et que nous leur en connoissons une autre dont le second doigt interne de derriere est tellement petit qu'on l'apperçoit à peine, et que par là il sembleroit être absolument inutile à l'oiseau. Quand je dis *inutile*, je ne veux pas dire pour grimper; car le nombre des doigts et leur disposition ne furent jamais, comme nous le ferons voir, le caractere principal qui donne aux oiseaux la faculté de grimper. On sait qu'il en est beaucoup qui sont très bons grimpeurs, et qui n'ont cependant qu'un doigt de derriere en ayant trois par devant, tandis que beaucoup d'autres ne grimpent jamais, quoiqu'ayant les doigts disposés deux à deux (1). Cependant ces especes composites qui, par leur participation de plusieurs genres, sont si propres à guider les naturalistes, et que la nature semble avoir formé tout exprès pour marquer les nuances entre les genres, et adoucir, en quelque sorte, ce passage de l'un à l'autre, qui, la plupart du temps, ne nous paroît brusque que parceque nous ignorons ces admirables intermédiaires que nous n'avons jamais manqué d'indiquer, lorsque nous avons été assez heureux pour pouvoir le faire; ces especes, dis-je, ont été plus d'une fois la preuve, aux yeux des savants, que nous avions été assez

(1) Les naturalistes n'en ont pas moins composé leur ordre des grimpeurs de tous les oiseaux qui ont les doigts disposés de deux en deux; de sorte que tous ceux qui, n'ayant pas la même conformation, quoiqu'ils grimpent parfaitement bien, ne font pas partie des oiseaux grimpeurs, tandis que par contre, beaucoup de ceux qui ne peuvent grimper y sont admis.

bien fondés à prendre une marche souvent contraire à celle qu'ils s'étoient faite sur des apparences trompeuses; car en saisissant ainsi des rameaux comme épars et dirigés en sens divers pour les rattacher chacun à sa souche respective, et en former un ensemble dont toutes les parties se lient naturellement les unes aux autres par leur conformité et par des rapports réciproques, nous n'avons fait que suivre le plan que la nature nous avoit elle-même tracé dans son propre ouvrage.

Les Promerops forment donc plusieurs sections dont nous faisons jusqu'ici autant de familles, que nous nous proposons de faire connoître, et dont chacune d'elles se distingue bien des autres par des attributs qui lui sont propres, ainsi que nous l'établirons à mesure que nous avancerons. Toutes, elles ont de commun d'être purement insectivores et de ne nicher que dans des trous sans y faire de nid; mais la nature des insectes dont chacune d'elles se nourrit, exige des facultés qui lui soient particulieres. Ainsi ceux de ces oiseaux, qui sont destinés à rechercher et à saisir leur proie sur des troncs ou sous des écorces d'arbres, ont-ils et n'ont-ils que celle de s'y cramponer ou d'y grimper, tandis qu'au contraire ceux qui, pour vivre, sont obligés de fouiller la terre ou d'en parcourir la surface, ont été pourvus des moyens de marcher. C'est encore ainsi que nous voyons que ces oiseaux, qui s'alimentent d'insectes ailés qu'il leur faut happer au passage, ont un vol facile et vîte, et qu'ils se soutiennent même long-temps dans les airs sans être obligés, comme tant d'autres, de se reposer à tout moment; enfin ceux qui sont condamnés à tirer leur subsistance de l'intérieur du corps même des arbres, ont la langue armée d'un harpon, et que cette partie est chez eux

susceptible d'être alongée indéfiniment jusqu'à ce que l'oiseau ait atteint le fond de la retraite de l'insecte perforeur dont il veut faire sa pâture ; de telle sorte que tous les êtres, forcés de rester dans les limites que la sage nature a tracées autour d'eux, ne peuvent s'en écarter, n'ayant reçu d'elle, chacun en particulier, que les facultés propres et même strictement nécessaires aux fonctions qui lui ont été assignées.

HISTOIRE NATURELLE

DES

PROMEROPS.

DES PROMEROPS PROPREMENT DITS.

Les Promerops proprement dits ne fréquentent que les bois de haute-futaie, et font leur principale nourriture d'insectes qui se portent à la surface des arbres, et qui y pullulent. Ces oiseaux ont, par conséquent, la faculté de se cramponner au tronc et aux branches des arbres, mais ils n'ont pas celle de grimper, leur queue n'étant pas propre à se prêter à cette action. Ils ont le bec plus ou moins long, grêle, et plus ou moins arqué. Leurs mandibules sont solides, si ce n'est vers leurs bases dans la région de la bouche, où elles sont creuses : aussi ont-ils tous la langue courte, triangulaire, et collée au fond du gosier à se montrer à peine. Les tarses sont courts, robustes, et emplumés à l'endroit où ils se joignent à la jambe. Les doigts, disposés un par derriere et trois par devant, sont noueux et forts : ces derniers sont réunis à leur base, l'extérieur l'étant à celui du milieu d'une phalange de plus que celui d'en dedans. Les ongles sont arqués, forts, et propres à tenir l'oiseau cramponné; c'est-à-dire qu'ils sont applatis sur les côtés, creusés en gouttieres, et que leur bord extérieur est plus élevé que l'intérieur et dentelé, caractere commun à tous les Pics et à tous les oiseaux qui se cramponnent (1). Ces caracteres physiques des Promerops, pour avoir été mal saisis des naturalistes, ont fait ranger parmi ces derniers plusieurs oiseaux très différents par leur nature. Tel est entre autres ce prétendu Promerops brun à ventre tacheté, du Cap de Bonne-Espérance, que Brisson a le premier donné pour un Promerops, et que tous les naturalistes ont laissé dans le genre de ce nom, quoiqu'il fût très facile de voir, à la forme seule de la longue langue en trompe de l'oiseau,

(1) Pour ne pas revenir sans cesse à décrire ce caractere des ongles, nous le désignerons désormais par ongles à crampons.

qu'il différoit beaucoup, par cette partie, des Promerops; qu'il n'étoit en un mot qu'un Sucrier. (Voyez notre Histoire des Sucriers d'Afrique, tom. 6, Hist. natur. des oiseaux d'Afrique, où nous établissons les caracteres physiques des Sucriers, bien différents de ceux des Promerops.)

Quant au moral, les Promerops proprement dits sont vifs, pétulents, et vivent par couple ou en troupes composées chacune d'une nichée entiere, du pere et de la mere; mais cette association, lorsqu'elle a lieu, ne dure que jusqu'au moment où le besoin de se reproduire amene l'isolement de chaque couple, et ce n'est qu'alors qu'elle se dissout: si à d'autres époques quelqu'accident vient à en séparer les membres, ils se rappellent jusqu'à ce qu'ils se soient de nouveau réunis. Ces intéressantes petites familles parcourent, du matin au soir, tous les arbres des cantons qui les ont vu naître, et d'où ils ne s'éloignent jamais beaucoup. Ils se cramponnent fortement au tronc et aux branches des arbres, où, en fouillant dans les gerçures et sous les écorces qu'ils soulevent à coups de bec, ils font leur proie des insectes qui s'y étoient réfugiés, des larves, des œufs de papillons qui s'y trouvent déposés. Dans un instant la petite bande a parcouru toutes les diverses parties du plus gros arbre, sans jamais grimper à la maniere des vrais grimpeurs, les Promerops n'ayant pas, comme ceux-ci, la queue propre à favoriser cette action, pour laquelle il est même absolument nécessaire qu'elle ait telle forme. Aussi, lorsque les Promerops sont cramponnés et qu'ils changent de place, c'est toujours par un petit mouvement d'ailes, un petit vol, un saut à droite et à gauche, si l'endroit qu'ils veulent atteindre n'est pas trop éloigné. Ils font quelquefois un pas de côté, en s'accrochant par la pointe du bec dans une crevasse; ils feront ainsi sur une branche horizontale, en s'aidant du bec, quelques pas en avant; mais ils ne grimpent absolument jamais sur un tronc perpendiculaire, comme le font si bien les Pics et plusieurs autres oiseaux qui ont la même forme de queue que ces derniers; seul caractere, ainsi que nous l'avons dit plus haut, qui donne aux oiseaux la faculté de grimper réellement. Nous avons dit aussi que les Promerops ne s'éloignoient guere des cantons qui les avoient vu naître: comment en seroit-il autrement quand on voit chaque famille de ces oiseaux se retirer la nuit dans le même trou d'arbre qui a servi de berceau aux nouveaux-nés, et où le pere et la mere les ramenent tous les soirs?

Les Promerops ont la tête forte, les os solides et compactes, comme tous les oiseaux piocheurs ou qui frappent du bec. Leur cou, muni de forts

muscles, est long, grêle, et ils ont le corps svelte et alongé : les ailes sont amples et arrondies, les pennes intermédiaires en étant les plus longues; la queue a dix ou douze pennes; elle est longue ou courte. Dans le premier cas, elle est toujours étagée; dans le second, égale. Ces oiseaux enfin sont vifs, pétulants, et maigres : leur chair est noire et de mauvais goût : ils ont l'estomac membraneux et gros.

Tels sont, en général, les caracteres physiques et moraux des Promerops proprement ainsi nommés, de ceux du moins que nous avons été à portée d'étudier dans leur état naturel, et par lesquels nous commencerons l'histoire de leur tribu. Quant aux habitudes particulieres de chacun de ces derniers, c'est-à-dire de ceux que nous avons eu la facilité et le loisir de bien examiner et peut-être d'apprécier, nous les détaillerons à mesure que nous parlerons de chacun d'eux aussi séparément. Parmi les Promerops proprement dits, nous admettrons bien plusieurs especes dont nous ne connoissons pas les mœurs; mais ces oiseaux ayant absolument les caracteres physiques constituant des autres, il est plus que probable qu'en général ils en ont aussi les habitudes; ce qui a été pour nous un motif assez puissant pour nous déterminer à réunir tous ceux de ces oiseaux qui, ayant les mêmes attributs extérieurs, nous ont paru devoir faire partie d'un même genre ou d'une même famille. Par une suite nécessaire de ces considérations, nous aurons de plus à éliminer plusieurs especes de ce même genre ou de cette même famille, qu'un vague apperçu a fait méconnoître et ranger mal-à-propos parmi les Promerops.

LE PROMEROPS MOQUEUR,

OU

LE PROMEROPS À BEC ROUGE MÂLE, FEMELLE, ET DU PREMIER ÂGE.

(N° 1, 2 et 3.)

Ce beau Promerops, que j'ai apporté d'Afrique, son pays natal, n'a été connu en Europe qu'à mon retour de cette partie du monde. Je pense alors qu'il m'est permis de lui conserver le nom qu'il reçut unanimement de toute ma caravane, dès que nous eûmes bien connu ses habitudes naturelles : partie de l'histoire de cet oiseau, que j'ai donnée par extrait dans mon *Premier Voyage*. Ce nom que je lui consacre ici n'empêchera pas de lui laisser concurremment, si on le veut, celui de Promerops à bec rouge, que lui a donné Sonnini. Quant à celui de huppe à bec rouge, imposé par Latham, nous verrons que, par la différence des caracteres, les Promerops proprement dits doivent former une section différente de celle de la huppe, *upupa*. Il est de plus certain que si, par la suite, on venoit à découvrir une seconde espece de Promerops à bec rouge (ce qui est très possible), ce nom ne conviendroit pas plus à l'une qu'à l'autre des deux especes, tandis que celui que nous donnons au Promerops de cet article lui conviendra toujours.

Le Promerops moqueur habite tous les cantons boisés de la côte de l'est du sud de l'Afrique, depuis les petite et grande rivieres Saumache, jusque dans la partie de la Caffrerie où j'ai pénétré. Je l'ai du moins constamment trouvé dans toutes les forêts de ce pays; et comme ç'a été d'abord dans la saison pluvieuse (l'hiver du pays), et qu'ensuite je l'ai toujours revu dans les forêts du Gamtoos et du Bruynties-Hoogte, pendant celle des amours (l'été de ces parages), il est certain que l'espece est sédentaire dans cette portion du globe, et qu'elle ne la quitte dans aucun temps de l'année : elle y est même tellement abondante, qu'il est bien surprenant qu'il n'en soit pas fait la moindre mention dans les relations des voyageurs qui ont parcouru avant moi le pays d'Auteniquoi, où on la trouve par-tout. Il est vrai que ces voyageurs, plus occupés de la botanique que de l'ornithologie, n'ont fait que peu d'attention aux objets de cette derniere branche de



Le Promerops moqueur Mâle. N.° 1.

Barraband pinxit | De l'Imprimerie de Langlois | Grandllier sculp.





Le Promérops moqueur femelle N.° 2.

Barraband pinxit

Grémillier Sculp.t

l'histoire naturelle, qu'ils ont négligée sans doute parcequ'elle ne leur offroit aucun intérêt ni motif capable de les séduire. On en juge ainsi, du moins, par le peu d'oiseaux dont ils ont parlé, quoique le pays qu'ils ont parcouru soit si riche en cette sorte de production. Je prévois que ces messieurs pourroient ici me rétorquer, et me demander, à leur tour, combien de belles plantes j'ai probablement passé ou vu avec cette même insouciance qu'ils ont montrée pour les brillants oiseaux, que je ne trouvois jamais sans éprouver les plus douces jouissances. J'avoue que, sans être indifférent pour les autres beautés de la nature, qui par-tout dans cette vaste et riche contrée s'offroient à mes regards, j'ai senti que, si je je m'en étois mêlé, j'aurois fort bien pu parler des plantes, des minéraux, etc. etc., comme des botanistes, des minéralogistes et tant d'autres ont parlé ornithologie; j'ai mieux aimé me taire sur des sujets qui n'étoient pas de ma compétence. On seroit trop heureux, et les sciences y gagneroient beaucoup, si chacun, se rendant la même justice, portoit dans ses ouvrages la même retenue. Mais, de peur qu'on ne se hâte de me trouver en contradiction avec moi-même, si je parle plus long-temps autre chose qu'ornithologie, rentrons bien vite dans notre sujet, et achevons l'histoire du Promerops qui nous occupe ici, et dont nous ne donnerons pas les dimensions, en ayant figuré le mâle, la femelle, et le jeune, de grandeur naturelle et dans toutes leurs proportions. Nous remarquerons seulement, à cet égard, qu'il est tel canton où les individus de l'espece sont supérieurs de taille à ceux de tel autre canton. Ceux, par exemple, que j'ai tués dans les forêts d'Autoniquoi sont plus petits que ceux que je me suis procurés dans une latitude plus élevée. Au reste, la même chose arrive, ainsi que nous l'avons déja et plus d'une fois fait observer, à toutes les especes généralement quelconques d'oiseaux, de quadrupedes, et même de plantes, dont le plus ou moins de développement tient à des causes purement locales, et qui produisent absolument les mêmes effets. Cependant, dans tous les cantons, le mâle Promerops moqueur est d'un tiers plus fort que la femelle: celle-ci, on la reconnoît d'abord à son bec, moins long et moins courbe que celui de l'autre. Pour les couleurs, elles sont absolument les mêmes dans le mâle et la femelle; et tous deux, parvenus à l'état parfait, ils ont le bec et les pieds d'un beau et même rouge de cire à cacheter ou vermillon, sauf la pointe qui en est jaunâtre et transparente. La mandibule supérieure se porte sur le front, y forme un enfoncement, et sépare dans cette partie les plumes en deux pointes, qui vont jusqu'aux narines sans cependant les couvrir; ces dernieres sont taillées le long du bec. Les tarses sont couverts de plumes depuis le talon jusqu'au milieu de leur longeur, ce qui les fait paroître plus courts qu'ils ne le sont en effet. Les doigts, disposés trois par devant et un par derriere, sont noueux, forts, et réunis vers leur base à celui du milieu, l'intérieur par une phalange et l'extérieur par deux. Le doigt de derriere est le plus fort et le plus long. Les ongles sont plats sur

les côtés, bien arqués, et à crampons. La queue est de dix pennes, étagées de maniere que la plus latérale de chaque côté, n'ayant à-peu-près que la moitié de la longueur des deux du milieu qui sont les plus longues, et que chacune des autres l'étant de huit à neuf lignes de plus que celle qui la précede, cette partie de l'oiseau prend absolument la forme d'un fer de lance. La gorge est couverte de petites plumes arrondies, et dont la tige ne va pas aussi loin que les barbes, ce qui les rend fourchue. La tête, les joues, le cou et le manteau, ainsi que le devant du cou et la poitrine, sont d'un riche verd-glacé changeant en bleu ou se dorant plus ou moins, suivant les incidences de la lumiere. Les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes jettent sur ces teintes générales des reflets purpurins qui, à certain jour, paroissent former des bandes transversales sur chaque plume. Le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un verd-violacé. Les flancs, les plumes du sternum, le bas-ventre, sont, ainsi que les plumes des jambes et des tarses, douces, soyeuses, et d'un verd sombre qui dans l'ombre paroît noir. La gorge et les plus petites couvertures du poignet des ailes sont d'un riche bleu métallique, jouant au verd. Les pennes alaires et celles de la queue sont en dessus d'un verd changeant, qui prend de riches teintes violâtres; leur dessous est d'un verd aigue très luisant: les trois pennes les plus latérales de chaque côté de la queue portent chacune deux taches blanches, distribuées en sautoir, l'une d'un côté de la tige et l'autre de l'autre. Les trois premieres des ailes ont chacune une tache blanche du côté intérieur de la tige: les six suivantes en ont aussi deux de semblables à celles de la queue, et distribuées comme elles. Chacune enfin de ces longues couvertures en forme de pennes, et qui couvrent les tiges des premieres plumes des ailes, est terminée par du blanc. Or toutes ces taches blanches, distribuées sur le riche verd des ailes et de la queue, produisent le plus bel effet quand ces parties se trouvent developpées; mais on conçoit qu'elles diparoissent presqu'entièrement, lorsque ces mêmes parties viennent à se reployer. Le bec et les pieds sont rouges, les ongles d'un brun-jaunâtre à leur base et noir vers la pointe: les yeux sont rouge-brun.

La femelle est, ainsi que nous l'avons dit, plus petite d'un tiers que son mâle, dont elle se distingue en outre en ce qu'elle a le bec moins long et moins arqué que lui; mais elle en a toutes les couleurs, à ceci près seulement qu'on ne remarque pas chez elle d'aussi riches reflets cuivreux ou purpurins.

Dans le jeune âge, le bec du Promerops moqueur est d'un noir brunissant; mais il a les pieds déja rouges au sortir du nid. Son plumage est d'un verd sombre tirant au noir, et les plumes de sa gorge sont roussâtres. Nous renvoyons au surplus le lecteur aux figures exactes que nous publions ici d'un des plus grands mâles de l'espece que nous ayons vu, de sa femelle, et d'un jeune de l'âge de quatre mois. Nous ferons cependant observer, à

l'égard des couleurs de l'oiseau, qu'elles sont du nombre de celles qui se détériorent le plus facilement par les préparations. Nous l'avons déja dit bien des fois, le soufre, les essences, les sels, toutes les drogues qu'on est dans l'usage d'employer pour conserver les dépouilles d'animaux, donnent, suivant leur force ou leur nature, différentes teintes au plumage, notamment à celui des oiseaux à couleurs métalliques. C'est là, n'en doutons pas, la principale cause des différences qu'on remarque dans les descriptions d'un même oiseau par différents naturalistes, et qui fait que les compilateurs y sont trompés tous les jours en faisant autant d'especes ou de variétés de climats qu'ils ont vu d'individus différer l'un de l'autre par la teinte des couleurs, quoique n'en appartenant pas moins à une seule et même espece. Ce qui aussi empêchera peut-être les naturalistes de reconnoître notre Promerops moqueur, c'est que, dans les cabinets, le bec et les pieds de cet oiseau ne tardent pas à y devenir jaunes, de rouges qu'ils devroient être, et qu'avec le temps ils blanchissent même tout-à-fait: ce qui au reste arrive généralement à tous les oiseaux à bec ou pieds rouges.

Le Promerops moqueur vit en petite troupe, composée de toute une nichée que le pere et la mere ne quittent qu'au temps des amours, temps où les petits se séparent aussi par couple pour se livrer au besoin de se reproduire. C'est dans le fond d'un trou d'arbre et sur la poussiere du bois vermoulu que la femelle dépose ses œufs au nombre de six, sept ou même de huit, et d'un bleu verdissant. Le mâle et la femelle les couvent tour-à-tour : c'est aussi dans ce même trou qu'ils rassemblent tous les soirs leurs petits pour y passer la nuit en famille, et qu'il est très facile de surprendre ces oiseaux ; car il suffit de les suivre au déclin du jour pour découvrir le lieu de leur retraite; ce qui même est d'autant plus facile, qu'on les entend incessamment crier par-tout où ils se trouvent, et qu'ils sont si peu craintifs et naturellement si curieux ou confiants, qu'ils accourent tous dès qu'ils voient un homme, un chien ou tout autre animal, autour duquel ils se rassemblent, et qu'ils suivent d'arbre en arbre, en répétant à l'unisson, et avec une vîtesse étonnante, leur cri guttural : *Gra-ga-ga-ga-ga-ga-ga-ga, — graga-ga-ga-ga-ga-ga-ga.* Vous arrêtez-vous un instant, ils se portent tous sur l'arbre le plus voisin de vous ; et là, continuant leur bruyant caquetage, ils se redressent sur leurs pieds, et se balancent tout le corps de côté et d'autre, de maniere à faire croire qu'ils vous narguent et qu'ils se moquent de vous. Il m'est arrivé aussi, et plus d'une fois, de voir ces oiseaux accourir tous au coup de fusil, et m'entourer avec les mêmes signes de curiosité et de plaisir que je viens de dire. Il faut pourtant dire aussi qu'ayant appris à connoître le danger, un jour qu'il m'arriva d'en tuer plusieurs dans une troupe, je les vis devenir plus méfiants ; mais une fois que j'eus appris à mon tour à connoître leur manege, et combien il étoit facile de découvrir le lieu de leur retraite, je n'en tirai plus un seul, et préférai de les prendre vivants dans leur trou. Je n'avois pour cela qu'à

me promener dans les bois au soleil couchant, à prêter l'oreille à leurs cris, à me rendre à une certaine distance de la premiere bande que j'entendois, et à ne pas la perdre de vue, jusqu'à ce qu'elle fût arrivée à l'arbre qui lui servoit de retraite. J'attendois de là qu'ils fussent tous, l'un après l'autre, entrés dans leur trou, que j'allois ensuite boucher avec un tampon de filasse, de mousse, ou même avec mon mouchoir : opération pour laquelle j'étois toujours obligé d'assujétir mon tampon au bout d'une perche assez grande pour le faire arriver à l'entrée d'un de ces trous, que nos Promerops se choisissent ordinairement de préférence dans les arbres les plus gros et les plus élevés. Le trou une fois bien bouché, j'étois assez dans l'usage de remettre au lendemain la levée du scellé. Le moment arrivé, je grimpois sur l'arbre; et ne donnant que peu de jour au trou, je ne tardois pas à voir un bec s'avancer; et, le saisissant, j'en retirois ainsi, l'un après l'autre, le pere, la mere, et toute la nichée. C'est de cette maniere que je me suis procuré, à peu de frais, soixante-deux mâles de l'espece, quarante-cinq femelles, et onze jeunes, de différents âges, que j'ai tous importés en Europe, et qui figurent aujourd'hui dans beaucoup de ses cabinets, où plusieurs naturalistes les ont sans doute vus et décrits avant moi.

J'ai en vain essayé de conserver vivants quelques individus de cette belle espece de Promerops. Ils ont constamment refusé toute espece de nourriture, quoique je leur présentasse toujours celle qui leur convenoit le mieux, et que ces oiseaux recherchent eux-mêmes dans l'état de liberté. Il m'est arrivé plusieurs fois de trouver dans l'estomac de quelques-uns des os de grenouilles ou raines, qui fréquentent les arbres. Je n'ai jamais surpris aucun de ces Promerops par terre, et il est certain qu'ils ne marchent point; je n'en ai jamais vu non plus aux abreuvoirs, où je me mettois souvent en embuscade pour tuer les oiseaux qui venoient ou s'y baigner ou s'y désaltérer. Les Promerops moqueurs sont cependant couverts d'une quantité prodigieuse de vermine, dont on est même fort incommodé lorsqu'on les écorche : à peine visible, elle grimpe le long des doigts, puis du bras; elle se répand sur tout le corps, et cause des démangeaisons insupportables. Ils ont au reste cela de commun avec tous les oiseaux qui, comme eux, fréquentent les trous d'arbres. Les uns et les autres ont aussi une odeur que leur donne le bois mort, et qu'on distingue si bien et si vîte, qu'il n'est rien de si facile que de reconnoître à cette odeur qu'un oiseau habite l'intérieur des arbres.



Variété du Promerops moqueur. N.o 4.

Auguste pinx.   De l'Imprimerie de Millevoy.   Gayard fils sculp.

VARIÉTÉ DU PROMEROPS MOQUEUR.

(N° 4.)

Cet oiseau se trouve au Sénégal, et nous pensons qu'il ne présente absolument qu'une variété de l'espece du Promerops moqueur du sud de l'Afrique, dont les individus qu'on trouve au Sénégal sont d'une taille supérieure à celle de ceux de ses plus grands que j'aie vus dans toute la partie de ce continent que j'ai parcourue. Il est certain aussi que celui dont nous publions ici la figure n'est qu'un jeune oiseau, à en juger par la nature de ses plumes, ainsi que par la foible contexture des os de son crâne et de ses pieds ; il a même, comme tous les jeunes Promerops moqueurs du sud de l'Afrique, le bec noir et les pieds seulement rouges ; comme eux encore il a du roux sous la gorge, et ses ailes et sa queue sont marquées des mêmes taches blanches que les leurs : chez lui enfin et chez les autres, même étagement, même nombre de pennes de ces dernieres parties, formes extérieures toutes absolument semblables. Or, il nous semble, d'après tous ces rapports, nous estimons même, avons-nous déja dit, que l'oiseau qui fait le sujet de cet article appartient à la même espece de celui de l'article précédent, et qu'il ne doit être considéré que comme une variété de climat, ou, pour mieux dire, que comme une seconde race de l'espece du Promerops moqueur du sud de l'Afrique, dont il différeroit néanmoins par une taille plus avantageuse, ainsi que par les taches blanches plus grandes, plus étendues, et par conséquent plus apparentes, de ses ailes et de sa queue, par des couleurs enfin plus bleuâtres.

Nous avons examiné treize individus de cette seconde race, lesquels avoient tous été apportés du Sénégal par plusieurs voyageurs, nommément par M. Blanchot. Tous ces individus se ressembloient parfaitement, et ne nous ont présenté que de jeunes oiseaux. Un seul d'entre eux, qui eût été dans l'état parfait, auroit levé tous les doutes que quelques naturalistes pourroient conserver sur leur espece. Quant à nous, nous ne doutons nullement qu'un jour notre avis, au même égard, ne se trouve confirmé par quelques voyageurs, qui, en nous apportant des adultes de cette variété, nous apprendront si au Sénégal l'espece a les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, et le même cri ou ramage qu'au sud de l'Afrique ;

ce qui justifieroit complètement la réunion que nous avons cru devoir faire de tous ces oiseaux en une seule et même espece.

De treize individus de ce Promerops, que j'ai tous examinés, plusieurs font aujourd'hui partie du cabinet d'histoire naturelle du Jardin des Plantes à Paris. Mon ami, M. Raye de Breukelerwaert d'Amsterdam, en possede un, M. Gigot d'Orcy deux, et moi cinq.



Le Promerops Namaquois, Mâle N.° 5.

Barraband pinxit — de l'Imprimerie de Millevoiy — Grémillier Sculp.t





Le Promerops Namaquois Femelle N.° 6

Barraband pinxit | de l'Imprimerie de Millevoy | Grémillier sculp.

LE PROMEROPS NAMAQUOIS, MÂLE ET FEMELLE.

(N° 5 et 6.)

CETTE seconde et nouvelle espece de Promerops appartient bien, comme la premiere, au continent du sud de l'Afrique; mais, outre qu'elle n'habite pas les mêmes cantons que celle-ci, elle s'en distingue par des caracteres qui lui sont particuliers, par les couleurs et par le ramage. Son bec, par exemple, est plus grêle et plus arqué que celui du Promerops moqueur. Elle a aussi la queue moins longue et moins étagée que ce dernier, n'ayant que les trois pennes les plus latérales de cette partie qui le soient, les quatre intermédiaires se trouvant chez elle à-peu-près d'égale longueur. Quant aux autres caracteres extérieurs, ceux de l'un sont absolument semblables à ceux de l'autre.

Le Promerops namaquois a le dessus de la tête, le manteau, les couvertures des ailes, leurs dernieres pennes, celles le plus près du dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, et le dessus de celle-ci d'un beau noir glacé, et à reflet bleu d'acier poli. La gorge, le devant du cou, la poitrine, les flancs, le ventre, les couvertures du dessous de la queue, les plumes des jambes, tout le dessous de l'oiseau enfin, est couvert de plumes soyeuses, et d'un noir lavé qui brunit sous certain point de vue. Les trois pennes latérales de chaque côté de la queue portent chacune une tache blanche vers leur extrémité. Les premieres pennes alaires sont noires, et marquées aussi chacune d'une tache blanche et oblongue dans leur milieu, où ces taches forment une bande transversale. On remarque une autre petite tache blanche à la naissance des pennes du milieu des ailes. Le bec et les pieds sont noirs, ainsi que les ongles, et les yeux sont d'un noir brun.

La femelle est d'un tiers à-peu-près moins forte que le mâle, et n'a pas le bec aussi long ni aussi arqué que lui. Elle s'en distingue en ce qu'elle a le front, les joues, la gorge, les côtés et le devant du cou, ainsi que la poitrine, les flancs, tout le dessous du corps, y compris les couvertures du dessous de la queue, d'un brun lavé de bistre, plus clair vers les parties hautes que vers l'anus, où il se charge d'une teinte noirâtre. Quant à tout le dessus de l'oiseau et aux taches blanches, cette femelle ne differe, à ces égards, de son mâle qu'en ce que les plumes sont moins fortement lustrées

de bleu, et que les taches blanches de la queue sont moins grandes chez elle que chez lui; qu'en ce qu'enfin ses premieres pennes alaires sont brunâtres. Les couleurs du bec, des pieds et des yeux sont absolument les mêmes dans l'un et l'autre sexe.

Ce Promerops habite tout le pays des grands Namaquois, depuis les bords de la Grande-Riviere ou riviere d'Orange, jusqu'à celle des Poissons (Vis-rivier), seul canton de l'Afrique où je l'ai toujours trouvé, le mâle et la femelle ensemble. Ces oiseaux se cramponnent aux arbres pour chercher sous leur écorce les insectes dont ils se nourrissent, mais n'y grimpent absolument point. Leur ramage habituel se rend très bien par la syllabe *co*, répétée six à sept fois de suite, et qu'ils ne manquent jamais de faire entendre toutes les fois qu'ils apperçoivent quelque chose qui les inquiete. Plus méfiants et moins curieux que le Promerops moqueur, ils ne se laissent approcher par l'homme que très difficilement, quand sur-tout ils ont été effarouchés, et qu'on les a tirés; mais ayant remarqué que mes chiens excitoient leur curiosité, sans leur inspirer de crainte, dès que j'étois avertis de leur présence, je me blotissois contre un tronc d'arbre; mes chiens alors, en revenant sans cesse vers moi, m'en amenoient toujours quelques uns à portée. Quelquefois aussi, lorsque je découvrois de grands arbres morts dans le canton où j'étois averti qu'il y avoit un couple de ces Promerops, je m'y mettois en embuscade, sachant qu'en général tous les oiseaux qui vivent d'insectes fréquentent volontiers les arbres morts, où ils abondent toujours plus que par-tout ailleurs; et je n'étois pas toujours sans être payé de ma patience. Il m'arrivoit encore, et souvent, de faire approcher de moi ces oiseaux, en contrefaisant le cri de la chouette, ou en soufflant d'une certaine maniere sur un tranchant quelconque, moyen à l'usage de tous les oiseleurs d'Europe, et qu'ils nomment *frouer*.

L'espece du Promerops namaquois n'est pas, à beaucoup près, aussi abondante, n'est pas, à beaucoup près, aussi nombreuse que celle de son congénaire, qui habite vers l'est. J'ai tenté vainement de découvrir la retraite de cet oiseau pour le prendre vivant. J'étois cependant sûr, à l'odeur de bois mort dont il étoit imprégné, qu'il devoit aussi se retirer dans des trous d'arbres; mais, quelques recherches que je fisse moi-même ou que je fisse faire à mes compagnons de voyage, il ne m'étoit pas possible de trouver cette retraite, ni par conséquent de voir le nid et les œufs, qui étoient l'objet de toutes ces recherches. C'étoit cependant au temps de l'incubation que je parcourois le pays qu'il habite. J'ai même tué plusieurs de ces Promerops, qui m'ont prouvé, par l'état de leur ventre, qu'ils étoient en train de couver. Tout ce que je puis dire de leur nichée, c'est qu'elle n'est jamais de plus de quatre petits, puisque de toutes les familles entieres que je rencontrois, il n'en étoit aucune qui fût composée de plus de cinq ou six individus, y compris le pere et la

mere, qui en font toujours partie jusqu'au moment de leur dissolution, pour les raisons que j'ai déja dites.

Les petits, mâles ou femelles, ressemblent absolument à la femelle adulte, si ce n'est qu'ils ont le bec et les pieds bruns, et que chez eux le plumage du dessus de la tête, et celui du dos, ainsi que les couvertures des ailes, sont d'un noir brunissant sous certain jour, au lieu d'y être glacé de bleu, comme chez cette derniere.

Lorsqu'il m'arrivoit de tuer une femelle de l'espece sans le mâle, celui-ci s'isoloit, et se perchoit au sommet des plus grands arbres du canton où elle avoit disparu pour lui; de là il la rappeloit jour et nuit par des cris lamentables et d'une expression vraiment touchante, mais d'une voix si élevée qu'on l'entendoit à une prodigieuse distance. Il étoit inutile de chercher à l'approcher dans ces moments de douleur: le moindre bruit le faisoit sauver plus loin. Je crois que l'espece ne passe pas l'année entiere dans le pays des Namaquois, et qu'elle n'y arrive que pour y passer le temps de la ponte et y élever ses petits : je le présume, parceque je ne l'y ai vue qu'au moment de l'arrivée de ceux des autres oiseaux qui sont dans ce cas, comme les Guêpiers, et dont, aux époques de mon retour, il ne restoit pas un seul dans aucune partie des terres arrosées par l'Orange.

LE PROMEROPS AZURÉ, MÂLE.

(N° 7.)

Cet oiseau, qu'on reconnoît d'abord à tous ses caracteres extérieurs pour être du genre des Promerops proprement dits, appartient, ainsi que les deux premieres especes, au sud de l'Afrique, et habite le pays des petits Namaquois; je l'ai vu, du moins dans les lisieres de Mimosas, qui de chaque côté bordent la grande riviere de l'Épine-Noire (Swart-Dooren rivier), et ne l'ai jamais retrouvé ailleurs. L'espece, à ce qu'il paroît, ne vit point en famille comme ses deux congénaires. Il faut cependant avouer que je l'ai vue en trop petit nombre pour pouvoir affirmer ceci, car je n'en ai vu qu'un mâle et qu'une femelle, que dans un jour de marche je surpris cramponés très près l'un de l'autre à un gros tronc d'arbre, et que je tuai d'un même coup de fusil; mais j'ai fait si peu de séjour dans le canton sec et brûlé qu'elle habite, la saison où je l'y vis n'étant pas du tout favorable à y voyager, qu'il n'est pas surprenant que je n'y en aie pas vu davantage. Peut-être aussi, et il est même probable, qu'une grande partie de ces Promerops avoit abandonné ce canton, puisque nous étions alors précisément dans les temps de pluie, quoique je n'y aie pas vu pleuvoir deux fois, je crois, durant notre traversée, qui fut des plus malheureuses, faute d'eau.

Le Promerops azuré a toutes les formes générales du Promerops namaquois; même forme de queue, même coupe d'aile; mais il a le bec moins long, moins courbe, et sur-tout plus gros que lui, ce qui le rapproche davantage du Promerops moqueur que de cet autre: il a la tête, le derriere du cou, le manteau, les couvertures des ailes, celles-ci elles-mêmes dans tout ce qu'elles ont de visible dans l'état de repos, le croupion, les couvertures, et tout le reste du dessus de la queue, d'un beau bleu azuré luisant, et prenant de riches teintes purpurines, ou se changeant en un bleu-verd qui approche de celui d'une turquoise orientale; la gorge et tout le devant du cou jusqu'à la poitrine sont de cette derniere couleur, qui ensuite va se dégradant insensiblement jusqu'au bas-ventre, mais se remettant au ton de la poitrine sur les couvertures du dessous de la queue. Les couvertures du dessous des ailes sont d'un bleu tendre qui blanchit sur leurs bords. Le revers des ailes est, ainsi que celui de la queue, d'un gris argentin et comme glacé de noirâtre; les yeux sont d'un brun orangé, et les pieds couleur de plomb; le bec est d'un noir de corne.



Le Promérops Azuré, N.º 7.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t

La femelle du Promerops azuré est un peu plus petite que le mâle, dont elle ne differe d'ailleurs que par des teintes moins prononcées et moins lustrées chez elle : le bec, proportion gardée, y est aussi plus court. La figure que nous publions du mâle est de grandeur naturelle.

A l'ouverture de l'estomac très ample et bien plein de ces deux oiseaux, je n'ai reconnu que des débris de colcopteres, et de très petits charansons, mais tellement entiers que j'en fis entrer plusieurs dans mes collections de ce genre d'insectes.

LE PROMERAR, MÂLE ET FEMELLE.

(Nº 8 et 9.)

Il s'agit ici d'une quatrieme espece de Promerops d'Afrique, mais que je n'ai rencontrée dans aucun des cantons que j'ai parcourus du continent de cette partie du monde, quoiqu'il soit très probable qu'elle s'y trouve quelque part, puisqu'elle habite l'isle de Madagascar, d'où, m'a-t-on assuré, on avoit importé en Europe les trois seuls individus, dont deux mâles et une femelle, que j'en ai vus, et que j'ai acquis d'un marchand d'histoire naturelle de la Haye, nommé Carbentus. Ce Promerops, d'une espece nouvelle, est remarquable par la longueur de sa queue fortement étagée, et composée, comme celle de tous ses congénaires, de dix pennes seulement. Le bec est long, grêle, et légèrement arqué; la langue doit nécessairement être fort courte, car la solidité des mandibules ne laisse ici aucun espace pour en loger une longue comme chez les Sucriers; les ailes sont amples et taillées de maniere à s'arrondir en se déployant; les pieds sont courts, robustes, et les ongles cramponants. Or, d'après tous ces caracteres, il est impossible de ne pas reconnoître le Promerar pour appartenir à la famille des Promerops proprement dits. Le mâle et la femelle de l'espece se trouvant représentés de grandeur naturelle sur nos planches, nous nous dispenserons d'entrer dans aucun détail à l'égard de leurs dimensions. Il nous suffit de dire que, comme chez tous les autres Promerops d'Afrique, la femelle est ici plus petite que le mâle. Ce dernier a la tête, le cou, et la poitrine, ainsi que le manteau, les couvertures du dessus des ailes, le croupion, et les recouvrements du dessus de la queue, d'un noir lustré de verd sombre; les premieres pennes alaires sont noires, mais brunissantes à leurs pointes; les suivantes sont toutes agréablement variées de blanc et de fauve dans leur milieu et à leur bout. Les plumes de tout le dessous de l'oiseau, à partir de la poitrine, et y compris les recouvrements du dessous de la queue, sont d'un noir brunissant sous certain jour. La queue, qui est fort longue, étagée, et dont toutes les pennes sont très pointues, est d'un noir verdissant, et paroît, suivant les coups de lumiere, barrée de lignes transversales d'un noir profond. Le bec, noir à sa base et brun vers sa pointe, est marqué d'un trait blanc sur son arrête supérieure depuis les narines jusqu'aux deux tiers de sa longueur; les pieds et les ongles sont bruns.



Le Promerops Mâle N°. 8.

Barraband pinxit

Grémillier Sculp



Le Promérops Promérar femelle. No. 9.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Mellevoy. Guyard fils sculp.t



La femelle a la tête, le derriere du cou, le manteau, le croupion et les couvertures du dessus des ailes, ainsi que celles du dessus de la queue, d'un noir brunissant. La gorge et le devant du cou sont d'un brun roussâtre uniforme ; la poitrine et tout le reste du dessous du corps, en y comprenant les plumes des jambes et les couvertures du dessous de la queue, sont finement rayés de brun tirant au noir sur un fond fauve. Les grandes pennes alaires sont brunes, et les suivantes variées comme chez le mâle, avec cette différence qu'on trouve ici plus de fauve : la queue, plus courte aussi de quatre pouces que celle du mâle, est d'un noir brun, couleur qui est encore celle du bec et des pieds.

LE PROMEROPS SIFFLEUR.

(N° 10.)

Ce cinquieme Promerops appartient aussi à l'Afrique méridionale; mais n'y ayant trouvé qu'un seul individu de l'espece, quelques recherches que j'aie faites pour m'en procurer plusieurs, j'aurai peu de choses à dire de lui dans ma description. C'est encore ici un de ces oiseaux qu'un heureux hasard m'a seul procuré, être isolé, égaré probablement du canton qu'habite le gros de l'espece, canton que je n'aurai peut-être pas visité : peut-être aussi qu'elle abonde dans celui-là même où j'ai trouvé l'individu que je publie ici, ou dans tout autre de ceux que j'aurois parcourus, dans un temps qui n'auroit pas été celui où elle auroit coutume de s'y rendre. Quoi qu'il en soit, c'est marchant dans le lit même d'un torrent desséché du pays des grands Namaquois, que ces peuples nomment dans leur langage *Gamka* (riviere des Lions), que je fus attiré par un sifflement aigu que j'entendis partir du dedans des arbres qui bordent les deux rives de ce torrent. Je dirigeai mes pas vers ces arbres, et j'y surpris l'oiseau siffleur, que je pris d'abord, à toutes ses allures, pour un Promerops; ce dont je ne tardai pas à avoir une entiere conviction, lorsqu'après l'avoir tué, j'eus reconnu qu'aucun de ses caracteres ne démentoit ceux qui constituent le genre des Promerops proprement dits. A la dissection, l'ouverture de l'estomac ne m'offrit que des débris d'insectes et des larves de papillons; et à la vérification du sexe, je trouvai que mon oiseau étoit un mâle : la dureté de ses os enfin me prouva qu'il étoit adulte. Voici maintenant les couleurs de son plumage, qui, pour n'avoir pas le brillant éclat de celui de plusieurs de ses congénaires, n'en est pas moins agréable par toute sa simplicité. Le front, les joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine, sont d'un blanc pur, qui se répand de là sur tout le dessous du corps, où il est égayé sur les flancs et sur les côtés de la bouche par des mouchetures brun-fauve, qui n'imitent pas mal une peau de Panthere. Les plumes des jambes et les couvertures du dessous de la queue sont sans taches et d'un blanc uniforme. L'occiput, le derriere du cou, que traverse un collier blanc, le manteau, les couvertures des ailes, toutes celles-ci dans ce qu'elles ont d'ostensible, le croupion, et les couvertures du dessus de la queue, sont d'un brun clair olivacé, ainsi que les deux pennes du



Le Promérops Siffleur Mâle. N.º 10.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t

milieu de la queue, dont les latérales, toutes étagées, sont blanches, et rayées transversalement de brun-noir. Le bec et les ongles sont brunâtres, les pieds jaunes, et les yeux d'un brun-rouge.

Le sifflement de cet oiseau ressemble beaucoup à celui qu'on entend faire à notre Bouvreuil d'Europe, mai il est plus fort et plus aigu que celui de ce dernier.

Nous avons figuré le Promerops siffleur de grandeur naturelle, ainsi que nous le faisons généralement pour tous les oiseaux qui doivent composer cet ouvrage.

LE PROMERUP, MALE ET FEMELLE.

(N° 11 et 12.)

Buffon a décrit, d'après Seba, un soi-disant Promerops, sous le nom de *Promerup*. Mais comme cet oiseau de Seba n'est qu'un Gobe-mouche, dont il a plu à ce dernier auteur de faire un oiseau de Paradis, à cause de sa longue queue, et qu'on ne sait pourquoi les compilateurs de ce même Seba ont ensuite transformé ce même oiseau en une Huppe ou en un prétendu Promerops dont Buffon a fait son Promerup, nous appliquons, nous, ce même nom de *Promerup* à une véritable espece de Promerops, du moins, laquelle espece, étant en effet caractérisée par une huppe, peut bien être distinguée par là, et recevoir une dénomination si mal appliquée à un Gobe-mouche qu'on n'a pas reconnu (1).

Notre Promerup, qui n'est donc point le Promerup de Buffon, lequel, d'après ce que nous venons d'en dire, doit être effacé de la liste des Promerops, et même de celle des oiseaux, sous le rapport d'espece particuliere; notre Promerup, disons-nous, est un Promerops de forte taille, et dont les formes du bec et des pieds sont tellement caractérisées qu'il est impossible de s'y méprendre, et de ne pas reconnoître qu'il appartient au genre auquel nous le rapportons, comme sixieme espece bien distincte des cinq dont nous avons déja parlé, par sa taille, par sa huppe, ainsi que par sa queue, qui, quoique longue et étagée, est d'une largeur remarquable et arrondie, lorsqu'elle est étalée; caracteres propres qui suffiront, je pense, pour fixer le signalement de cette espece, et marquer, dans une ornithologie générale, sa place entre les Promerops à longue queue étagée, et ceux à courte queue égale ou à-peu-près égale. Il paroît bien qu'en général les naturalistes ont considéré une longue queue comme l'attribut nécessaire des Promerops. Cependant, avec un peu d'attention et de réflexion, il leur auroit été facile de savoir que, dans tous les genres, assez généralement, on trouvoit des especes ayant de longues queues, tandis que d'autres en avoient de fort courtes. Mais il semble que les naturalistes, et particulièrement les méthodistes, qui, se laissant entraîner par de faux apperçus, ont presque toujours négligé les caracteres constituants des

(1) Voyez, dans notre Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, article *Gobe-mouches*, le Tchitrec-bé roux, qui est cet *avis paradisiaca, cristata, orientalis rurissima*, de Seba, et dont on a fait un Promerops.



Le Promérops promerup Mâle. N.º 11.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Villevoy Guyard fils sculp.t



le Promérops Promerup femelle. N.° 12.

Auguste pinx.t — De l'Imprimerie de Millevoy. — Guyard fils sculp.t



genres, n'aient jamais voulu consulter la nature pour la composition de leurs systêmes: aussi sans cesse en contradiction avec elle, ils y sont encore presque toujours avec eux-mêmes.

Le Promerops mâle, que nous avons figuré de grandeur naturelle, ainsi que sa femelle, a la tête ornée d'une belle huppe composée de plumes longuettes, et qui toutes sont roides et de la forme d'une spatule alongée. Cette huppe est d'un riche verd pourpré, qui est le même que celui de la tête de notre Canard sauvage vulgaire; couleur qui chez notre oiseau se chargeant ensuite d'une teinte plus sombre devient celle des joues, du cou, du dos, des scapulaires, des couvertures du dessus de la queue, et de toutes celles du dessus des ailes. La poitrine est du même verd pourpré de la huppe, et tout le reste des plumes du dessous du corps, celles des jambes et les couvertures du dessous de la queue y comprises, sont d'un verd sombre qui dans l'ombre paroît noir. Les pennes alaires, et celles de la queue au nombre de dix, sont extérieurement d'un bleu foncé verdissant: à leur revers elles sont, ainsi que les couvertures du dessous des ailes, d'un verd marin luisant. Le bec, les pieds, et les ongles, sont d'un noir de corne. Nous ne saurions dire quelle est la couleur des yeux.

La femelle est d'un cinquieme à-peu-près moins forte dans toutes ses proportions que son mâle, dont elle a, au reste, toutes les couleurs sur les parties respectives de son plumage; à ceci près que chez elle les teintes sont en moins, et qu'elle a toutes les plumes du dessous du corps, depuis le bas de la poitrine jusqu'aux couvertures du dessous de la queue, ainsi que celles des jambes, d'un brun noirâtre, rayées transversalement de roux fauve. Son bec et ses pieds sont d'un noir-brun. Sans connoître précisément le canton même qu'habite cette espece de Promerops, dont le mâle et la femelle font partie de mes collections, je suis sûr qu'elle appartient, comme les précédentes, à l'Afrique méridionale, l'ayant trouvée dans une petite pacotille d'oiseaux, dont je fis l'acquisition du capitaine d'un vaisseau négrier, qui l'avoit rapportée d'un voyage de traite qu'il avoit fait tant à Madagascar que sur les côtes orientales du continent d'Afrique.

LE GRAND PROMEROPS

OU

LE PROMEROPS À LARGES PARURES.

LE MALE ADULTE.

(N° 13.)

Ce Promerops, qui habite la nouvelle Guinée, se distingue, des especes précédentes d'Afrique, par ses grandes dimensions, dont nous nous dispenserons de donner ici les mesures, puisque nous l'avons fait figurer de grandeur naturelle sur la planche qui le représente étalant toutes ses parures; par ces mêmes parures, qui consistent en un faisceau de longues et larges plumes surabondantes, que l'oiseau porte de chaque côté de la poitrine, et qu'il a la faculté d'étaler, de relever en éventail, et qui, dans cet état, cachent en grande partie ses ailes, et semblent lui former elles-mêmes de doubles ailes; par un autre faisceau de longues plumes étroites en forme de sabres, et à barbes désunies, qui partant de chaque côté des flancs se dirigent par derriere; enfin, il se distingue encore des Promerops d'Afrique par sa très longue queue composée de douze pennes: ce dernier caractere propre aussi à tous les Promerops proprement dits, que nous connoissons des Indes, différent par là encore de ceux d'Afrique qui, ainsi que nous l'avons dit, n'ont que dix pennes à la queue. Nous observerons ici que la tige de toutes les plumes d'ornement ou de parure, que porte cet oiseau, perçant la peau et étant implantées sur un muscle érecteur, ainsi que nous l'avons vérifié sur plus de vingt individus, il ne peut y avoir aucun doute qu'il n'ait, comme le Paon, le Faisan tricolor de la Chine, la grande et petite Aigrette, le Combattant, et tant d'autres oiseaux, qui ayant aussi reçu de la nature de ces plumes surabondantes de pur ornement, ont de même, ainsi que nous le voyons journellement, la faculté par un semblable mécanisme de les relever ou de les étaler dans certains moments pour s'en parer; faculté bien différente de celle qu'ont en général tous les animaux à poils ou à plumes, de relever ou plutôt d'ébouriffer plus ou moins leurs plumes ou leurs poils par la simple contraction de la peau, et qui ne suffit pas pour donner, aux plumes sur-tout, cette tension, cette érection particuliere et forcée qui les maintient ainsi épanouies et mobiles, et leur font éprouver



Le Promérops à large parure. Mâle. N.º 13.

ce frémissement voluptueux qui peint si bien chez ces oiseaux pavaneurs la passion qui les anime, lorsque cherchant à plaire à leur femelle, chacun d'eux étale avec pompe et à la maniere qui lui est propre tout le luxe de cette somptueuse parure.

Buffon a décrit cette belle espece de Promerops d'après Sonnerat, qui le premier l'a rapportée en France; mais il est bien surprenant que ce voyageur, qui a été dans le pays où elle se trouve, se soit mépris au point d'en donner la femelle et le jeune comme formant les deux sexes d'une espece différente; erreur copiée par tous les naturalistes qui ont parlé après lui de cet oiseau, le Promerops brun à ventre rayé des naturalistes n'étant autre que la femelle de leur Promerops à parements frisés, que nous nommons Promerops à larges parures, ou bien le mâle dans son habit d'hiver; et la femelle de ce prétendu Promerops brun à ventre rayé, et qui a la tête rousse, n'est que le jeune âge de la même espece, ce dont nous sommes très certains aujourd'hui, par les observations que nous avons été à même de faire sur un grand nombre d'individus de l'espece que nous avons examinés; observations que nous détaillerons en temps et lieu ci-après, comme preuves convaincantes de notre sentiment; puisque n'ayant pas, comme Sonnerat, visité le pays natal de ces oiseaux, beaucoup de gens seroient tentés peut-être de s'en rapporter plutôt au dire de ce voyageur qu'à notre sentiment à cet égard. Bien long-temps, au reste, avant d'avoir eu toutes les preuves sur l'identité spécifique de ces oiseaux, quelques différents qu'ils aient pu me paroître aussi, j'étois déja bien convaincu, et j'assurai à Sonnerat lui-même, ainsi qu'à Buffon, qu'ils appartenoient certainement à la même espece; mais alors, jeune encore, et n'ayant donné aucune preuve de la grande pratique que j'avois acquise par mes observations ornithologiques, il étoit permis sans doute de rejeter mes opinions, et même de m'accuser de témérité pour oser être d'un sentiment contraire à celui d'un homme dont toute l'Europe admiroit le talent et les lumieres. Cependant si nous passons à la description de ce même grand Promerops, nous verrons que ces deux auteurs se sont encore mépris dans un point où il ne s'agissoit que de bien voir pour être vrai. Il s'agit des plumes de parure de cet oiseau, que Sonnerat et Buffon prétendent appartenir aux grandes couvertures des ailes, ainsi qu'à une partie des scapulaires : or l'individu qu'a rapporté Sonnerat et que j'ai vu, n'avoit point ses ailes; car ayant été préparé par les sauvages à la maniere dont ils préparent tous les oiseaux de paradis qui habitent leur pays, ils lui avoient retranché les ailes, les pieds, et même le crâne; cependant ses plumes de parure n'en subsistoient pas moins toutes à leur place : ainsi, comment a-t-il été possible de les soupçonner être les couvertures des ailes d'un oiseau auquel on avoit totalement supprimé les ailes auxquelles tiennent nécessairement les couvertures qui en font partie intégrante? C'est absolument comme si en coupant la tête d'un oiseau on pouvoit lui laisser son bec, ou si en lui ôtant les jambes, il n'en conserveroit pas moins ses pieds à leur

place. Nonobstant d'ailleurs toutes ces réflexions critiques, nous avons aujourd'hui la preuve la plus convaincante que les larges plumes de parement de cet oiseau n'appartiennent, ni aux couvertures des ailes, ni aux scapulaires, puisque nous connoissons deux individus de cette espece, dont l'un fait même partie de mon cabinet, et qui tous deux ayant leurs ailes bien entieres, nous ont montré leurs couvertures et les scapulaires conformés comme ils le sont chez tous les autres oiseaux en général.

Voici au reste la description de ce bel oiseau faite d'après ces deux individus parfaits, dont l'un étoit dans la belle collection de M. Holthuisen d'Amsterdam, et l'autre, ainsi que je l'ai dit, est dans la mienne (1).

Son corps est alongé et à-peu-près de la grosseur de celui de notre Pie d'Europe: la tête est forte et bien proportionnée à sa taille, et non petite comme on l'a ridiculement représentée dans plusieurs ouvrages; le bec est long et très arqué; les mandibules, fortes, sont pleines dans une grande partie de leur intérieur, ce qui prouve que, comme les Promerops d'Afrique, celui-ci a aussi une petite langue collée au fond du gosier; les narines sont alongées, et non couvertes par les plumes du front, quoique ces dernieres soient partagées en deux pointes par la crête de la mandibule supérieure, laquelle s'avance un peu sur la tête comme chez les Troupiales, et que ces pointes se prolongent jusque sur les narines.

Les pieds sont robustes, le tarse est gros, et les doigts, forts et réunis en partie, sont munis d'ongles à crampons; les pieds sont enfin conformés absolument comme chez les Promerops d'Afrique, avec cette seule différence que le tarse est plus alongé que chez ces derniers. Les ailes sont amples, rondes, et atteignent dans leur repos à deux pouces au-delà de la naissance de la queue qui est très longue et fortement étagée, la premiere penne latérale de chaque côté n'ayant que six pouces de longueur, pendant que celles du milieu ont à-peu-près cinq fois cette dimension. Quant aux intermédiaires, elles sont graduées de maniere que leur différence entre elles est toujours plus considérable à mesure que la penne s'approche plus des deux plus longues du milieu, qui ont à-peu-près le double de la dimension de celles qui les précedent immédiatement. La queue a aussi un caractere fort particulier, en ce que toutes les pennes latérales sont cambrées en S, et munies de barbes dures qui se relevent de chaque côté de leur tige; de maniere que chacune de ces pennes présente absolument la forme d'une goutiere. Ce caractere prouveroit assez, avec celui des ongles à crampons, que le grand Promerops s'accroche au tronc des arbres, et vit de la même maniere que les Promerops d'Afrique; cependant cette grande dimension de sa queue me fait soupçonner qu'il ne se couche ni ne niche

(1) On voit aujourd'hui cet oiseau dans beaucoup de cabinets; mais tous plus ou moins altérés par les différentes manieres dont les préparateurs ont pu tirer parti de leurs dépouilles mutilées, et d'ordinaire on leur substitue des ailes ou des pieds de Choucas; j'en ai même remarqué à qui l'on avoit adapté des pieds d'Epervier.

dans un trou d'arbre comme le pratiquent ces derniers; à moins toutefois qu'il n'y ait dans le pays qu'il habite des arbres assez gros du tronc pour lui offrir l'espace nécessaire pour s'y loger commodément: il se pourroit encore que la femelle, qui n'a pas à beaucoup près, ainsi que nous le verrons, la queue aussi longue que le mâle, couvât seule dans un trou d'arbre où son mâle n'entreroit pas. Nous avons du moins plus d'un exemple semblable chez les oiseaux nommés veuves, et dont les femelles couvent seules dans un nid fermé dans lequel le mâle n'entre jamais à cause de sa longue queue sans doute, puisque chez d'autres especes du même genre que ces veuves, mais dont les mâles n'ont point une longue queue, on voit ces derniers couver et entrer dans leur nid fermé aussi (1).

Voici maintenant les couleurs du plumage du grand Promerops mâle parvenu à son état parfait. La tête, le front, et les joues, sont couverts de petites plumes en écailles arrondies, dont la couleur est d'un verd bronzé qui se dore plus ou moins ou change en bleu suivant les aspects: celles du derriere du cou sont plus longues, effilées, et paroissent d'un noir velouté, quoiqu'à certain jour elles prennent des reflets verdâtres à leurs pointes. Sur le dos, dont le fond de la couleur est aussi d'un noir velouté, sont irrégulièrement distribuées des plumes en forme de spatules alongées, et à barbes épaisses qui les font paroître, au toucher et à l'œil, comme autant de plaques de velours verd bleuâtre sablé d'or; mais vers le croupion ces plumes sont plus grandes que par-tout ailleurs, et retombent sur les couvertures supérieures de la queue qui sont d'un noir violacé. Du dessous de la mandibule inférieure partent des plumes poileuses dirigées en avant, où elles forment une espece de barbe hérissée. Le devant du cou, ainsi que la poitrine, et tout le dessous du corps y compris les couvertures du dessous de la queue, sont d'un noir violâtre qui, à certains aspects, paroît ou tout noir, ou d'un verd sombre et même brunâtre.

Quant aux plumes du parement supérieur, elles sont implantées sur plusieurs rangs au bas des côtés du cou, et descendent autour de la poitrine en dessinant absolument le contour de la place où s'applique de chaque côté le poignet des ailes lorsque celles-ci sont reployées; de telle sorte que dans leur état naturel de repos ces plumes de parure tombent négligemment sur les couvertures, et même sur les grandes pennes alaires dont elles cachent une partie, et sur lesquelles elles forment, par leurs différentes grandeurs et leurs coupures, des guirlandes festonnées peintes des couleurs les plus éclatantes sur un fond noir pourpré. Dans l'action

(1) Les naturalistes ont fait, des veuves, un genre distinct par rapport à la longueur de la queue des mâles; mais nous verrons que chacune de ces veuves appartient à un genre très nombreux en espece, dont la plupart ne sont point ornées de longues queues, et qu'ainsi chacune d'elles est dans son genre, ce que sont dans tous les autres genres, les especes que la nature s'est plu à orner d'une maniere particuliere en leur donnant une queue plus ou moins longue, sans que pour cela il ait plu aux méthodistes de séparer ces especes privilégiées de leur genre propre.

du vol, ces mêmes plumes s'appliquent sur les flancs au-dessous des ailes.

D'autres plumes de parure, et dont celles de dessus sont ornées également de riches festons, sont implantées sur les flancs au-dessus des cuisses; celles-ci, taillées en forme de sabres, sont longues, à barbes désunies, et se dirigent vers la queue dont elles ombragent la naissance, ainsi qu'une partie des pieds. Tout cet attirail pompeux donne, même dans l'inaction, un air vraiment distingué à cet oiseau, et fait concevoir tout ce qu'il doit offrir de magnificence, lorsque animé par les ressorts de la vie, et agité du desir de plaire, de captiver les regards de sa femelle, et d'émouvoir enfin ses sens, il déploie à ses yeux tout le luxe de cette élégante et brillante parure, sur laquelle étincelent le saphir et l'émeraude semés sur un tapis de velours pourpré. Moment délicieux que nous avons essayé de rendre dans la figure que nous joignons ici à notre description, mais à laquelle nous sentons qu'il manquera toujours cette action, ces mouvements passionnés qui doivent lui prêter tout le charme du prestige, en variant à l'infini les teintes des belles couleurs du plumage de cet oiseau, et qui semblent se multiplier encore par le jeu des différents reflets que l'on voit briller sur les festons violets, bleus ou verds qui bordent toutes les plumes de ses diverses parures, dont les formes particulieres et les différentes grandeurs propres à la place que chacune d'elles doit occuper et embellir, montrent toute leur beauté, soit qu'elles soient resserrées contre les ailes ou que l'oiseau les étale en éventail, figurant cette sorte de collerette en fraise que nos femmes portoient autrefois autour du sein, et qui s'élevant de chaque côté jusqu'aux oreilles prêtoit de nouveaux charmes à leur gorge, qu'elle encadroit sans la voiler. Enfin, pour completer la description du bel oiseau dont nous nous occupons ici, nous dirons que les scapulaires, ainsi que les dernieres pennes des ailes, près du dos, sont d'un noir profond et velouté; les autres pennes des ailes ont des reflets verds sur leur bord extérieur, et sont d'un noir glacé de brun dans leur intérieur et à leurs revers; enfin les deux pennes du milieu de la queue, ainsi que les barbes extérieures des suivantes, paroissent un velours noir pourpré chargé d'une poussiere graveleuse verd bleuâtre, tandis que sur leurs barbes intérieures et à leur revers elles sont d'un noir brunissant. Le bec, les pieds, et les ongles, sont noirs; nous ignorons la couleur des yeux.

Ayant fait figurer séparément chacune des différentes plumes des parements supérieurs et inférieurs de ce Promerops, nous renvoyons, à cet égard, le lecteur, à notre planche n° 19, ce qui lui en donnera une idée plus exacte que la meilleure description que nous pourrions en faire. Nous remarquerons seulement ici que Buffon n'a compté, sur l'individu mutilé qu'il a vu, que neuf de ces plumes du premier rang, et quinze autres; que nous en avons compté, nous, de chaque côté, dix-sept des premieres, vingt-six des secondes, et trente-trois du parement des flancs, tandis qu'il n'en a vu que douze à quinze de ces dernieres.

Le nom de Promerops à parements frisés, que Buffon et Sonnerat ont donné à cette espece, nous ayant semblé impropre, puisqu'en effet elle n'a aucune de ses plumes qui soit réellement frisée, nous avons cru nécessaire de changer cette dénomination vicieuse pour lui substituer celle de Promerops à larges parures qui lui convient mieux, et la distingue d'ailleurs d'une autre espece dont nous parlerons incessamment, et dont les parements sont chevelus et vraiment frisés, tandis que ceux du premier ne sont que taillés en arc sur leur arête supérieure, ce qui est loin d'imiter une frisure.

LE PROMEROPS A LARGES PARURES DANS SON PREMIER ÂGE.

(N° 14.)

Ainsi que nous l'avons déja nombre de fois fait observer chez beaucoup d'oiseaux que la nature s'est plu à orner, à parer avec plus ou moins de pompe et de magnificence, le Promerops à larges parures, mâle, est plusieurs années avant de parvenir dans son état parfait, tel que nous l'avons représenté dans notre numéro précédent; et comme chez tous les oiseaux en général, dans son premier état ou son jeune âge, il ressemble aussi beaucoup à sa femelle. Cette loi de la nature commune non seulement à tous les oiseaux en général, mais même à tous les êtres, n'a donc rien de plus surprenant pour l'espece dont nous nous occupons ici que pour toute autre. Mais nous observerons seulement à l'égard des oiseaux que, d'après un grand nombre d'observations, nous avons toujours remarqué que dans chaque espece, plus les mâles différoient de leurs femelles, soit par de plus brillantes couleurs, soit par des ornements particuliers, dont celles-ci étoient privées, plus aussi ceux-là étoient de temps à parvenir à toute leur beauté. Et sans chercher à cet égard parmi les especes étrangeres, des exemples de cette loi constante, nous en trouverions beaucoup à citer chez nos oiseaux d'Europe, puisque chez la plupart des especes de nos contrées, telles que celle du Pinçon, du Verdier, de la Linotte, du Chardonneret, du Rouge-gorge, de toutes les Mésanges, des Merles, des Grives, etc., etc., especes chez lesquelles les femelles ressemblent beaucoup aux mâles, ces derniers, quoiqu'ayant absolument au sortir du nid le plumage de leurs femelles, n'en prennent pas moins chacun la livrée de l'âge fait directement à leur premiere mue, c'est-à-dire dans le courant de la premiere année de leur âge; pendant que le Loriot et la Gorge-bleue, dont les couleurs des mâles, dans l'état parfait, sont beaucoup plus brillantes, plus foncées, et plus vives que celles des femelles, ne parviennent à toute leur beauté, qu'au bout de deux ou trois ans pour l'espece de la Gorge-bleue dont le mâle ne prend sa belle tache blanche du milieu du cou qu'à cet âge; et de quatre à cinq ans pour celle du Loriot, le mâle ayant besoin de ce temps pour se revêtir de son plumage d'un beau jaune très vif et très foncé. D'après ces lois générales, il est donc très probable que chez les especes étrangeres, dont la nature s'est plu à orner les



Le Promerops à large parure, mâle; dans son jeune age

N.° ~~15~~ 14

Barraband pinx.　　　　Gremillier Sculp.

mâles d'une maniere plus extraordinaire en leur donnant, ainsi qu'à notre Promerops à larges parures, et aux oiseaux de Paradis, des plumes surabondantes avec lesquelles ils se parent en les étalant, et dont nous n'avons pas d'analogues originaires d'Europe; les mâles de ces especes privilégiées, disons-nous, doivent donc être plusieurs années aussi à prendre leurs ornements, et à parvenir enfin dans leur état parfait. Au reste, nous en avons eu des preuves convaincantes pour l'espece du Promerops dont nous nous occupons ici; preuves que nous rapporterons plus bas, après avoir décrit les couleurs du mâle dans son premier état.

Le Promerops à larges parures, mâle, dans son premier âge, a la tête et le haut du cou déja semblables à ces parties chez les individus adultes: mais tout le bas du derriere du cou, le manteau, les ailes avec toutes leurs couvertures supérieures, ainsi que le croupion et les couvertures du dessus de la queue, sont chez lui d'un brun roussâtre; et le bas du devant du cou, ainsi que toutes les plumes qui couvrent la poitrine, le sternum et celles qui forment le recouvrement du dessous de la queue, sur un fonds brun violacé, se trouvent écaillées ou rayées transversalement de blanc sale. Les ailes sont d'un brun roussâtre en-dessus, et d'un roux uniforme flambé de noir lavé dans leur intérieur. La queue, qui est beaucoup plus courte que chez le mâle adulte, est étagée en fer de lance, et présente absolument la même forme que celle de notre Pie d'Europe; quant à ses couleurs, elles sont en-dessus du même brun roux que les ailes, et en-dessous elles présentent également un roux uniforme sur les bordures extérieures des pennes, et du noir lavé sur les barbes intérieures. Le bec enfin est noir, et les pieds sont d'un noir brunissant.

Les preuves que nous avons eues, que l'individu que nous venons de décrire n'est qu'un jeune mâle de l'espece, sont, 1° que dans plusieurs autres individus presque adultes, nous en avons trouvé trois, dont l'un qui a fait partie de ma collection, et qu'on peut voir aujourd'hui dans celle du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, avoit encore à la queue quelques plumes rousses flambées de noir, pareilles absolument à celles de l'individu décrit ci-dessus; tandis que du reste il avoit déja acquis tous les attributs de l'âge fait. 2° Deux autres individus mâles, moins avancés en âge que ces trois premiers, portoient encore sur tout le sternum beaucoup de plumes rayées en travers semblables à celles des individus du premier âge, et qui n'étant point tombées dans la mue n'étoient point encore remplacées par celles de l'état parfait. Chez ces mêmes individus les plumes des parements supérieurs et inférieurs n'avoient pas non plus acquis tout leur développement. Je pense donc que d'après ces faits qui dénotent que ces individus variés, qui tenoient en même temps de l'état parfait et de celui du premier âge, en nous offrant le passage entre ces deux états, ne laissent plus aucun doute sur notre opinion à l'égard de cette espece, et

prouve de la maniere la plus convaincante que ce Promerops roussâtre à ventre rayé forme, non une espece particuliere et distincte de celle du Promerops à larges parures, ainsi que l'ont pensé jusqu'à ce jour tous les naturalistes d'après Sonnerat qui s'est le premier trompé à cet égard; mais qu'ils ne sont que des variétés d'âge et de sexe d'une même espece, dont l'individu figuré dans notre n° 13 est le mâle adulte ou parvenu dans son état parfait, celui dont nous venons de parler, le premier âge, et qu'enfin les individus tenant des deux états, nous présentent le passage du premier âge à l'âge parfait.



Femelle du Promerops à large parure. N.° ~~14~~ 15

Barraband pinxit — De l'Imprimerie de Rousset — Grémillier Sculp.

LA FEMELLE DU PROMEROPS À LARGES PARURES.

(N° 15.)

Après avoir prouvé que l'individu décrit et figuré dans le numéro précédent présentoit le Promerops à larges parures, mâle, dans son premier état, il est de toute évidence que celui de cet article appartient à la même espece et doit en être une femelle. Cette derniere ne differe donc du mâle, dans son premier âge, qu'en ce que chez elle le dessus de la tête et la nuque sont d'un roux de canelle, au lieu d'être, comme chez le mâle dans son premier état, semblables à ces mêmes parties chez le mâle adulte ou parvenu dans son état parfait. Du reste tout le plumage de la femelle est le même que celui du mâle dans son jeune âge, avec cette petite différence cependant que les teintes en sont plus foibles, et qu'on ne voit pas chez elle, ainsi que chez ce dernier, de noir lavé dans les barbes des pennes de la queue et des ailes, ces parties étant d'un roux clair uniforme plus foncé seulement en-dessus qu'au revers. On remarque aussi que la femelle est plus petite que le jeune mâle, et qu'elle a le bec d'un noir brunissant, et les pieds bruns.

LE PROMEFIL

OU

LE PROMEROPS À PARURES CHEVELUES.

(N° 16.)

Ce beau Promerops, dont l'espece est absolument nouvelle, appartient probablement encore à la Nouvelle-Guinée; nous l'avons du moins reçu dans un envoi d'oiseaux qui tous habitent cette contrée du globe, et parmi lesquels il se trouvoit même plusieurs individus de l'espece du Promerops à larges parures, que nous avons décrit précédemment.

Le Promefil est non seulement d'une taille inférieure à celle de l'espece précédente, mais il s'en distingue particulièrement par sa queue courte et largement empennée, ainsi que par ses plumes de parure qui, au lieu d'être larges, sont chez lui soyeuses, à barbes désunies, et se terminant chacune par un fil tellement délié qu'elles se courbent naturellement en arc, et forment autant de rayons divergents lorsque l'oiseau les releve et les étales en éventail pour s'en parer. Ces plumes d'ornement sont implantées sur les côtés de la poitrine, et comme chez tous les oiseaux pavaneurs, leurs tiges percent la peau, et sont reçues sur un muscle extenseur, ce qui ne laisse aucun doute sur la faculté que doit avoir celui-ci de les faire mouvoir à son gré.

Quant aux autres caracteres de cette espece, concernant la forme du bec et la construction des pieds, ils sont tellement conformes à ceux des autres Promerops d'Afrique et des Indes qu'il ne peut être douteux, pour aucun naturaliste, qu'elle n'appartienne certainement au même genre.

Le Promefil a tous le dessus de la tête couvert de plumes en écailles, dont la couleur est d'un riche verd chatoyant, et se dorant plus ou moins suivant les aspects: celles du derriere et des côtés du cou, ainsi que du dos, des scapulaires, du croupion, et des couvertures du dessus de la queue, sont de la nature du velours et d'un noir profond. La gorge et tout le devant du cou, jusque sur la poitrine, sont couverts de plumes dures, en forme de spatules alongées, lesquelles s'appliquent tellement les unes contre les autres qu'elles paroissent former dans leur ensemble une plaque de métal d'un bleu brillant chatoyant en verd ou en pourpre, suivant les différents coups de lumiere qu'elle reçoit: cette belle plaque



Le Promefil. N.° 16

Barraband pinxit — De l'Imprimerie de Langlois — Grémillier Sculp.

est terminée sur la poitrine par un riche collier d'un vert d'émeraude, qui, suivant les aspects, semble doré ou pourpré, et séparé de la plaque du cou par une bande noire. Tout le reste du dessous du corps, y compris les flancs, le bas-ventre, les plumes des cuisses, et les couvertures du dessous de la queue, est d'un noir violacé, qui, suivant les aspects, semble être ou tout noir ou d'un pourpre foncé. Les ailes, dans leur entier, sont, en dessus, dans toutes leurs parties ostensibles, lorsqu'elles sont dans leur état de repos, d'un noir de velours; mais les deux dernieres plumes proche le dos portent à leur extrémité chacune une tache en arc, dont la couleur est d'un vert lustré et changeant, qui est le même que celui du devant du cou. Les deux pennes du milieu de la queue sont aussi entièrement de cette même couleur, tandis que toutes les autres sont d'un noir velouté. Enfin le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

Nous avons vu cinq individus de cette belle espece. L'un, celui d'après lequel nous en avons donné le portrait, fait partie de ma collection. MM. Temminck et de Raye en possedent aussi chacun un dans leur belle collection à Amsterdam. On en voit aussi un dans notre Muséum de Paris; et enfin le cinquieme est à Londres dans le cabinet de M. Bulock.

Cette espece habite la nouvelle Guinée, d'où elle nous parvient avec les oiseaux de paradis et les autres especes de promerops du même pays; mais elle est beaucoup plus rare dans nos collections que ces derniers, parceque cet oiseau étant bien moins propre à servir de panache que les autres, les habitants de la nouvelle Guinée n'en font probablement pas autant de cas que des oiseaux de paradis sur-tout.

LE PROMEROPS MULTIFIL.

(N° 17.)

Viellot, trompé par un mauvais dessin de cet oiseau qu'on lui a envoyé de Londres, l'a décrit et figuré sous le nom de manucode à douze filets, en plaçant ses filets au bout de chaque plume de la queue de l'oiseau, et lui donnant un dos blanc. Voilà une nouvelle preuve du danger qu'il y a de décrire les oiseaux d'après des dessins, lorsqu'on ne s'est pas d'avance assuré de leur vérité; car ce naturaliste a donné trop de preuves de son exactitude et de ses connoissances ornithologiques pour n'être pas convaincu qu'il ne se seroit pas mépris à ce point, s'il avoit vu l'oiseau en nature, au lieu de n'en avoir reçu qu'un dessin assez mauvais pour l'avoir trompé même sur le genre de l'espece, puisqu'il est certain qu'elle appartient à celui des promerops, et non à celui des manucodes; que ses filets terminent les plus grandes subalaires et non la queue, et qu'enfin il a le dos d'un vert glacé et changeant, et non pas blanc. Voici, au reste, la description détaillée de ce bel oiseau, qui a été long-temps fort rare dans les collections, mais qui aujourd'hui se voit dans plusieurs cabinets.

Le bec, qui est arqué, et dont la mandibule supérieure s'avance sur le front, où elle partage les plumes en deux pointes qui s'étendent jusque sur les narines, qu'elles cachent en grande partie, est d'un noir de corne. Les plumes de la tête, du cou, ainsi que celles de la poitrine, sont de la nature du velours, et d'un noir changeant en vert sombre ou en pourpre violet, suivant les aspects. Les plus grandes plumes de chaque côté de la poitrine, dont le fond participe des mêmes couleurs que ci-dessus, sont longues, larges, à tiges fortes, et portent toutes une belle bordure d'un riche vert d'émeraude le plus pur et le plus éclatant, mais changeant en pourpre ou paroissant doré, suivant les coups de lumière. Ces plumes qui débordent beaucoup sur les subalaires, ainsi que sur celles du haut de la poitrine, annoncent, par leur contexture, la roideur de leurs tiges, dont les tuyaux perçant la peau sont reçus sur un muscle extenseur, que l'oiseau a certainement la faculté de les déployer, de les relever, de s'en parer enfin, et



Le Promérops Multifil. N.º 17.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard Fils sculp.t

ont beaucoup de rapports avec celles des mêmes parties chez le grand promerops, que nous avons désigné par ses larges parures. Sur les flancs, de chaque côté, naissent de longues plumes blanc jaunâtre, à barbes lisses, désunies, qui imitent parfaitement, par leur nature, celles des mêmes parties chez l'oiseau de paradis, grand et petit émeraude, ainsi que chez l'oiseau de paradis rouge et le proméfil, et servent indubitablement aussi à parer l'oiseau dans ses moments d'atours, puisque tous leurs tuyaux, perçant la peau, sont implantés sur un muscle extenseur. Les plus longues de ces subalaires s'étendent au-delà de la queue, les dernieres du dessous se terminant chacune par un long filet nu sans barbes, de la force d'un crin, dont la couleur est brune, excepté à leur naissance, qui est blanche, ainsi que toutes les tiges de ces mêmes subalaires. Toutes les plumes du sternum, de l'abdomen, du ventre, et les couvertures du dessous de la queue, ainsi que les couvertures du dessous des ailes, sont d'un blanc jaunissant; le bas du derriere du cou, le haut du dos, le manteau enfin, ainsi que le croupion et les couvertures du dessus de la queue, sont d'une couleur mixte, qui, suivant les points de vue, semble ou noir pourpré, ou d'un vert chatoyant et comme bronzé. Toutes les couvertures du dessus des ailes, ainsi que les scapulaires et les dix dernieres plumes des ailes, sont d'un riche violet pourpré, et paroissent, à certain jour, comme barrées de lignes noires. Les dix premieres pennes alaires, ou les remiges, sont noires, à bordures extérieures violacées. La queue, qui est courte et composée de douze pennes égales, est d'un riche violet, et semble aussi barrée en travers de lignes noires, qui disparoissent à certains points de vue. Telle est la description exacte et détaillée de ce bel oiseau, faite sur un individu auquel il ne manquoit que les pieds, et auquel les préparateurs n'avoient point encore touché, et par conséquent dérangé les plumes de place, en collant celles d'une partie sur une autre partie de l'oiseau; ce qui ne leur arrive que trop souvent avec les dépouilles mal préparées, particulièrement celles des oiseaux de paradis, et de toutes les especes qui nous parviennent de la nouvelle Guinée.

J'ai vu cinq individus de cette espece, dont un, le plus beau et le mieux conservé, chez M. Becœur, à Paris; et comme dans ce nombre je n'ai non seulement pas trouvé à deux le même nombre de filets, mais jamais celui de douze, et que même, à l'un que j'ai vu dans la belle collection du duc de Deux-Ponts, il y avoit sept filets d'un côté, pendant qu'il n'y en avoit que quatre de l'autre, j'ai préféré le nom de *multifil* plutôt que celui de douze filets, pour caractériser cette espece, d'autant que ce nom, ne déterminant pas un nombre juste, n'exclut pas celui de douze, si par la suite il se trouvoit vrai que ce fût là le nombre exact des filets. On conçoit, au reste, que des filets qui n'ont pas plus de consistance qu'un crin doivent

être très sujets à se casser dans les différents mouvements de l'oiseau à travers les branches des arbres, et sur-tout si, comme les promerops d'Afrique, celui-ci s'accroche au tronc des arbres et se retire dans un trou; ce que j'aurois su si j'avois vu leurs pieds; mais aucun des cinq individus que j'ai examinés n'avoit les siens propres, et à tous on remarquoit aussi plusieurs filets cassés et manquant.

HISTOIRE NATURELLE

DES MÉROPS.

Nous réunissons ici sous le nom de mérops deux oiseaux qui, n'appartenant à aucune des divisions ou genres que nous avons établis des promerops proprement dits, des promerops grimpeurs, des promerops marcheurs, du promerops de muraille, et enfin du promépic, devoient nécessairement en être distingués. Peut-être même que, lorsqu'on connoîtra les mœurs et la maniere de vivre de ces deux especes, elles devront tout-à-fait être exclues de l'ordre des promerops, quoiqu'elles aient le bec long et arqué, seul caractere par lequel elles semblent s'en rapprocher un peu. Ce n'est donc qu'en attendant que nous les connoissions mieux que nous plaçons ici ces deux especes, qui me semblent, d'après l'analogie que je leur trouve avec les étourneaux, les martins, et les cassiques, devoir peut-être y être réunies, comme on a réuni le coracias, dont on connoît les mœurs, avec les choucas, le sirli d'Afrique avec les alouettes, malgré qu'ils aient chacun le bec long et arqué, analogue à celui des promerops. Ces deux mérops ayant même quelques caracteres différents l'un de l'autre, nous les indiquerons séparément dans la description que nous allons donner de chacun d'eux.



Le Mérops huppé. N°. 18.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t

LE MÉROPS HUPPÉ.

(N° 18.)

Buffon a décrit et figuré cet oiseau sous le nom de huppe noire et blanche du Cap de Bonne-Espérance, n° 697 de ses planches enluminées; cependant, d'après ce qu'il en dit lui-même, il auroit dû voir que cette espece ne pouvoit être comprise dans le genre de notre huppe. Un oiseau qui en effet a la mandibule supérieure du bec échancrée du bout, la langue cornée, pointue, divisée en plusieurs filaments, et de la longueur à-peu-près du bec; qui a les pieds extraordinairement forts, relativement à sa taille, et les ongles grands et arqués, quoiqu'il dise qu'ils sont semblables à ceux de notre huppe, et qui enfin se nourrit de fruit, n'est bien certainement pas un oiseau qui appartienne au genre de la huppe, ni à celui des autres promerops, qui tous ont des caracteres très différents, comme on l'a vu, et ne se nourrissent que d'insectes. Pourquoi encore nommer cet oiseau *huppe noire et blanche,* lorsqu'il n'a pas un atome de noir dans son plumage, ainsi qu'on le voit, au reste, d'après la description que Buffon donne lui-même de ses couleurs, qui sont, comme il le dit, d'un blanc pur sur la huppe, dont toutes les plumes sont très effilées, sur la tête et tout le dessous du corps, y compris les couvertures du dessous de la queue? Le manteau est d'un brun clair et comme poudreux, plus foncé sur le dos et les ailes, marquées de blanc vers le milieu de leurs pennes. Le croupion et la queue, qui est carrément coupée du bout, sont de la couleur des ailes. Le bec, les pieds et les ongles sont d'un jaune citron, ainsi que la langue et le dedans de la bouche.

Buffon assure que cet oiseau se trouve aux îles de France, à Madagascar, et au Cap de Bonne-Espérance; mais ce qu'il y a de certain à cet égard, c'est que je ne l'ai rencontré dans aucun des cantons du continent d'Afrique que j'ai parcourus, et qu'un habitant de l'île Bourbon m'a assuré que l'espece y étoit très abondante, qu'elle vivoit en grandes bandes, fréquentoit les lieux humides, les marais; qu'on l'y nommoit Martin, et qu'elle faisoit beaucoup de dégât aux cafiers, dont elle étoit très avide du fruit; ce qui prouveroit que cet oiseau doit avoir montré aux habitants beaucoup d'analogie avec les autres oiseaux auxquels on donne généralement dans l'Inde

le nom de Martin, pour qu'il en ait reçu le même nom. Pour peu, au reste, qu'on veuille faire attention, en comparant cet oiseau aux mainates et aux différentes espèces connues sous le nom de martin, on saisira d'abord et du premier coup d'œil l'analogie qu'il montre avec ces derniers, dont il a toutes les formes extérieures, à la seule différence près du bec, qui est ici plus alongé et un peu arqué, mais qui n'en a pas moins pour cela beaucoup de rapport avec celui des martins. Au reste, cet oiseau étant très commun aux îles de France, il faut espérer que quelques voyageurs nous apprendront un jour son histoire; ce qui déterminera positivement sa place dans la série des êtres.

J'ai vu jusqu'ici huit individus de cette espece; deux dans notre Muséum de Paris; les autres dans les cabinets de MM. Gigot Dorcy, Mauduit, l'abbé Aubry, Poissonnier; un chez mon ami M. Raye, à Amsterdam, et enfin le dernier fait partie de ma collection. N'ayant remarqué aucune différence sensible entre tous ces individus, il est probable qu'il n'y en a pas beaucoup peut-être dans les sexes, à moins cependant qu'ils ne fussent tous du même; ce qu'il seroit difficile de penser.



Le Mérops Jaunoir. N.° 19.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy *Guyard fils sculp.t*

LE MÉROPS JAUNOIR.

(N° 19.)

Quoique cet oiseau ait un bec très long, considérablement arqué, et beaucoup plus fort même que celui du plus grand des promerops connus, malgré que sa taille égale à peine celle de notre grive commune, je n'ai pu me déterminer à le ranger parmi les promerops, dont il differe par ses mandibules évidées dans leur intérieur; ce qui prouveroit assez qu'il doit avoir une langue passablement longue ; par la forme de ses ailes pointues, par ses longs tarses, par ses doigts tous séparés et grands, et enfin par toutes ses formes, qui tiennent beaucoup de celles des cassiques ou des troupiales, avec lesquels il a un air de famille qui frappe au premier regard, malgré son bec démesuré. Du reste, cet oiseau est d'un noir foncé, luisant, à l'exception des couvertures en forme de pennes qui cachent les tuyaux des grandes pennes alaires, et qui sont blanches; et du croupion, des couvertures du dessus de la queue, celles du dessous de cette derniere, ainsi que le bas-ventre, qui sont d'un jaune de jonquille, plus foible toutefois sous la queue qu'en dessus. Le bec et les pieds sont noirs. Je n'ai vu qu'un seul individu de cette espece, et qui fait partie de ma collection. Viellot en a décrit un, dont il a reçu le dessin de Londres, sous le nom de hâho, qu'on peut lui conserver, puisqu'il est probable qu'il a quelque rapport avec son cri ou ramage. Cet oiseau habite la Nouvelle-Hollande.

Buffon décrit, sous le nom de mérops rouge et bleu, un oiseau que Séba avoit le premier donné pour une pie du Bresil, et dont Mochring avoit fait un héron, et Brisson, un guêpier du Bresil. Comme nous n'avons pas plus vu cet oiseau que ces trois derniers auteurs, qui tous ne l'ont décrit que d'après Séba, ornithologiste peu exact, nous nous garderons bien de prononcer à son égard, vu qu'il doit paroître bien difficile de se faire une idée juste d'un oiseau placé dans quatre genres si différents, d'autant plus encore que la description de l'auteur original m'est très suspecte, par l'incohérence des couleurs de l'oiseau, dont tout le dessous du corps est rouge, tandis que le dessous des ailes seroit jaune, ce qui me paroît incompatible à cet ordre, cette harmonie, que la nature met dans ses productions.

LE PROMEROPS DE MURAILLE.

(N° 20 le mâle. N° 21 la femelle.)

Tous les naturalistes qui ont parlé de cette espèce, n'ont pas manqué d'en faire un oiseau grimpeur, et de le placer à côté de notre petit grimpereau d'Europe, et avec les sucriers; il est cependant bien certain qu'il ne grimpe pas plus que les sucriers ne le font, mais qu'il s'accroche seulement contre les murs, ou sur le tronc et les branches des arbres, pour y chercher, à la manière des autres promerops, les insectes dont il fait sa proie; car, quoi qu'on en dise, à défaut de mur ou de rocher, il s'accroche sur les arbres tout comme sur les murailles, ce dont j'ai été témoin plusieurs fois. D'ailleurs la forme de sa queue écourtée, à pennes molles, bien différente par là de celle des oiseaux grimpeurs, interdit à cet oiseau la faculté de grimper à la manière des pics; comme sa langue cartilagineuse, plate, triangulaire, et d'une seule pièce, bien différente aussi de celle en suçoir des sucriers, qui ont en outre la faculté de pousser cette langue hors du bec par le même mécanisme que celle des pics et du torcol, lui interdit aussi la faculté de pomper le miel des fleurs. Cet oiseau n'est donc ni un grimpereau, ni un sucrier, deux genres bien différents, quoiqu'on n'en ait fait qu'un, mais il est un vrai promerops, différent seulement de ces derniers par des tarses plus grêles, plus longs; par ses doigts plus alongés, plus minces, plus grands; par ses ongles plus effilés, plus longs, plus arqués; et enfin par ses mandibules creusées dans leur intérieur pour faire place à une langue qui s'avance au tiers de la longueur du bec, qui est également plus foible encore que celui des promerops proprement dits. La place la plus naturelle de ce promerops européen est donc à la suite des promerops proprement dits, entre ces derniers et les grimpars; mais comme il tient plus aux premiers, nous lui appliquons le nom de promerops de muraille, en le retranchant du genre des oiseaux grimpeurs, tout aussi bien que de celui des sucriers, parmi lesquels on l'a mal-à-propos placé à côté de notre grimpereau d'Europe, que je range à sa vraie place avec les promerops grimpeurs, sous la dénomination de grimpar, grimpereau.

Le promerops de muraille a d'ailleurs été si bien décrit par Buffon, sous le nom de grimpereau de muraille, que cela nous dispense de donner ici



Le Promerops de muraille mâle. N.° 20.

Laguele pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy Guyard père sculp.t





Le Promerops de muraille femelle N.° 21.

Barraband pinxit — De l'Imprimerie de Bouchet — [illegible] Sculp

le détail de ses couleurs ; mais nous observerons seulement, à l'égard des sexes dans cette espèce, que le mâle, qui se distingue en effet de la femelle par une cravate noire qui lui couvre la gorge et le devant du cou, ne conserve cet attribut que durant la saison des amours et le temps de l'éducation de ses petits; que ce temps passé, après la mue, il a comme elle cette partie blanche, et ne s'en distingue plus alors que par sa taille un peu supérieure, et par la couleur rose de ses ailes plus vive, plus étendue, et enfin par son bec un peu plus long que chez cette dernière. Quant aux jeunes, ils ressemblent à la femelle adulte, avec cette seule différence que le gris de perle des parties supérieures de leur corps a une teinte roussâtre, et que les taches circulaires de leurs pennes alaires ainsi que celles du bout des pennes de la queue sont en grande partie fauves au lieu d'être d'un beau blanc comme chez les vieux. Les jeunes ont aussi, avant l'âge d'un an, le bec plus court encore que celui des femelles adultes.

Ce bel oiseau tient au reste le premier rang parmi les plus beaux oiseaux qui ornent nos collections, et ne le cède même en rien à ceux des climats brûlants, sur les habits desquels éclatent en général avec profusion le brillant et les riches teintes des pierres précieuses ou des métaux les plus purs; placé à la suite des promerops d'Afrique et de l'Inde, tous plus ou moins richement vêtus, tous plus ou moins parés avec luxe et magnificence, notre promerops européen, dont l'élégante simplicité jointe à l'agréable ordonnance des couleurs douces et suaves de son vêtement, fixe l'attention en même temps qu'il commande l'admiration; et c'est avec plaisir que la vue s'arrête et se repose sur lui après avoir été éblouie du brillant attirail des autres promerops. Tel est le sentiment qu'on éprouve, lorsque, dans un riche salon de nos grands, les regards, fatigués de la profusion de l'or et des pierreries qu'étale un vain luxe sur l'habillement des femmes de nos crésus, il paroît tout-à-coup une beauté naïve, parée avec élégance, mais avec cette simplicité de l'innocence: tous les yeux se tournant vers elle, s'y fixent avec complaisance, et ne se reportent plus qu'avec une sorte de dédain ou de froide indifférence sur cet étalage pompeux de la vanité de nos matadors : en un mot, j'avoue que, jusqu'ici, j'ai toujours regardé notre promerops de muraille comme le plus joli oiseau sorti des mains de la nature, et qu'à l'imitation des anciens, qui ont consacré l'aigle au terrible Jupiter, le paon à la fière Junon, et la colombe à la tendre Vénus, je consacrerois de même notre promerops européen à la pudique Lucrece, en faisant de lui le symbole de la pudeur et de l'innocence.

HISTOIRE NATURELLE
DES
PROMEROPS MARCHEURS.

SECONDE DIVISION DES PROMEROPS.

Il s'agit ici de promerops qui ne s'accrochent pas au tronc des arbres, n'ayant pas les pieds conformés pour cela, comme l'ont les promerops proprement dits et les promerops grimpeurs, et qui par conséquent ne grimpent pas; car, pour grimper, il leur faudroit non seulement des ongles propres à se cramponner, mais encore une queue analogue à celle des oiseaux grimpeurs. Or, tous ces caracteres manquant à ces promerops, il étoit nécessaire, je pense, d'établir une ligne de démarcation entre eux et les premiers; ce que nous faisons ici, en établissant pour eux le genre des promerops marcheurs, puisqu'en effet ces oiseaux marchent et trottent par terre tout aussi bien que les perdrix et les cailles; ce que ne font jamais ni les promerops qui n'ont que la faculté de s'accrocher aux arbres, ni ceux qui y grimpent. Il étoit naturel, au reste, que des oiseaux qui cherchent leur proie dans la terre et sur sa surface aient la faculté de s'y promener, ce qu'ont nos promerops marcheurs. Mais qui croiroit, à tout ce préambule, qu'il ne s'agit ici que d'un oiseau très commun dans notre Europe, connu depuis plusieurs siecles, et auquel on a reconnu bien certainement tous les caracteres physiques et moraux désignés ci-dessus, puisque tous les naturalistes se sont accordés

à cet égard; ce qui n'a pas empêché cependant les méthodistes non seulement de le laisser avec les véritables promerops, mais même d'avoir fait de ces derniers des huppes; car enfin notre promerops marcheur n'est autre que notre *huppe*, si généralement connue par-tout, qui se trouve dans une grande partie de tout l'ancien continent, et dont tous les naturalistes, depuis Aristote jusqu'à ceux de nos jours, ont tous parlé. Belon a pensé que le nom françois, *huppe*, de cet oiseau, provenoit de la touffe de plumes qui orne sa tête; mais il est bien plus probable qu'il dérive de son nom latin *hupupa*, qui se prononçoit *houpoup*, puisque l'*u* en latin se prononçoit *ou*, comme tous les peuples, excepté les François, le prononcent même encore aujourd'hui; ce qui prouve, ainsi que le pensoit Varron, que ce nom a été formé du cri de l'oiseau, qui en effet crie continuellement *houpoup, houpoup*, nom qu'il seroit bon de lui rendre pour le distinguer d'une autre espece de son genre, qui, quoiqu'elle lui ressemble beaucoup, n'a pas le même cri. Le nom de notre huppe d'Europe seroit donc celui de promerops marcheur, *houpoup*, que je lui rends, puisque ce n'est évidemment que par corruption qu'il a été changé en celui de huppe, soit que le mot françois huppe, qui signifie la touffe de plumes dont plusieurs oiseaux ont la tête ornée, dérive du nom latin *hupupa* de cet oiseau, soit enfin, ainsi que le pense Buffon, que le contraire ait eu lieu, c'est-à-dire qu'on ait adopté le nom latin de l'oiseau pour exprimer en françois son attribut le plus remarquable, le faisceau de plumes qui couronne sa tête.

Les promerops marcheurs ont les mandibules pleines comme les promerops proprement dits; aussi, comme ces

derniers, ils ont une langue molle fort courte, et collée au fond du gosier; ils en ont aussi les ailes arrondies, et volent par conséquent de la même maniere, en battant beaucoup des ailes, ainsi que tous les oiseaux qui ont cette même forme d'ailes, tels que les vaneaux. Il ne manque donc aux promerops marcheurs que des pieds conformés pour se cramponner au tronc des arbres, pour appartenir au genre des promerops proprement dits; mais, destinés à chercher, ainsi que je l'ai dit, leur vie dans la terre et sur sa surface, la nature leur a donné des pieds propres à y courir, leurs doigts n'étant pas soudés ensemble, et leurs ongles étant émoussés, peu arqués, celui de derriere étant presque droit; ce qui est bien différent, comme on l'a vu, chez les vrais promerops, et chez ceux qui grimpent.



La Huppe ou le Promerops marcheur d'Europe mâle.

Barraband pinxit — De l'Imprimerie de Bourlier — 22 — Grémillier Sculp.

LE PROMEROPS MARCHEUR HOUPOUP MÂLE

(N° 22 celui d'Europe.)

Cette espece qui, ainsi que je l'ai dit, n'est que l'oiseau nommé anciennement *hupupa* en latin, *huppe* en françois, et auquel je substitue son vrai nom formé d'après son cri, *houpoup*, est si généralement connue, et a été décrite si exactement, qu'il est inutile, je pense, de détailler ici ses couleurs; il me suffira de dire, à son égard, que le mâle est un peu plus fort que la femelle, quoiqu'on ait dit le contraire; mais il est facile de concevoir que ce n'est pas dans les collections qu'il faut juger de la taille des oiseaux, puisqu'il dépend beaucoup des préparateurs de leurs dépouilles de les agrandir où de les rapetisser; comme non plus il ne faut pas comparer un mâle d'un pays avec la femelle d'un autre pays pour s'assurer de leurs tailles respectives, puisqu'il arrive souvent que, dans un canton abondant en nourriture, les oiseaux de même espece y sont plus forts que dans d'autres où ils en ont moins eu. C'est donc pour avoir tué plus de deux cents couples de cette espece, tant en Europe qu'en Afrique, et après avoir toujours comparé les mâles d'un canton avec les femelles du même canton, que j'ai très bien constaté que les femelles sont toujours plus petites que les mâles; qu'elles ont le plumage moins foncé en roux, la huppe moins haute, et enfin le bec plus court que ces derniers. Le bec des jeunes de l'année est encore plus court que celui des femelles, et ils ont en outre les flancs, le ventre et les couvertures du dessous de la queue plus blanchâtres et plus tachetés de brun-clair que ces dernières.

Cet oiseau pond trois ou quatre œufs, cinq au plus, et la femelle les dépose dans un trou, soit dans un arbre, soit dans un mur, soit dans un creux de rocher: elle ne construit pas de nid, et n'amasse aucune matiere douillette; mais comme elle s'approprie souvent les trous d'oiseaux qui y font des nids, elle s'en sert comme elle les trouve, ce qui arrive au reste à tous les oiseaux qui font leur nid dans des trous, et qui tous généralement s'approprient les nids fermés qu'ils trouvent à leur bienséance (1). J'ai observé

(1) J'ai trouvé une nichée de cet oiseau dans un vieux nid de pie abandonné. Ce nid étant fermé, il étoit l'équivalent d'un trou.

encore que le mâle couve aussi bien que la femelle; mais jamais si long-temps qu'elle. Il est vrai que le repaire de cet oiseau est fort puant, fort sale, par la quantité d'ordures qu'y font les jeunes, et que la mere ne peut pas jeter facilement dehors; et il en est de même encore à l'égard de tous les oiseaux qui élevent leurs petits dans un trou profond.

On a pensé que cet oiseau faisoit un nid qu'il enduisoit d'excréments, parceque les petits tournant toujours leur derrière en dehors pour faire leurs ordures, ce que font encore les petits de tous les oiseaux, il s'en amasse à la longue un haut rebord circulaire tout autour d'eux, de maniere qu'ils se trouvent à la fin comme enfermés dans un nid formé d'ordure, dans laquelle s'empêtrent les doigts de ceux qui veulent les dénicher, en enfonçant la main dans leur trou obscur; ce qui m'est arrivé souvent à moi-même, et m'a fait croire long-temps, lorsque je ne pensois guere aux observations, que ces oiseaux gâchoient leur nid d'excréments comme les hirondelles gâchent le leur avec de la terre.

L'espece du houpoup, ou de notre huppe, si on l'aime mieux, car il s'agit moins ici de sa dénomination que de la rétablir dans la place qu'elle tient dans la chaîne des êtres, est répandue dans presque tout l'ancien Continent; mais je doute qu'elle reste l'année entiere dans un même pays, quoiqu'on ait dit qu'elle étoit sédentaire en Égypte, ou du moins qu'il y en avoit de sédentaires et d'autres de passage, et que les premieres se distinguoient des dernieres par leur plumage plus foncé en roux, ce que j'ignore; mais ce que je sais bien positivement, c'est que l'espece est fort abondante dans l'intérieur de l'Afrique méridionale; qu'elle y forme une race très distincte de celle d'Europe, leur plumage y étant toujours d'un roux bien plus foncé que celui des individus des pays froids, et qu'elle n'est pas sédentaire dans toute la partie d'Afrique que j'ai parcourue; qu'elle n'y forme pas une espece particuliere, parcequ'elle y a les mêmes allures, le même cri, les mêmes habitudes, enfin les mêmes caracteres physiques et moraux: et je suis certain encore que, lorsque ces oiseaux quittent nos contrées, ils ne vont pas jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, car sans quoi on y en trouveroit aussi de pareils, pour le plumage, à ceux de ce pays.

J'ai vu des individus de cette espece, rapportés d'Égypte, du Sénégal, de la Chine, des Indes, et je les ai trouvés semblables, pour la couleur, à ceux que j'ai recueillis au Cap; tandis que ceux que j'ai vus de Russie, d'Allemagne, de la Hollande, de tous les pays septentrionaux enfin, étoient en tout semblables à ceux qu'on trouve en France. Il y a donc dans cette espece deux races très distinctes, l'une des contrées chaudes, et l'autre des pays froids, lesquelles deux races, ne se mêlant pas, se perpétuent constamment chacune dans les mêmes couleurs. Ce que j'ai remarqué au reste pour toutes les especes qui sont communes au Cap et à notre Europe, et qu'on distingue toujours à leurs couleurs plus vives, plus fon-

cées dans les pays chauds, seule différence qu'apporte celle des climats sur les oiseaux.

Les colons du Cap nomment cet oiseau *wid hop*, *kuyf kop* (tête-huppé), *bos haanetje* (coq de bois), *stincker* (puant), *stinckt voogel* (oiseau puant). Ces noms, comme on voit, tirent leur origine ou du cri de l'oiseau ou de l'attribut de sa huppe en forme de crête, et ont tous rapport aux noms populaires qu'on lui a donnés dans tous les pays qu'il habite.

J'ai cru inutile de donner ici une figure d'une huppe du Cap, d'autant que Viellot en a donné une passable pour sa couleur.

LE PROMEROPS MARCHEUR LARGUP MÂLE.

(N° 23.)

Cette espece a, du premier coup d'œil, de si grands rapports avec la précédente, qu'il eût été facile de la considérer comme n'en étant qu'une simple variété, même accidentelle, si sur-tout nous n'avions pas été à même de les observer dans leur état naturel, et de saisir les différences qui les caractérisent, et qui ne laissent aucun doute que ces deux oiseaux ne forment deux especes très distinctes. Les caracteres les plus saillants par lesquels le largup differe du houpoup sont, qu'au lieu d'avoir, comme ce dernier, toutes les pennes de la queue égales, elles sont chez lui un peu étagées, de maniere que sa queue étalée s'arrondit du bout, tandis qu'elle est carrément coupée chez le premier. La queue du houpoup porte de plus une large barre blanche transversale, qui, lorsque la queue est déployée, présente un angle ouvert du côté du bout de cette derniere, ce qui manque à la queue de l'autre, dont toutes les pennes sont seulement lisérées extérieurement d'une ligne gris-blanc sur fond noir. Outre ces caracteres bien marqués, il y en a encore un autre qui distingue particulièrement ces deux especes; c'est que chez le houpoup la huppe se partage longitudinalement en deux touffes très distinctes lorsque l'oiseau les releve, tandis que chez le largup la huppe ne forme qu'une seule touffe, qui, lorsque l'oiseau l'étale, semble un éventail ouvert en travers de la tête, semblable absolument à la huppe d'un tiran huppé que Buffon décrit et figure dans ses planches enluminées. Ce caractere est d'autant plus concluant pour déterminer la différence spécifique entre nos deux promerops marcheurs, qu'il n'a lieu que parcequ'il y a réellement une différence marquée dans les organes par lesquels ces deux oiseaux ont la faculté de relever leur huppe, ou, pour mieux m'exprimer, leur aigrette, non composée, comme les huppes ordinaires, de plumes molles, seulement plus longues que chez les oiseaux non huppés, et qui ne se redressent que par une sorte de contraction de la peau, comme les quadrupedes hérissent leurs poils; l'aigrette de ces promerops marcheurs est donc au contraire composée de plumes analogues aux pennes, et ce sont réellement des pennes surabondantes dont la nature a orné leur tête : ces pennes, dont tous les tuyaux percent la peau, sont implantées sur un muscle extenseur, par le moyen duquel



Le Promérops marcheur d'Afrique. N.° 23

Auguste pinx.t

De l'Imprimerie de Millevoy.

ces oiseaux ont la faculté de les relever avec force. Telles sont les aigrettes des cacatoes, les plumes subalaires de certains oiseaux de paradis, celles de la nuque du magnifique, celles des épaules du superbe, celles du croupion du paon, celles enfin de tous les oiseaux auxquels la nature a accordé de ces plumes de luxe, avec lesquelles ils se parent en les étalant chacun à leur maniere, par le moyen d'un muscle extenseur sur lequel elles sont toutes implantées. Or, chez le houpoup, ou la huppe, si l'on veut, les plumes de chaque rang de son aigrette sont implantées sur un muscle séparé, ce qui forme nécessairement deux aigrettes paralleles, tandis que chez le largup les plumes de son aigrette ne sont implantées que sur un seul muscle, ce que j'ai bien vérifié en écorchant ces oiseaux. D'après cela, je pense être très fondé à séparer ces deux oiseaux et en faire deux especes bien distinctes; la premiere, sous le nom d'houpoup, formé du cri de l'oiseau, et l'autre, dont il est mention, sous celui de largup, par rapport à son aigrette qui, étant étalée, présente la forme d'un éventail ouvert, ce qui donne à ces deux aigrettes relevées un aspect très différent l'une de l'autre. Quant aux couleurs, elles sont chez le largup sur la tête, le cou, le manteau, la poitrine, jusqu'au milieu du sternum, d'un roux orangé; le croupion est noirâtre, ainsi que les couvertures du dessus de la queue. Les couvertures du dessus des ailes sont noires, bordées et variées de blanc et de roux fauve : les grandes pennes alaires et celles de la queue sont noires, lisérées extérieurement de gris-blanc. Depuis le milieu du sternum jusqu'aux couvertures du dessous de la queue les plumes sont blanches, avec un trait brunâtre au milieu de chacune d'elles; l'aigrette est sur fond roux orangé, barrée de quatre bandes noires, le bec est gris à la naissance, et noir du reste, ainsi que les ongles; les pieds sont bruns et les yeux marron foncé.

Cet oiseau habite les grandes forêts du pays des Caffres, où l'on l'aperçoit sur les sentiers que tracent le grand gibier, et notamment les éléphants et les buffles, dont il éparpille les excréments pour y chercher les vers qu'ils contiennent, ou les insectes qui les recherchent eux-mêmes. Dans ma caravane, mes chasseurs d'oiseaux ne nommoient celui-ci que *stront vreeter* (mangeur de merde) nom que je n'ai pas jugé à propos de lui conserver, parcequ'en effet il ne se nourrissoit pas d'excrément, quoiqu'il les recherchât, parcequ'il étoit sûr d'y trouver et des vers et des insectes. Aussi le vrai moyen de tirer facilement ces oiseaux, et que nous employons toujours avec succès, étoit de se cacher à la portée des tas de fientes d'éléphants et de les y attendre, d'autant qu'ils sont naturellement très méfiants. La femelle ne differe du mâle que par ses couleurs moins vives et par sa huppe moins longue que chez le premier.

Le largup niche dans un trou d'arbre, et dépose ses œufs, au nombre de quatre, sur la poussiere du bois vermoulu; ceux-ci sont d'un roux pâle parsemé de petits points noir-brun. Le cri du mâle exprime très distinctement

cro, cro, cro. — Cro, cro, cro., qui est, je pense, son chant d'amour, et qu'il fait entendre tous les matins pendant plusieurs heures de suite; mais quand nous surprenions ces oiseaux par terre, où ils trottent aussi bien qu'une caille, ils faisoient entendre en partant un cri précipité, clac, clac, clac, qui, je crois, ne provenoit que du cliquetis de leurs mandibules l'une contre l'autre, comme la cigogne le pratique aussi.

Sonnini fait mention d'une huppe toute noire qui, suivant ce que lui a assuré Viellot, habite vers le royaume de Congo. Je n'ai point vu cette espece, ainsi je ne puis décider si elle appartient au genre des promerops marcheurs ou à celui des autres promerops, d'autant que Viellot lui-même ne l'a pas décrite en parlant des promerops. Quant à la huppe noire et blanche du Cap, décrite par Buffon, voyez mon mérops huppé, n° 18, à la suite des promerops.

HISTOIRE NATURELLE

DES

PROMEROPS

GRIMPEURS OU DES GRIMPARS.

TROISIEME DIVISION DES PROMEROPS.

Il est peu de genres d'oiseaux plus propres que celui des grimpars pour faire sentir aux naturalistes la futilité des méthodes de classification, basées uniquement sur les caracteres extérieurs, et particulierement de ceux pris de la conformation du bec, puisqu'on trouve à peine deux especes de ce genre, chez lesquelles cette partie soit semblable; de sorte qu'il eût été facile d'en former autant de genres différents que jusqu'ici nous en connoissons d'especes; aussi voyons-nous, à cet égard, que plusieurs méthodistes n'ont pas manqué de faire trois genres, des trois seules especes qu'ils en connoissoient de leur temps. Gmélin, ayant placé notre grimpar talapiot parmi les loriots, sous le nom *d'oriolus picus,* comme s'il y avoit le moindre rapport entre un pic et un loriot; notre grimpar picucule parmi les mainates, sous le nom de *gracula cayennensis*, et enfin notre grimpar grimpereau (*certhia familiaris*) avec les sucriers, lesquels n'ont aucune analogie avec cet oiseau, pas plus enfin que les loriots et les mainates, qui forment deux genres distincts, n'ont de rapports avec les oiseaux grimpeurs, soit par leurs formes, leurs mœurs, leurs habitudes et leurs manieres de vivre, pendant qu'il est certain que tous nos grimpars grimpent tout aussi bien que les pics, et que tout est commun

entre eux, à l'exception seule du bec qui est différent dans chaque espece. Ce qu'il y a encore de plus extraordinaire à l'égard des trois especes mentionnées plus haut, c'est qu'aucune d'elles ne se trouve admise dans l'ordre des oiseaux grimpeurs de nos méthodistes, quoique tous s'accordent à dire qu'elles grimpent; or, ni les sucriers assurément, ni les mainates non plus, ni enfin, bien moins encore, les loriots ne grimpent; ainsi, par quelle contradiction inconcevable ranger parmi eux des oiseaux qui grimpent; et pourquoi encore, ayant reconnu, avoué, que ces oiseaux grimpoient comme les pics, quoiqu'ils eussent les doigts divisés, un par-derriere et trois par-devant, nommer pieds grimpeurs les pieds d'oiseaux dont les doigts sont disposés de deux en deux, tandis que de tous les oiseaux qui grimpent effectivement, nous ne connoissons, jusqu'ici, que les pics seuls qui aient les pieds divisés ainsi; car il est incontestable que les toucans, les coucous, les anis, les couroucous, les touracos, les barbus, les jacumars, les perroquets, et même le torcol, etc. etc. qui tous ont les doigts *bis-bidactils*, ne grimpent absolument jamais et ne peuvent même pas grimper, puisque la nature leur a refusé à tous l'attribut nécessaire à cette fonction. Pourquoi donc avoir formé de tous ces oiseaux et des pics l'ordre des grimpeurs? Par quelle contradiction encore, de la part des méthodistes, d'avoir donné des pieds *marcheurs* ou *ambulatoires*, aux guepiers et aux martin-pêcheurs, qui ne se posent que très rarement par terre, et ne font pas un pas dans toute leur vie, tandis que tous les oiseaux, au contraire, qui marchent et courent continuellement, comme les perdrix, les cailles, les outardes, les vaneaux, tous les échassiers enfin, se trouvent n'avoir pas des pieds marcheurs. Quelle incohérence d'idées, quelle conception, et quelles connoissances ornithologiques, pour s'aviser de faire des méthodes de classifications!

Les grimpars tiennent donc d'un côté aux promerops, par leur maniere de vivre et par leurs habitudes, en même temps qu'ils se rapprochent des pics, par la faculté qu'ils ont de grimper; mais comme ils ont beaucoup plus de rapports, en général, avec les premiers dont ils ont la forme des pieds, nous nous sommes crus suffisamment autorisés à en composer une troisieme division de ces derniers, sous la dénomination d'ordre de promerops grimpeurs ou de celui générique de grimpars, dont nous allons détailler les caracteres physiques et moraux.

Les grimpars ont les os de la tête épais, durs et très lourds par conséquent; leur bec est projeté de maniere que toute sa force répond au centre de la tête (tête marteliere); telle est la forme de celle de tous les oiseaux qui piochent, sapent ou piquent, et font, en un mot, effort de cette partie pour se procurer leur subsistance : ils ont le bec plus ou moins long, plus ou moins épais, plus ou moins arqué; mais les mandibules en sont évidées dans leur intérieur, pour faire place à la langue qui, chez toutes les especes, est cornée, plate, triangulaire, frangée plus ou moins sur ses bords, s'étendant à-peu-près aux deux tiers de la longueur du bec, et n'étant point attachée comme celle des pics, du torcol, des sucriers et des oiseaux mouches, et n'est par conséquent pas susceptible d'être poussée hors du bec comme chez ces derniers; nous avons vu que les promerops, proprement dits, ont les mandibules pleines, la langue molle, petite et collée au fond du gosier. Les tarses et les doigts sont robustes et couverts d'écailles solides; ces derniers sont réunis et armés d'ongles cramponnants, absolument comme chez les promerops, proprement dits; et, ainsi que ceux-ci, les grimpars ont également le haut des tarses emplumé. La queue plus ou moins étagée, est semblable à celle des pics, et conformée pour s'appuyer dessus, et s'en aide pour

grimper par le moyen de l'élasticité et de la roideur de la tige de ces pennes, toutes terminées par une pointe cornée, conformée comme autant de griffes qui, consolidant tous les points d'appuis, doivent nécessairement beaucoup augmenter chez ces oiseaux la faculté de grimper avec plus de célérité que les pics mêmes, dont en général les pennes de la queue sont dépourvues de ces pointes; je dis en général, parceque quelques pics cependant en ont la queue munie.

Les grimpars ont les muscles du cou très forts; ils ont les plumes rudes, seches, à barbes lisses et désunies, le corps nerveux, la chair maigre, dure et de mauvais goût; leur peau est épaisse et coriace : ils habitent les grands bois, fréquentent les arbres morts de préférence à tout autre, par rapport à la grande quantité d'insectes et de larves qu'ils y trouvent, et qui forment leur unique nourriture; mais n'ayant pas la langue harponante des pics ils ne peuvent que ramasser ceux qui pullulent à la surface du tronc et des branches, sous l'écorce ou sous la mousse qu'ils détachent, et enlevent avec le bec à mesure qu'ils grimpent. En derniere analyse, ces oiseaux sont alertes, très méfiants, toujours en mouvement, et continuellement en recherches pour satisfaire leur voracité naturelle. Ils nichent dans des trous d'arbres sans y faire de nid, pondent de quatre à sept œufs sur la poussiere du bois vermoulu, et lorsque leurs petits ont pris l'essor, ils rentrent tous les soirs avec le pere et la mere, dans le même trou qui leur a servi de berceau, pour y passer la nuit, seul moment où la famille se réunit; car, pendant le jour, chacun vaque isolément à ses besoins, du moment que les jeunes ont reçu l'instruction nécessaire pour se pourvoir eux-mêmes. Ces mœurs sauvages sont, comme on voit, les mêmes que celles des pics, des promerops, et des sittelles, qui tous montrent beaucoup d'analogie entre eux et les grimpars, d'autant, comme on le verra,

qu'il est de ces dernieres qui se rapprochent des promerops par leur bec arqué, pendant qu'il en est d'autres qui ont cette partie conformée comme celle des pics, et enfin que nous en ferons connoître un qui a le bec court et rebroussé des sittelles, pendant qu'on trouve aussi plusieurs pics qui ont le bec un peu arqué (le pic aux ailes d'or de l'Amérique du nord, pl. enluminées de Buffon, n° 693, mon pic laboureur d'Afrique qui, quoiqu'ayant la queue des oiseaux grimpeurs, ne grimpe cependant jamais). Un autre dont le second doigt interne de derriere est tellement petit et collé contre le tarse qu'il est très inutile à l'oiseau (le pic vert du Bengale, pl. enluminées de Buffon, n° 695); un troisieme, figuré, je crois, par Edwards, et qui n'a que deux doigts par-devant, et un seul par-derriere; enfin un quatrieme pic qui a la queue fort courte, et composée de plumes molles, qui bien certainement interdit à cet oiseau la faculté de grimper, (le petit pic de Cayenne, pl. enlumin. de Buffon, n° 786), espece dont M. de Lacépède s'est avisé de faire un todier. Toutes ces especes qui semblent s'éloigner de leurs genres par quelques caracteres différents, et qui par-là se rattachent les unes aux autres, ainsi qu'à d'autres genres voisins, sont bien propres à lier et à faire connoître les genres qui appartiennent effectivement à un même ordre.



le Grimpar Nasican mâle. N.° 24.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t

LE GRIMPAR NASICAN.

(N° 24.)

Ce grimpar se distingue des autres especes par son bec très long, arrondi sur ses faces, et dont la mandibule supérieure se termine par un petit croc; c'est une espece nouvelle, dont aucun naturaliste, que je sache, n'a parlé encore. Il a le dessus de la tête brun-clair, chaque plume de cette partie ayant un trait longitudinal roussâtre dans son milieu. Le derriere du cou, sur fond brun-roussâtre, porte deux bandes blanc-sale qui, de chaque côté, remonte jusqu'aux yeux. La gorge et les joues sont blanches. Les plumes du devant du cou et de la poitrine sont formées en écailles alongées, blanches en leur milieu, et bordées de brun-roussâtre, ce qui forme une sorte de marqueterie réguliere très agréable à l'œil. Un roux-clair semé de quelques plaques blanches irrégulieres couvre le sternum. Le bas-ventre, les cuisses et les couvertures du dessous de la queue sont d'un roux-pâle. Le haut du dos, les scapulaires, toutes les couvertures des ailes et les pennes de ces dernieres dans leur partie visible, quand l'aile est ployée, ainsi que le croupion et les couvertures du dessus de la queue, et la queue elle-même sont d'un roux ardent. Le bec est d'un jaune blafard, plus jaune sur la pointe. Les pieds sont bruns et les ongles d'un brun-jaunâtre. Cette espece se trouve au Brésil et à Cayenne; mais dans cette premiere partie les individus sont plus grands, plus forts de taille que dans la seconde. On en voit, dans notre muséum de Paris, un individu rapporté du Brésil, et c'est celui dont nous avons donné le portrait. M. Raye de Brenkelerwart possede aussi à Amsterdam un individu de la même espece, rapporté de Cayenne, et qui est plus petit d'un tiers à-peu-près que l'autre. Ces deux individus sont les seuls que nous ayons jusqu'ici été à même de voir. Il est probable que le long bec de cet oiseau doit lui servir à fouiller très avant dans les trous d'arbres pour y trouver les larves de scarabés, et que le petit croc qui arme le bout de la mandibule supérieure lui sert à les accrocher solidement pour les tirer de leur retraite cachée, et en faire sa proie, ainsi que le pratiquent les pics avec leur langue harponante.

LE GRAND GRIMPAR.

(N° 25.)

Voici encore un grimpar d'une espece nouvelle, et qui, par son bec très courbé, semble le plus avec l'espece précédente, et notre grimpar grimpereau d'Europe, se rapprocher par-là des promerops proprement dits. Il a le dessus de la tête et le haut du cou d'un brun-roussâtre, chaque plume de ces parties ayant un trait longitudinal roux-clair dans son milieu. La gorge et les joues sont d'un blanc-sale; mais sur ces dernieres jusqu'au-dessous des oreilles on remarque une sorte de marqueterie noir-brun, formée par ondes. Le devant du cou, la poitrine, ainsi que toutes les plumes qui revêtent le sternum, les flancs, le bas-ventre, les cuisses et les couvertures du dessous de la queue, sont d'un roux-clair qui s'affoiblit toujours plus à mesure qu'il approche de la queue. Le manteau, les scapulaires, toutes les couvertures du dessus des ailes, les pennes de ces dernieres, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, et les pennes de cette derniere, sont d'un roux ardent, couleur du bois de cedre poli. Le bec est brun; les tarses, les doigts et les ongles sont d'un brun-jaunâtre. J'ai vu sept individus de cette espece, tous rapportés du Brésil, et dans ce nombre quelques individus étoient un peu moins forts de taille que celui dont nous avons donné le portrait en tête de notre description, pendant que d'autres avoient tout le dessous du corps rayé transversalement en forme d'écailles brunes sur fond roux-clair. Ces derniers étoient des jeunes qui n'avoient point encore quitté leur livrée du premier âge; ce que j'ai reconnu facilement à la nature de leurs plumes, ainsi qu'à la foiblesse des os de leur crâne; il est donc probable que les individus plus petits, mais semblables de plumage à celui que nous avons décrit, étoient des femelles. On remarque même encore, sur le mâle que nous avons fait peindre, plusieurs plumes du jeune âge qu'on aperçoit çà et là sur quelques parties de son corps.



Le Grand Grimpar. Mâle Nº. 25.

Barraband pinxit   de l'Imprimerie de Millevoy



Le Grimpar Picucule. N.° 26.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t

LE GRIMPAR PICUCULE MÂLE.

(N° 26.)

Buffon est le premier qui nous a fait connoître cette espece et la suivante, qui lui étoient parvenues toutes deux de Cayenne pour le Cabinet du Roi; l'une sous le nom de picucule, et l'autre sous celui de talapiot, que nous leur conservons, malgré qu'il soit probable qu'il y a eu de la part de M. Daubenton le jeune, éditeur des planches de Buffon, erreur sur les noms de ces deux oiseaux; car il me semble qu'il eût été bien plus convenant de nommer picucule celui des deux oiseaux dont le bec tout droit et triangulaire ressembloit le plus à celui des pics, que de donner ce nom à l'autre qui a le bec très différent. Cependant, comme cette erreur, si effectivement c'en est une, a prévalu chez tous les nomenclateurs, nous nous y sommes conformés, à notre grand regret cependant, pour ne pas changer les noms de ces deux especes. Nous nommerons donc grimpar picucule l'espece dont nous faisons le sujet de cette description, ainsi qu'elle se trouve dénommée dans les planches enluminées de Buffon, N° 621, où elle est même représentée d'une maniere assez reconnoissable.

Le grimpar picucule, parvenu dans son état parfait, a le front, tout le dessus de la tête, le cou, jusque sur la poitrine, couverts de plumes rayées longitudinalement de roux-clair sur fond brun-roussâtre, ces rayures s'élargissant toujours davantage, à mesure qu'elles approchent du bas du cou; tout le dessous du corps, en y comprenant les flancs, le ventre, les cuisses, et les couvertures du dessous de la queue, est rayé en hachures transversales d'un brun-roussâtre, sur un fond plus clair. Le haut du dos, et les scapulaires, ainsi que toutes les couvertures des ailes, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun-roussâtre, festonné transversalement, mais très légèrement, de brun-noir. Les pennes des ailes et celles de la queue sont d'un roux-canelle; le bec enfin légèrement arqué, et terminé par un petit croc, est d'un brun-noir jaunissant vers la pointe. Les pieds et les ongles sont d'un brun-jaunâtre. La femelle ne differe du mâle que par sa taille un peu inférieure à celle de ce dernier. Quant aux jeunes ils ont des rayures transversales sur la tête et tout le cou, au lieu d'avoir sur ces parties des traits longitudinaux; leur couleur est aussi en général d'un

roux moins vif sur les ailes et la queue, et la rayure transversale des scapulaires est encore plus prononcée chez eux que chez les vieux. Le bec et les pieds ainsi que les ongles sont jaunâtres; enfin chez les jeunes, le petit crochet qui termine la mandibule supérieure, ainsi que les pointes roides des pennes de la queue ne paroissent point encore.

D'après cette description et celle de l'espece précédente, il résulte qu'il seroit possible de confondre le grimpar picucule avec celui que nous avons surnommé le grand grimpar. Mais si on fait attention à la courbure du bec de ce dernier, et sur-tout au bout de la mandibule supérieure, qui chez lui ne se termine point en crochet, on distinguera d'abord les individus adultes des deux especes, et on les distinguera bien mieux encore à tout âge, en ce que le grimpar picucule, quoique un peu inférieur de taille au grand grimpar, a le bec beaucoup plus fort, plus épais que le dernier, outre qu'il a aussi les ailes et la queue plus longues. Un coup d'œil, au reste, sur les portraits de ces deux especes, suffira pour les distinguer toujours l'une de l'autre.



Le Grimpar talapiot mâle. N.o 27

De l'Imprimerie de Millevoy

LE GRIMPAR TALAPIOT MÂLE.

(N°. 27.)

Cette espece de grimpar est celle que nous aurions desiré nommer picucule, par rapport à son bec filé droit et triangulaire, comme celui des pics en général, et que Buffon a nommé dans ses planches enluminées, n° 605, talapiot, nom que nous lui conservons, quoiqu'à regret cependant, mais qu'il seroit bon de changer dans une ornithologie générale, pour asseoir du moins les connoissances ornithologiques sur des bases solides, invariables, qui ne donnassent plus lieu à ces erreurs trop multipliées dans cette science, par tous ces noms mal appliqués, qui, laissant toujours dans le doute celui qui veut l'étudier, nuisent plus à nos connoissances qu'ils ne les avancent.

Le grimpar talapiot est donc facile à distinguer de ses congenaires par son bec trigone, filé, droit, et terminé en pointe mousse. Il a tout le dessus de la tête et le derriere du cou brun-roux : chaque plume de ces parties ayant un trait blanc-sale en son milieu. Les côtés et le devant du cou, ainsi que la poitrine, sont couverts de plumes formées en écailles alongées, blanches, à bordures brun-roussâtres, ce qui forme, comme dans l'espece du grimpar nasican, une jolie marqueterie réguliere. Le sternum, les flancs, le ventre, les cuisses et les couvertures du dessous de la queue sont roussâtres, chaque plume de ces parties étant lignées longitudinalement de blanc-sale, ces lignes étant toujours moins apparentes à mesure qu'elles descendent. Le haut du dos et les scapulaires, ainsi que toutes les couvertures des ailes, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, les pennes des ailes, ainsi que celles de la queue sont d'un roux-vif, couleur de canelle fine. Le bec est jaune; les pieds sont couleur de plomb. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et la marqueterie du devant de son cou est moins pure, et descend moins bas que chez le mâle. Chez les jeunes cette marqueterie est peu sensible, le fond en étant d'un roux-clair; le bec est brun; le roux des ailes tire au brun, et l'on remarque une fine rayeure transversale dessus et dessous tout le corps. Cette espece est de la Guyane; elle y est même fort commune, à ce qu'il paroît, car elle abonde dans tous les envois d'oiseaux qui nous arrivent de Cayenne.

LE GRIMPAR ENFUMÉ.

(N° 28.)

Voici encore un grimpar, dont aucun naturaliste n'a fait mention dans le genre du moins auquel il appartient, car il seroit bien difficile, pour ne pas dire impossible, de reconnoître dans tous ces volumineux ouvrages de nomenclature, fruit d'une stérile et froide compilation, toutes les especes qui s'y trouvent rangées parmi des oiseaux, avec lesquels ils n'ont souvent pas la moindre analogie, comme nous l'avons prouvé déja nombre de fois, et à l'égard même des trois seules especes du genre des grimpars qui étoient connus avant nous. Le grimpar enfumé a le bec noir blanchissant vers la pointe, où il se termine par un petit crochet. Le dessus de la tête et le derriere du cou, ainsi que les joues, sont d'un brun terne, comme enfumé, ou couleur de suie; mais un petit trait roux-clair couronne le dessus et le dessous de chaque œil, ce qui égaye un peu le plumage monotone de cet oiseau. La gorge est roussâtre; le devant du cou, la poitrine, les plumes qui revêtent le sternum, les flancs, le ventre, les cuisses et les couvertures du dessous de la queue sont d'un brun-roussâtre, qui s'affoiblit toujours davantage à mesure qu'il approche du ventre. Le haut du dos, les scapulaires, le croupion, ainsi que les couvertures du dessus de la queue, sont d'un brun de suie, et les pennes des ailes et de la queue d'un roux-canelle, cette derniere étant légerement étagée, s'élargissant du bout, et ayant les pointes de ses pennes peu apparentes à l'œil, mais fort sensible au toucher. Les pieds sont plombés. Nous n'avons vu que deux individus de cette espece qui se trouve à Cayenne, et dont l'un fait partie de ma collection, et l'autre de celle de mon ami M. Dufresne, aide naturaliste au muséum de Paris.



Le Grimpar enfumé. N.° 28.

Langlois pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy Gayard fils sculp.t



Fig. 1. Le Grimpar grimpereau Mâle. N.° 20.
Fig. 2. Le Grimpar Maillé Mâle.

Auguste pinx. De l'Imprimerie de Millevoye. Guyard fils sculp.

LE GRIMPAR GRIMPEREAU MÂLE.

(N° 29 fig. 1.)

Il ne faut que lire dans Buffon l'histoire de notre grimpereau d'Europe, *certhia familiaris*, et s'en rapporter même aux caracteres physiques que tous les naturalistes lui ont donnés d'un commun accord, et qui lui appartiennent effectivement, pour se convaincre combien nous avons été fondés à le retirer du genre des prétendus grimpereaux de l'ancien continent, avec lesquels il a été placé, et qui tous sont des sucriers, ou oiseaux suce-fleurs, lesquels n'ont aucun rapport quelconque avec lui, soit par les mœurs, soit par la maniere de vivre et les habitudes (1); tandis que par la forme de ses pieds robustes, celle de ses doigts réunis comme ceux des promerops et des grimpars, et armés d'ongles cramponnants; par sa queue propre à grimper, sa langue plate, pointue, cornée, et qui n'a pas la faculté de s'alonger comme celle des oiseaux suce-fleurs ou des pics; par ses habitudes enfin et sa maniere de vivre, de se nourrir, de nicher dans des trous d'arbres, et de s'y coucher tous les soirs; tous ces caracteres, dis-je, et qui sont aussi ceux des grimpars, ne laissent aucun doute que notre grimpereau d'Europe appartient de droit au même genre que nous avons établi des promerops grimpeurs ou des grimpars, en lui appliquant la dénomination de grimpar grimpereau. Cette espece a été d'ailleurs décrite avec tant d'exactitude, et elle est si généralement connue, puisqu'elle habite toute l'Europe en général, et qu'on la voit dans toutes les collections, qu'il devient inutile, je pense, de la décrire de nouveau dans cet ouvrage, nous bornant seulement, à son égard, à dire que la femelle est un peu plus petite que le mâle, qui se distingue toujours d'elle par ses couleurs plus vives, plus nettes, mieux tranchées, et par le blanc de sa gorge, et du dessous de son corps plus pur que chez la femelle. Quant aux jeunes, on les distingue d'abord, en ce que, tout ce que les vieux ont de blanc, ils l'ont d'un roux-clair, et qu'avant l'âge d'un an leur bec est plus court et moins arqué que chez les vieux. Frisch a eu raison de dire que

(1) Voyez dans notre Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, l'histoire des sucriers, où nous détaillons tous leurs caracteres, tant physiques que moraux.

cet oiseau cherche aussi les insectes sur les murs; ce qui est vrai, quoique Buffon dise le contraire.

Les naturalistes d'Allemagne ont parlé d'une variété de cette espece, laquelle n'en différeroit que par une taille supérieure. Je n'ai jamais été à même de voir cette variété, quoique je l'aie demandé à beaucoup d'Allemands, qui ne m'ont toujours fait parvenir que des oiseaux qui ne différoient en rien des individus que nous avions en France. Mais on conçoit facilement qu'il a suffi à un ornithologiste, tel que Klein, d'avoir vu, dans une collection, un individu de cette espece plus rembouré qu'un autre, pour en faire une variété, et d'avoir par hasard pris à la main un de ces oiseaux, peut-être blessé ou malade, pour assigner à cette prétendue variété un caractere plus confiant. Il n'y a, au reste, rien de plus ordinaire que de trouver dans certains cantons des individus d'une espece plus forts que ceux d'autres cantons. On feroit un bien gros livre de ce qu'on extrairoit d'erreurs dans toutes les descriptions de ceux qui ont écrit l'histoire de la nature.

LE GRIMPAR MAILLÉ.

(N° 29 fig. 2, le mâle.)

Il ne faut que comparer ce nouveau grimpar du Brésil à notre grimpar grimpereau, à côté duquel je l'ai placé exprès, pour faire voir aux naturalistes combien j'ai été fondé à rapporter ce dernier au genre des grimpars. Ces deux oiseaux ont en effet les mêmes formes absolument, et ne different que par les couleurs du dessous de leur corps, pendant que le premier ressemble beaucoup au grimpar talapiot, à l'exception qu'il a le bec arqué comme celui du grimpar grimpereau.

Le grimpar maillé mâle, que nous avons figuré de grandeur naturelle, a tout le dessus de la tête d'un brun-roussâtre, marqueté de petites taches jaunâtres : le derriere du cou, le manteau, les scapulaires, toutes les couvertures du dessus des ailes; ces dernieres, dans toutes leurs parties visibles, lorsqu'elles sont resserrées, sont d'un roux-brun légèrement olivacé. Le croupion, la queue légèrement étagée, et dont toutes les pennes sont terminées par une pointe cornée, sont d'un roux-vif; deux bandes blanc-jaunâtre très étroites, descendent du derriere et du devant des yeux, sur les côtés du cou, celle de devant étant lisérée de noir. Toute la gorge est blanche. Les plumes du dessous du corps, depuis le blanc de la gorge jusque sous la queue, sont alongées, blanches en leur milieu, et lisérées de noir sur les côtés : ce qui forme une marqueterie très agréable à l'œil. Les pieds sont bruns, et le bec est jaunâtre.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et sa marqueterie est moins apparente que celle de ce dernier, parceque les couleurs en sont moins nettes, comme en général ses autres couleurs sont aussi plus foibles que celles du mâle.

Cette espece, absolument nouvelle, a été rapportée du Brésil par M. Lalande, attaché au Cabinet du Roi, où on en voit deux beaux individus mâle et femelle, ainsi que dans la collection de M. l'Augié à Paris.

LE GRIMPAR FLAMBÉ.

(N° 30.)

Ce grimpar a un bec droit et robuste, plus analogue à celui des pics que celui de la plupart de ses congeneres, à l'exception cependant de celui du talapiot, qui, de tous les oiseaux de son genre, est celui qui tient de plus près au genre des pics par la forme de son bec.

Ce grimpar flambé a le dessus de la tête, le derriere du cou et ses côtes, d'un brun-terne, égayé par des taches, en forme de larmes, d'un roux-jaunâtre, plus grandes sur le bas du cou qu'en haut, où elles sont moins bien prononcées. La gorge et tout le devant du cou jusque sur la poitrine sont couverts de plumes en forme d'écailles, d'un roux-jaunâtre. Le haut du dos, les couvertures du poignet des ailes, ainsi que tout le dessous du corps, depuis la poitrine jusques et y compris les couvertures du dessous de la queue, sont d'un brun-terreux, grisonant sous certains aspects, chacune des plumes de ces parties portant en son milieu un trait longitudinal d'un roux-clair. Les premieres pennes des ailes sont d'un roux-jaunâtre; les autres, toutes terminées de brun-noir, sont d'un roux-canelle, ainsi que la queue, dont les pointes sont très marquées. Les pieds sont bruns; le bec est noir.

Cette espece nouvelle nous est parvenue de la Guyane françoise. Elle fait partie de ma collection.



Le Grimpar Flambé, mâle. N.o 50.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy Guyard fil. sculp.t







Fig. 1. Le Grimpar Sittelle,
Fig. 2. Le Sittellé hofmanseg, N.° 31.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy Guyard fils sculp.t

LE GRIMPAR SITTELLE.

(N° 31 fig. 1.)

Ce nouveau grimpar que nous avons figuré de grandeur naturelle, se distingue de toutes les autres especes de sa tribu, par son bec court, pointu et rebroussé en l'air, à-peu-près comme celui des sittelles; par la forme particuliere de sa queue, fortement étagée, dont toutes les pennes terminées par une griffe, sont contournées en spirales vers leur bout; ce qui, en donnant à cette queue un ressort très élastique, doit nécessairement faire mieux grimper cet oiseau qu'aucun autre grimpar. Du reste, cette espece, bien propre à lier le genre grimpar à celui des sittelles, n'a rien qui la distingue des autres grimpars, dont elle a les couleurs simples et monotones. Le sommet de sa tête est d'un brun-roussâtre olivacé, égayé par un petit sourcil jaunâtre qui couronne ses yeux. Les plumes de la gorge ont cette derniere teinte, mais toutes portent un fin liséré plus foncé, peu apparent; le devant du cou, la poitrine, les plumes du sternum, le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont d'un brun-clair nuancé d'olivâtre, toutes les plumes de ces parties ayant en leur milieu un trait longitudinal roux-jaunâtre. Le manteau est d'un roux-brun, ainsi que toutes les couvertures du dessus des ailes, et toutes ses pennes dans leurs parties ostensibles, leur intérieur étant d'un brun-noirâtre. Les couvertures du dessus de la queue, ainsi que cette derniere, sont d'un roux-vif; le bec et les pieds sont gris.

J'ai vu à Paris trois individus de cette espece chez M. Becœur, qui les avoit reçus de Cayenne, et dont l'un a passé à Amsterdam, dans le cabinet de M. Temminck, qui m'a assuré que cet oiseau se trouvoit aussi au Brésil, et que M. le comte de Hofmanseg, connu, autant par son goût pour l'histoire naturelle, que par les grands sacrifices qu'il a toujours faits pour le progrès de cette science, l'avoit décrit sous le nom de *Xénops*, tiré du grec, et signifiant visage nouveau, nom qu'on lui conservera si on l'aime mieux, quoiqu'il s'en faille de beaucoup cependant que sa physionomie soit si nouvelle, puisqu'on la retrouve chez un grand nombre d'autres oiseaux, tels que les sittelles, le tourne-pierre, la plupart des pluviers, et toute la tribu des alcions crabiers (1), oiseaux qui tous ayant besoin de quelque force dans le bec pour se procurer leur subsistance, l'ont plus ou moins rebroussé en l'air.

(1) Voyez mon supplément à l'histoire naturelle des oiseaux d'Afrique à l'article alcions, que je divise en trois genres : savoir, les alcions-pêcheurs, les alcions-crabiers, et les alcions-chasseurs.

LE SITTELLE HOFMANSEG.

(N° 31 fig. 2.)

Nous avons figuré à côté du dernier grimpar, lequel lie si bien ce genre à celui des sittelles, une espece nouvelle de ces derniers, qui se rapproche beaucoup de lui, ayant absolument le même bec; mais en différant par la forme de sa queue qui est aussi plus alongée que celle des sittelles. Le sittelle Hofmanseg peut donc dans une ornithologie générale être mis au premier échelon du genre sittelle, directement après le grimpar sittelle ou grimpar Xénops, si on le préfere, afin de marquer le passage entre ces deux genres voisins.

Notre sittelle Hofmanseg a le sommet de la tête et le derriere du cou d'un brun-terne, égayé par un trait blanc-sale, longeant le milieu de chaque plume de ces parties, et par un sourcil de même couleur qui couronne les yeux. Sa gorge est d'un blanc-cendré; ses joues sont variées de cendré et de brun, mais traversées au-dessus de l'orifice des oreilles par une balafre d'un blanc-pur; le dos et tout le manteau sont d'un brun-roux qui s'éclaircit de plus en plus à mesure qu'il s'approche du croupion. Les scapulaires et les dernieres pennes des ailes proche le dos, sont largement frangés de roux-orangé, sur le fond brun du dos; les remiges sont liserées de roux-orangé sur fond brun, et terminées de noir. Tout le dessous de l'oiseau est cendré, blanchissant sur le milieu de la poitrine. Sa queue, tant soit peu étagée, est noire dans son milieu, et frangée de roux-orangé sur ses bords latéraux. La mandibule inférieure du bec est blanche à sa base et brune du bout, ainsi que la supérieure dans son entier; les pieds sont grisailles.

Cette espece se trouve à Cayenne et au Brésil. L'individu que j'ai figuré fait partie du beau cabinet de M. Temminck.



le Promépic. N.º 32

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy Guyard père sculp.t

LE PROMÉPIC MÂLE.

(N° 32.)

Cette espece est non seulement nouvelle, mais elle forme un genre neuf, qui, d'un côté, tient à celui des pics par la conformation de ses tarses noueux, robustes, et de ses doigts disposés de même de deux en deux, et armés d'ongles à crampons, semblables à ceux de tous les oiseaux grimpeurs ou qui s'accrochent seulement au tronc des arbres; et de l'autre à celui des promerops, proprement dits, par son bec qui, quoique plus épais, plus court, et pointu, est arqué, mais différant cependant par ses mandibules évidées dans leur intérieur, et par sa langue cartilagineuse, plate, triangulaire, et s'avançant aux deux tiers de la longueur du bec: ce qui le rapproche des grimpars, et particulièrement de l'espece que j'ai nommée grand grimpar; mais il ne grimpe pas, sa queue étant composée de pennes non conformées pour cela. La place de cet oiseau, celle qu'il tient dans l'ordre de la nature, est donc à la suite des promerops, proprement dits, et des grimpars, formant le passage de ces derniers au genre des pics. Quant à ses mœurs, à ses habitudes et à sa nourriture, il fréquente les forêts, se nourrit d'insectes et de leurs larves, qu'il cherche dans la mousse ou sous les écorces des arbres, contre le tronc desquels il s'accroche seulement sans grimper. Il se retire, bien certainement aussi, la nuit, dans des trous d'arbres, ce que prouve l'odeur de bois mort, semblable à celle de tous les oiseaux qui ont cette habitude, qu'exhale son corps; et il est probable qu'il niche aussi dans ces mêmes trous.

Il est probable encore que cette espece n'est que de passage dans le canton de l'Afrique dans lequel je l'ai trouvée; car je n'ai pu, quelque recherche que j'en aie faite, et fait faire par mes chasseurs, auxquels j'avois promis une forte récompense pour chaque individu qu'ils m'en apporteroient; je n'ai pu, dis-je, m'en procurer qu'un seul, que mon fidele Claas tua lui-même, en m'assurant « que c'étoit un oiseau bien fin; qu'il avoit eu « toutes les peines imaginables pour l'approcher d'assez près pour le tirer à « coup sûr; que volant d'arbre en arbre, contre le tronc desquels il se tenoit « cramponné, sans jamais grimper ni se poser sur les branches comme le font « les autres oiseaux, il s'envoloit aussitôt qu'il en approchoit; que dès que « l'oiseau l'apercevoit, il faisoit entendre un cri composé de plusieurs craquements précipités, cral, cral, cral, cral, qui étoit toujours le signal de son « prompt départ pour voler plus loin sur un autre arbre; et qu'il n'avoit enfin

« réussi à le tirer à portée qu'en se blotissant par terre au pied d'un gros « arbre, dans les environs du lieu où il pouvoit toujours le voir sans en être « vu, les arbres étant très épars dans cet endroit; que l'oiseau rusé ne l'aper- « cevant plus, montra beaucoup d'inquiétude, en cherchant de son côté à « le revoir, et que s'étant, à la fin, à force de rôder dans les environs où « l'oiseau l'avoit aperçu la derniere fois, approché de son embuscade d'assez « près pour être tué, il lui avoit lâché son coup de fusil, qui heureusement « l'avoit atteint et fait tomber. » A la dissection de cet individu, je n'ai trouvé dans son estomac membraneux et très plein que des débris d'insectes et de chrysalides, sans aucune apparence de fruits ou de graines, et il avoit la peau coriace et épaisse, comme celle des pics et de tous les promerops. Sa chair étoit maigre et noire : enfin c'étoit un mâle de l'espece. Voilà à quoi se borne tout ce que j'ai à dire de cet oiseau, d'ailleurs d'un très joli plumage agréablement varié, et dont voici la description détaillée des couleurs.

Il a toutes les plumes du dessus de la tête, des joues et de la gorge d'un jaune-jonquille, terminées chacune de rouge et de noir; ce qui forme une fine hachure très agréable à l'œil. Une petite huppe, composée de plusieurs plumes, longues, étroites et imbriquées l'une dans l'autre, orne le derriere de sa tête qu'elles débordent; l'occiput le derriere du cou, le haut du dos, ainsi que les scapulaires sont noirs, chaque plume de ces parties étant terminée d'un feston blanc. Le devant du cou est orné d'un large demi-collier noir, dont les dernieres plumes sont aussi festonnées de blanc. Ce collier noir fait d'autant plus d'effet, que par le haut il est séparé de la hachure bariolée de la gorge par une ligne blanche, et que par le bas il repose sur le blanc du bas du cou, sur lequel on aperçoit quelques lignes noires; toutes les plumes du bas de la poitrine, ainsi que celles qui revêtent le sternum jusqu'aux cuisses sont d'un beau jaune-jonquille, marquées chacune d'un trait rouge longitudinal dans leur milieu; les cuisses, le bas-ventre, le croupion et les couvertures du dessous de la queue sont d'un jaune uniforme; les couvertures du dessus de la queue, lesquelles sont effilées et à barbes désunies sont d'un rouge-vif. La queue, dont les pennes sont légèrement étagées, est noire, chaque plume de cette derniere portant plusieurs festons blancs, régulièrement distribuées, suivant leur longueur; les couvertures du dessus des ailes, ainsi que toutes les pennes de ces dernieres sont extérieurement d'un brun-châtaigne. Enfin le bec est jaunâtre; les tarses, les doigts et les ongles sont bruns-noirâtres, et les yeux rougeâtres. J'ai rencontré cette espece sur les confins du pays des grands Namaquois, vers le tropique.

Sonnini, dans sa nouvelle édition du Buffon, fait mention de cet oiseau qu'il décrit sommairement sous le nom de pic de la Cafrerie, d'après ce que j'en ai dit dans la relation de mon second voyage. Latham en parle aussi d'après un individu qu'il a vu à Londres, je crois.

Il ne nous reste plus, après avoir décrit tous les oiseaux qui, se rappro-

chant des promerops, sont jusqu'ici parvenus à notre connoissance, que de jeter un coup d'œil rapide sur toutes les especes dont les ornithologistes ont jugé à propos de faire aussi des promerops, pour avoir terminé l'histoire de cet ordre d'oiseaux, que jusqu'ici nous avons divisé en cinq genres; savoir, celui des vrais promerops; des promerops marcheurs; des grimpars; du promerops de muraille et du promépic : cinq genres qui peut-être pourroient par la suite en former six, dans le cas où on seroit obligé de séparer les promerops de l'Inde de ceux d'Afrique, c'est-à-dire l'espece de notre promerops à larges parures, le promefil et le multifil; car ces trois especes auxquelles on peut joindre celle que j'ai décrite parmi les oiseaux de paradis, sous le nom de nébuleux, et qui, je crois bien, est un promerops aussi, malgré son bec tout droit; et différant d'ailleurs, à plusieurs égards, par leurs formes des promerops d'Afrique, il n'y auroit rien de surprenant qu'elles en différassent aussi par leurs mœurs, ce qui nécessiteroit de les séparer de ces derniers, d'après, du moins, ma maniere de voir qui n'est cependant pas celle des méthodistes en général, qui n'ont jamais eu égard à la nature des oiseaux, c'est-à-dire à leurs mœurs, à leur maniere de vivre, pour les réunir ou les séparer en genres. Il est vrai que, ne les connoissant pas, il leur eût été difficile de s'en aider dans leur travail.

Ces cinq ou six genres, auxquels se réunit naturellement celui des pics, qui doit même être le premier de l'ordre, celui des sittelles, celui du torcol, et celui de plusieurs autres oiseaux enfin qui grimpent, tel que notre figuier à cutipenne d'Afrique, et plusieurs oiseaux que nous connoissons, et qui tous ont la queue conformée comme les grimpars, et grimpent certainement, pourront former un ordre qu'on pourra du moins intituler l'ordre des grimpeurs, non pas parceque les oiseaux qui le composeront ont le bec précisément droit ou courbé; les doigts divisés de deux en deux, ou tout autrement; mais, finalement, parcequ'ils grimpent ou se cramponnent aux troncs des arbres, vivent d'insectes et nichent dans des trous sans y faire de nids. On pourra même encore à la rigueur séparer les oiseaux qui ne font que s'accrocher aux arbres de ceux qui grimpent réellement, d'autant qu'il est certain qu'à mesure que nos connoissances s'étendront, il se présentera bien des especes que nous ne connoissons pas encore, et qui viendront naturellement s'y ranger. Voici notre avis sur plusieurs oiseaux donnés par les nomenclateurs pour être des promerops.

Le promerup de Buffon.

Bien loin que ce promerup de Buffon appartienne au genre des promerops, ce n'est qu'un gobe-mouches de Ceilan, que Séba avoit transformé en un oiseau de paradis par rapport à sa longue queue. Voyez mon promerops promerup, N° 11, où j'ai déja relevé l'erreur de Buffon.

Le promerops à ailes bleues de Buffon.

Cet oiseau ayant été en premier décrit par Séba, sous le nom d'ani, que tout le monde sait aujourd'hui être le bout de petun de Cayenne, pourquoi en faire un promerops, sans l'avoir vu sur-tout, et d'autant que jusqu'ici on n'a point encore trouvé de promerops dans le nouveau monde.

Le promerops brun à ventre tacheté.

Cet oiseau est un sucrier d'Afrique. Voyez, dans mes oiseaux d'Afrique, le sucrier du protéa, où nous avons déja relevé cette erreur.

Le promerops orangé de Buffon.

Encore un oiseau donné par Séba pour un oiseau de paradis d'Amérique, et dont il a plu à Buffon de faire non seulement un promerops, mais même le mâle d'un autre oiseau, donné par Fernandès; et il faut remarquer qu'il n'avoit jamais vu ni l'un ni l'autre de ces deux oiseaux en nature.

Le promerops bleu de Sonnini.

C'est Sonnini qui a décrit cet oiseau, d'après Latham, qui lui-même n'en avoit vu qu'un dessin entre les mains de Paterson. Il seroit prudent de reléguer cet oiseau avec tous ceux du même auteur, et de tant d'autres, décrits sur des dessins, et de très mauvais dessins encore, j'assure!

Le mérops rouge et bleu de Buffon.

Celui-ci a été donné aussi, en premier, par Séba pour un pic du Brésil; ainsi, pourquoi en avoir fait un promerops? Il est évident, au reste, que ce n'est que par rapport à la courbure du bec de tous ces oiseaux, figurés dans Séba, qu'on en a fait des promerops ou des guepiers. Cependant, si on veut y faire quelque attention, on s'apercevra facilement combien, dans Séba, les figures qui représentent des oiseaux sont défectueuses et mal dessinées, et qu'à presque tous on a fait un bec plus ou moins arqué et alongé; d'ailleurs, Buffon lui-même, à qui les connoissances ornithologiques de Séba étoient très suspectes, comme il le dit chaque fois qu'il est obligé de le citer, pourquoi reproduire dans son ouvrage les especes dont parle cet auteur, et les placer encore dans d'autres genres que ceux où l'auteur original, qui est censé les avoir vus, les place lui-même? Et comment enfin ne pas soupçonner presque tous les ornithologistes de se tromper sur ces

ces especes qu'ils n'ont pas vues, lorsqu'on les voit s'être trompés si fort sur celles qu'ils avoient sous les yeux, ou qu'ils pouvoient du moins y avoir.

Le promerops brun à ventre rayé.

L'oiseau que Buffon donne, d'après Sonerat, pour le mâle de cette prétendue espece, est la femelle, ou le mâle dans son premier âge, de son grand promerops à paremens frisés; et celui qu'il donne pour la femelle en est le jeune. Voyez notre promerops à larges parûres, où nous avons déja relevé ces erreurs.

Lapérouse parle aussi, dans son ouvrage autour du monde, d'un oiseau qu'il a trouvé en Californie, et qu'il figure sous le nom de promerops; n'ayant pas vu l'oiseau en nature, je me garderai de rien statuer à son égard. Cependant, si j'en juge d'après la figure, cette espece ne me paroît avoir d'autre rapport avec les promerops que celui d'avoir le bec long et arqué. Elle peut donc, en attendant qu'on la connoisse mieux, être placée avec nos deux mérops, dont elle a les tarses alongés et robustes. Quant à cet oiseau si extraordinairement beau, que Paul Erdmanisert vit venir de terre sur son vaisseau, étant près de l'île de Palme, et qu'il ne put venir à bout de décrire, tant il étoit joli, il est très douteux que cet oiseau fût un promerops ou une huppe, et le voyageur ne l'ayant au reste ni décrit ni figuré, il faut laisser au temps à décider de quel genre il est, si on le retrouve jamais du moins.

FIN DE L'HISTOIRE DES PROMEROPS, TERMINANT LA PREMIERE PARTIE.

HISTOIRE NATURELLE

DES GUÊPIERS.

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE NATURELLE

DES

GUÊPIERS.

SECONDE PARTIE.

INTRODUCTION

À L'HISTOIRE NATURELLE DES GUÊPIERS.

Quoi qu'il soit très facile de distinguer, au premier coup-d'œil, un guêpier de tout autre oiseau, il est cependant peu de genres sur lesquels les ornithologistes se soient autant mépris que sur celui des guêpiers, dans lequel ils ont admis une foule d'especes qui non seulement n'ont aucun rapport avec ces derniers, mais se trouvent encore, pour la plupart, décrites par les mêmes auteurs comme faisant partie d'autres genres très différents.

Nous aurons donc grand soin d'extraire de cette histoire des guêpiers toutes ces especes purement nominales, que nous indiquerons cependant, après avoir fait connoître toutes celles qui appartiennent effectivement à ce genre, ou du moins toutes celles qui, jusqu'à ce moment, sont parvenues à notre connoissance; et si nous ne pouvons nous flatter d'avoir réuni

dans cette monographie des guêpiers tout ce qu'il en existe d'especes dans la nature, quoique nous l'ayons complétée le plus qu'il nous a été possible avant d'entreprendre ce travail, nous osons du moins espérer rendre un service aux naturalistes en la publiant de nouveau, dégagée de toutes les erreurs de ceux qui nous ont précédés. Publier des monographies, en copiant froidement les fautes commises avant nous sur le même sujet, n'est-ce pas, en effet, perpétuer des erreurs, et faire faire à la science un pas rétrograde, au lieu d'en étendre les progrès?

C'est cependant ce que nous remarquons journellement dans un grand nombre de ces livres nouveaux, qu'enfante chaque jour la cupidité unie à l'ignorance présomptueuse; malgré toutes les peines que s'est données un éditeur ignare ou de mauvaise foi, pour nous en exalter le mérite, et nous convaincre des profondes connoissances de leurs auteurs, lorsque chaque page de leurs ouvrages atteste le contraire.

Les hirondelles sont de tous les oiseaux ceux avec lesquels les guêpiers paroissent avoir, à l'extérieur, le plus d'analogie, puisqu'ils ont absolument la même maniere de voler et de se nourrir; c'est-à-dire qu'ils saisissent leur proie en volant, et que dans cet exercice on les voit aller et revenir sans cesse sur les mêmes points, gobant tous les insectes qu'ils rencontrent dans leur course vagabonde, ainsi que font les hirondelles. On trouve encore des rapports frappants entre certains cris des guêpiers, comparés à ceux des hirondelles; entre leur maniere de se percher, et de préférence, comme elles, sur les branches seches ou sur des arbres morts; et enfin par l'habitude qu'ils ont de loger comme les martinets dans des trous.

Si des allures nous passons aux formes, nous voyons de plus

que les guêpiers ont le corps alongé et tout d'une venue, le gosier ample, les tarses courts et robustes, les ailes longues et étroites, caracteres qui tous conviennent parfaitement à toutes les hirondelles. D'après tous ces traits de conformité, soit au physique ou au moral, et qui m'ont frappé moi-même lorsque pour la premiere fois j'apperçus en Afrique les guêpiers qui y sont très nombreux, je n'ai pas été surpris du nom de *berg-swaluw* (hirondelle de montagnes) qu'ils portent au cap de Bonne-Espérance, et dans toute cette colonie hollandaise.

Tous les guêpiers ont les doigts disposés, trois par-devant et un derriere; mais les trois premiers sont en grande partie réunis, l'extérieur plus cependant que l'intérieur, ce qui forme à ces oiseaux une espece de plante de pied, semblable à celle des martins-pêcheurs, des calaos, et de plusieurs autres oiseaux. Ils ont le bec long, arqué, large à la base et très effilé du bout; les mandibules sont creusées dans leur intérieur, et renferment une langue cornée, triangulaire, plate, déchiquetée sur ses bords, et à-peu-près de la moitié de la longueur du bec, sans pouvoir être poussée au-dehors, comme chez les sucriers et les pics.

Quelques ornithologistes, ayant mal saisi ce caractere de la langue des guêpiers, ont dit vaguement qu'elle étoit terminée par plusieurs filets, ce qui a fait commettre par d'autres l'erreur d'introduire dans leur genre beaucoup d'oiseaux dont la langue est en effet terminée en filets caverneux ou en un pinceau formé de fibres nerveuses, et qui par cela même différeroient beaucoup des guêpiers, s'ils n'en différoient pas par une foule d'autres caracteres: tant il est vrai, et il ne faut pas se lasser de le répéter aux naturalistes, que la théorie seule

sera toujours d'un bien foible secours en histoire naturelle, pour tous ceux d'entr'eux qui n'y joindront pas l'habitude et une pratique consommée. C'est donc en vain que les naturalistes de cabinet prétendent, d'après les caracteres assignés aux différents genres, quelqu'exacts qu'on puisse les supposer, rapporter à ces mêmes genres les especes qui doivent en faire partie, si des observations nombreuses, et sur-tout une grande habitude de voir et de comparer les objets entr'eux, ne leur ont pas d'avance appris à saisir les rapports qui existent entre des êtres de même nature, ce qu'enfin la théorie la mieux expliquée est loin d'enseigner.

Quoiqu'il soit vrai que les guêpiers se nourrissent parfois de plusieurs sortes d'insectes, tels que des petits scarabés, des sauterelles, des menthes, des cigales, et même des papillons, il est cependant certain que les abeilles et les bourdons, enfin tous ces insectes ailés qui font amas de miel et de cire, forment leur nourriture de prédilection. J'ignore s'il est vrai que l'espece de guêpier qu'on trouve dans une grande partie de l'Europe se nourrit, comme on l'a dit, de graines et de guêpes, n'ayant jamais été à même de disséquer un de ces oiseaux tué en Europe; mais je puis certifier qu'ayant non seulement retrouvé la même espece en Afrique où elle est extrêmement multipliée, mais encore plusieurs autres especes particulieres à cette derniere contrée, j'en ai peut-être ouvert plus de cinq cents individus, sans avoir jamais découvert dans l'estomac d'aucun, ni graines, ni même de débris de guêpes: je crois, au reste, qu'il est peu d'oiseaux qui fassent leur proie de ces dernieres, et je puis même assurer à cet égard que je n'en connois encore aucun. Ainsi le nom de guêpier donné par les Français à cette sorte d'oiseau, lui convient

beaucoup moins que celui que les Grecs, les Latins, et plusieurs autres nations qui en ont mieux connu la nourriture, lui ont appliqué. On peut dire, à cet égard, qu'il est dans l'ordre que l'espece du guêpier d'Europe ait été mieux observée en Italie où elle est très commune, où elle passe une partie de l'année et niche, qu'en France où, si on en excepte nos provinces méridionales, elle ne se montre que de loin en loin, et par quelque hasard qui y aura dévoyé quelques individus égarés. D'un autre côté, le peuple donnant assez indistinctement en France le nom de guêpes aux abeilles, aux bourdons, et même aux ichneumons, enfin à tous ces insectes ailés, armés d'un aiguillon avec lequel ils savent si bien se défendre, il n'est pas surprenant que le nom de guêpier y ait prévalu pour désigner un oiseau qui se nourrit d'abeilles et de bourdons. De plus il étoit impossible sans doute de composer, d'après le mot abeille ou bourdon, une dénomination purement française qui sonnât aussi agréablement à l'oreille que celle de guêpier, d'après le mot guêpe; et ce ne seroit pas la premiere fois que la vérité auroit été sacrifiée à un mot heureux ou à l'élégance d'une phrase pompeuse.

Ray voyant les guêpiers fréquenter le bord des rivieres et voler au-dessus des eaux, a soupçonné, sans autre fondement, qu'ils se nourrissoient de poissons: il est donc certain qu'ils ne touchent pas plus à cette proie, que les hirondelles qui, quoiqu'elles se plaisent tout autant que les guêpiers à se rassembler sur les lieux aquatiques, ne mangent point de poissons pour cela; mais ces oiseaux se nourrissant d'insectes qui fourmillent dans les terres humides, et sur-tout d'abeilles qui, comme on sait, vont à l'eau plusieurs fois par jour, il est tout naturel qu'ils s'y rendent pour les y guetter

et les surprendre: les guêpiers nichant d'ailleurs, comme les martins-pêcheurs, les martinets et la plupart des hirondelles, au fond des trous qu'ils se pratiquent dans les rives escarpées des rivieres, il est encore tout simple de les trouver réunis en grand nombre vers les lieux qu'ils habitent de préférence, et qu'ils choisissent pour y faire leur ponte et élever leurs petits. Quant à l'observation d'Elien sur la maniere de voler à *rebours* qu'il prête aux guêpiers, observation que Buffon réfute avec quelque raison, parceque Elien l'a trop généralisée, ou s'est mal expliqué : nous avouons qu'elle est vraie dans un sens; c'est-à-dire que dans certains cas ces oiseaux semblent en effet voler à rebours, mais un seul instant; et la même chose arrive aux hirondelles, aux martinets, et généralement à tous les oiseaux qui, en volant très vîte, poursuivent une proie quelconque qu'ils veulent saisir. Nous entendons ici, au reste, par voler à rebours, l'oiseau volant renversé ou ayant le ventre en haut, et c'est probablement ce qu'Elien a prétendu indiquer, pendant que Buffon aura supposé que cet auteur entendoit par cette expression *voler à rebours*, voler la queue en avant au lieu du bec, ce qui seroit absurde et impraticable par la direction naturelle des pennes des ailes, ainsi que par celle de toutes les plumes d'un oiseau. Voici donc le fait.

Un guêpier poursuivant à tire d'ailes un insecte qui fuit devant lui, ce dernier, prêt à être happé, s'éleve ou s'abaisse quelquefois tout droit, pour en rétrogradant ensuite échapper à son ennemi, ruse dont se servent généralement tous les êtres, au moment d'être atteints par un autre qui les poursuit très rapidement pour leur nuire; or dans cet instant le guêpier, pour ne pas manquer sa proie, est obligé de

s'élever ou de s'abaisser brusquement, de se renverser enfin, et dans cette position de s'élancer plus ou moins obliquement par derriere pour couper le passage à l'insecte et le saisir; c'est donc dans ce cas seul que, pour tout spectateur qui se trouve placé convenablement au-devant de l'oiseau, celui-ci semble réellement voler un instant à rebours, ou du moins renversé; mais n'en avance pas moins pour cela du côté de son bec, quoique sa queue se présente en avant, c'est-à-dire du côté de sa premiere direction. Il n'est donc pas douteux que c'est là ce qu'a dû entendre Ellien, quoiqu'il se soit sans doute mal énoncé à cet égard. Au reste, pour peu qu'on veuille faire attention au vol de nos hirondelles, lorsqu'au déclin d'un beau jour elles se jouent dans les airs pour faire la chasse aux insectes qui s'y trouvent répandus, on sera à tous moments dans le cas de vérifier l'observation que nous avons rapportée, et qui n'offre rien que de très ordinaire chez tous les oiseaux dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire pour tous ceux dont l'habitude est de saisir leur proie en volant. Mais de tous les oiseaux qui vivent de la chasse du vol, celui qui, par ses brusques mouvements et la flexibilité de son vol, offre les scenes les plus variées, les plus pittoresques, en un mot les tours de force de l'art du vol les plus surprenants, c'est, sans contredit, notre hobereau poursuivant dans les airs une vieille alouette qui cherche à éviter les cruelles serres de cet ennemi de sa race. Notre traquet, encore, présente dans son vol de fort plaisantes cabrioles, lorsque perché sur la cime d'un arbre ou sur la pointe la plus élevée d'un buisson, où il se tient en embuscade, il s'élance de là sur une mouche qui passe à sa portée; puis, soit qu'il l'ait saisie ou qu'il l'ait manquée, revient en pirouettant se replacer

sur le même point d'où il étoit parti, et imite par-là les singulieres culbutes du pigeon si connu sous le nom de culbutant.

Les guêpiers, à ce qu'il paroît, ne passent l'année entiere dans aucun des pays où on en voit; ceci, du moins, a lieu pour toute la partie d'Afrique que j'ai parcourue pendant cinq ans : il est donc probable qu'il en est de même pour tous les climats que fréquentent ces oiseaux. Dans tous les cantons où j'ai rencontré des guêpiers, je ne les ai vu arriver que dans le temps de la ponte pour y passer la saison des chaleurs, et s'en retourner ensuite aussitôt que leurs petits sont élevés, et qu'ils ont subi leur premiere mue; ce qui est absolument de même pour toutes les especes d'hirondelles que j'ai observées en Afrique, quoique Colbe ait assuré qu'elles y étoient plus nombreuses dans la saison d'hiver que dans toute autre; ce qui est une erreur, à moins que Colbe n'ait entendu parler du temps de l'hiver d'Europe, qui dans les climats chauds est toujours la saison des chaleurs.

Quelques especes de guêpiers vivent en troupe, pendant que d'autres ne se réunissent que par paire, et ensuite en famille composée de toute la nichée et du pere et de la mere; mais tous se rassemblent au moment du départ pour voyager ensemble; j'entends ceux de même espece, car jamais, dans ce cas, une espece ne se mêle avec une autre : ainsi chacune d'elles s'assemble séparément pour partir et revenir de même dans la saison des amours.

Nous aurons soin, à mesure que nous parlerons de chaque espece en particulier, d'indiquer celles qui dans leurs mœurs offrent ces différences : cependant je dois remarquer à cet égard qu'il est constant, pour la partie d'Afrique que j'ai

visitée, que tous les guêpiers dont la queue est prolongée par l'excédant des deux pennes intermédiaires de cette derniere, vivent en grandes bandes, pendant que ceux qui l'ont égale ou fourchue vivent par paire et en petite famille. Si donc cette observation se rapportoit de même, dans tous les autres climats, aux especes de guêpiers qui s'y trouvent, elle nécessiteroit de diviser ce genre en plusieurs sections ou familles, d'après les caracteres pris de la forme de leur queue; ce qui jusqu'à ce moment en formeroit trois distinctes, savoir: les guêpiers à queue en fleche, c'est-à-dire ceux dont les pennes intermédiares de la queue sont plus ou moins prolongées et excédent toutes les autres égales entre elles; les guêpiers à queue carrée, ou ceux dont toutes les pennes sont d'égale longueur; enfin les guêpiers à queue fourchue, dont nous ne connoissons encore qu'une seule espece que j'ai découverte le premier en Afrique.

Les compilateurs ont bien parlé d'un guêpier dont la queue seroit étagée de maniere que les pennes latérales seroient les plus courtes et les deux du milieu les plus longues, et présenteroient par conséquent la forme d'un fer de lance; mais cette espece, décrite d'abord par Brisson, d'après un dessin de M. Poivre, nous est d'autant plus suspecte, que nous avons été déja plus d'une fois dans le cas de redresser de semblables erreurs commises d'après ces mêmes dessins et sur le témoignage de ce célebre voyageur, bien estimable sans doute sous tous les rapports, mais dont les connoissances ornithologiques n'étoient pas très étendues. D'ailleurs ce guêpier à queue étagée, donné par Brisson sous le nom de guêpier d'Angola (1), est non seulement beaucoup plus petit qu'aucun

(1) Brisson, tome IV, page 558.

guêpier connu, mais il a tout le dessus du corps, de la tête, du cou, des ailes et de la queue d'un vert doré; or nous ne connoissons dans ce genre aucune espece qui ait un plumage doré, les couleurs à reflets métalliques ne paroissant, en général, pas être l'attribut de ce genre d'oiseaux. Il est donc probable qu'il en est de cette espece de guêpier à queue étagée, comme du guêpier gris d'Ethiopie à longue queue, décrit par Linnée d'après un dessin de Burmaan, et qui n'est autre chose qu'un sucrier d'Afrique, que j'ai donné dans mon histoire naturelle des oiseaux de cette partie du monde sous le nom de sucrier du Protéa, et dont tous les naturalistes, qui ont copié l'erreur de Linnéus, et ce dernier lui-même, avoient déja fait un promerops; double erreur que j'ai rectifiée dans mon ornithologie africaine à l'article des sucriers. Si les guêpiers nous offrent donc trois caracteres différents dans la forme de leur queue, du moins celle des ailes, du bec et des pieds est constante pour toutes les especes quelle que soit la conformation de leur queue. Tous les guêpiers ont aussi, en général, un bandeau noir sur les yeux.

Nous avons déja dit que les guêpiers avoient des ailes longues et étroites comme celles des hirondelles; mais elles sont construites de maniere que les premieres pennes sont les plus longues, et que les suivantes décroissent successivement jusqu'au milieu de l'aile; puis, que les autres s'alongent progressivement jusqu'à la derniere proche le dos, de telle sorte que le bord extérieur des pennes de toute l'aile, lorsque celle-ci est déployée, décrit un angle très ouvert; forme d'aile qui nécessite de très longues plumes scapulaires, puisque ces dernieres ne servent qu'à boucher le vuide qui se trouveroit entre l'aile et le corps lorsqu'elle est étalée, et par-là intercepter le passage

à l'air dans l'action du vol. Beaucoup d'oiseaux ont cette même coupe d'aîles, et même la plupart des hirondelles.

Les guêpiers creusent eux-mêmes leur habitation souterraine, qu'ils placent toujours de préférence au-dessus des eaux courantes lorsque le local le permet, c'est-à-dire lorsque les bords élevés des rivieres leur présentent un escarpement perpendiculaire qui puisse les mettre à l'abri de toute atteinte du côté de l'eau et de celui de la terre ; et à cet effet, les trous sont pratiqués dans la partie mitoyenne des berges et au-dessus des plus hautes crues de la riviere ; leur entrée est circulaire et de deux à trois pouces de diametre, et communique, par une gorge de même dimension, à une excavation plus ou moins étendue suivant la quantité de couvées qu'elle doit contenir ; car plusieurs couples partagent, de la meilleure intelligence, une seule et même demeure à laquelle ils ont travaillé de concert ; et les femelles y pondent et couvent chacune séparément sur un petit lit de feuilles, de brins d'herbe, ou de mousse, sans construire de nid. Les gorges sont plus ou moins longues suivant la nature du terrein ; dans les terres molles ou sablonneuses, elles sont les plus profondes ; mais toujours elles vont insensiblement en remontant, et cela, sans doute, pour donner de la facilité à l'extraction des terres à mesure que l'oiseau creuse, et puis, peut-être, pour empêcher la pluie d'y pénétrer bien avant.

Faute d'emplacement sur le bord des eaux courantes, les guêpiers n'en pratiquent pas moins leur demeure contre les parois des montagnes et des terres éboulées, pourvu, toutefois, que la coupe en soit perpendiculaire, ce qu'ils ont bien soin de choisir pour y être plus en sûreté. Ils s'accommodent quelquefois aussi des cavernes sous des rochers inacces-

sibles, et même d'un arbre creux à défaut de mieux; car c'est un trou, une demeure obscure, cachée à tous les yeux, qu'il leur faut, et partout où ils la trouvent, ils s'en servent, la nature ne leur ayant pas donné la faculté de construire un nid au dehors, et même un nid fermé, à l'exemple de beaucoup d'autres oiseaux, ce qui pour eux seroit cependant l'équivalent d'un trou.

Quoiqu'il arrive souvent que plusieurs especes de guêpiers habitent une même contrée, je ne les ai jamais vu, pour cela, se mêler ensemble, soit dans leurs chasses, soit dans leur demeure; chacune d'elles s'isolant, et vivant de son côté sans aucune communication avec ses congéneres.

Les grands martinets sont les seuls ennemis qui, par l'impétuosité de leur vol et la rudesse de leurs mouvements, sachent résister aux guêpiers, qui, quoique mieux armés qu'eux par la force et la longueur de leur bec, sont souvent obligés, malgré cela, de céder aux premiers les trous où ils s'étoient d'abord installés; mais lors cependant que le local est suffisant pour loger les uns et les autres, on voit quelquefois une berge occupée entièrement en commun et pêle-mêle, sans toutefois que le même trou serve aux deux especes. Quand ce sont des hirondelles ou des petits martinets qui se sont emparés d'une berge, ceux-ci sont bientôt obligés de vuider les lieux lorsqu'il se présente des guêpiers ou des grands martinets qui envient leur local. Par fois encore ces deux dernieres especes se réunissent pour chasser les premiers lorsqu'ils sont en trop grand nombre; puis ils finissent par se disputer entr'eux la possession exclusive et entiere de ce local, quand il n'est pas suffisant aux uns et aux autres: triste exemple de ce qui se passe chez les trop orgueilleux

humains, malgré leur morale écrite et leurs longs commentaires sur le droit commun, sur les vertus sociales enfin !!

Le vol étant l'état naturel, l'état nécessaire des guêpiers, puisqu'ils mangent, se baignent, boivent, et ramassent en volant les matériaux nécessaires pour supporter plus mollement leurs œufs; le peu d'habitude et de besoin même qu'ils ont de marcher, leur en interdit la faculté ; aussi, je n'en ai jamais surpris à terre dans aucune circonstance, et lorsqu'il m'est arrivé d'en prendre de vivants dans leur trou, j'ai remarqué que, posés à terre, ils s'y traînoient à plat ventre de fort mauvaise grace, et qu'en les harcelant, au lieu de fuir en s'avançant, ils préféroient le faire en reculant, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus dans un coin pour s'y cacher. J'ai très bien observé aussi que lorsque les guêpiers entrent dans leur trou, ils se retournent aussitôt pour pénétrer plus avant en reculant ; pratique qui s'observe encore chez beaucoup d'animaux qui logent aussi dans des trous, et qu'on peut attribuer, je pense, au besoin d'avoir continuellement l'œil ouvert sur ce qui se passe au dehors, et, par là, veiller à leur sûreté individuelle.

Les guêpiers sont en général d'un naturel confiant, et se laissent facilement approcher par le chasseur ; cependant l'explosion des coups de fusil leur inspire une telle frayeur, que lorsqu'on tire trop souvent sur eux, ils abandonnent le canton où ils s'étoient d'abord fixés, sur-tout lorsque leurs petits ont pris leur essor ; et si l'on vient à tirer dans les environs d'une berge habitée par ces oiseaux, on les voit tous se précipiter hors de leurs trous en poussant des cris aigus qui peignent la grande terreur dont ils sont saisis.

Une loi de la nature, commune à toutes les especes de

guêpiers que nous connoissons, c'est que le mâle est toujours un peu plus fort de taille que sa femelle, et qu'en général, celles-ci ont le même plumage que leurs mâles, avec cette seule différence que les couleurs de ceux-ci ont toujours une teinte plus prononcée, plus lustrée et plus éclatante enfin que chez les femelles.

Les guêpiers sont imprégnés d'une odeur fort agréable, qu'ils contractent nécessairement par la grande quantité d'abeilles et de bourdons qu'ils saisissent pour s'en repaître. Tout le monde sait que ces industrieux insectes, en fouillant les fleurs dont ils pompent la partie sucrée, et ramassent la poussiere parfumée des étamines pour en composer le miel dont ils se nourrissent et la cire qui sert à la construction de leur habitation, sont eux-mêmes parfumés des odeurs qu'exhalent les fleurs, de sorte qu'il est tout simple que ces insectes communiquent aux guêpiers leur bonne odeur.

Nous avons déja observé dans notre histoire des sucriers d'Afrique, que ces derniers contractoient également sur les fleurs dont ils hument le suc, l'odeur la plus suave, et nous avons remarqué, à ce sujet, que c'étoit peut-être la nature de cet aliment sucré qui donnoit aux sucriers une peau épaisse, nerveuse et très dure, puisque les indicateurs, qui vivent uniquement de miel, ont aussi la leur semblable. Or, les guêpiers ayant la même qualité de peau que les sucriers et les indicateurs, je présume aussi que c'est la portion d'eau sucrée dont les abeilles et les bourdons sont chargés, lorsque les guêpiers les saisissent et les mangent, qui donne à leur peau cette même texture; je serois encore très porté à croire que c'est principalement cette portion de miel et même de la poussiere des étamines que recherchent les guêpiers

en tuant les abeilles, et dont celles-ci sont toujours abondamment fournies, sur-tout lorsqu'elles reviennent aux ruches chargées de leur petit trésor. Ce qui d'ailleurs semble fonder cette opinion, c'est qu'il s'en faut de beaucoup que les guêpiers avalent toutes les abeilles dont ils se saisissent, puisqu'on en trouve une quantité prodigieuse de mortes, d'écrasées, de broyées, au pied des arbres sur lesquels ces oiseaux se mettent en embuscade pour les attendre lorsqu'elles reviennent de la provision, et qu'enfin toutes ces abeilles dont on voit les restes non digérés, sont dépouillées de leur eau miellée, et même de la poussiere des étamines qu'elles attachent à leurs cuisses, et dont la forme déchiquetée de la langue des guêpiers paroît bien propre à l'en détacher, comme on le feroit avec une brosse. D'après ces faits constants et vrais, il résulte que les guêpiers, malgré leur rapport avec les hirondelles, se rapprocheroient bien plus des oiseaux suce-fleurs qui comprennent les sucriers, les oiseaux mouches et les colibris; et seroient enfin, par leur nature, malgré les différences apparentes qui les constituent, des oiseaux très analogues entre eux, et qui pourroient être réunis dans un même ordre; mais quel caractere physique donner à cet ordre? lorsque les formes extérieures de tous ces oiseaux montrent en apparence aussi peu de rapports. J'ai dit en apparence, parceque, dans le fait, ces différences pourroient fort bien n'être considérées que comme purement accessoires, et ne dérogeant nullement au principe réel, celui des rapports les plus naturels, ceux des fonctions enfin, et qui devroient seules, ce me me semble, constituer les êtres ce qu'ils sont dans l'ordre de la nature, comme chez les hommes elles déterminent le rang qu'ils tiennent dans la

société; or, si les oiseaux suce-fleurs, les guêpiers, et même les indicateurs, qui se nourrissent aussi de miel, vivent absolument de la même substance, pourquoi se refuseroit-on à les réunir dans un même ordre comme des oiseaux analogues? par cela seul qu'ils different entre eux par les formes de quelques parties extérieures; quand surtout ces différences ne sont nécessitées chez chacun de ces genres d'oiseaux, que pour les faire concourir plus efficacement au même but, qui n'est ici que la consommation de la portion surabondante du suc des fleurs, et dont peut-être l'extraction est utile et même nécessaire à la fructification de certaines plantes, puisqu'il existe autant d'êtres dissemblables que la nature a destinés à la recueillir partout où elle existe, les uns d'une maniere, les autres d'une autre; ce qui nécessairement demandoit des attributs différents, et tels enfin qu'ils sont chez tous ces êtres pour les faire concourir au but que la nature s'est proposé. Ainsi les sucriers, les colibris et les oiseaux mouches, destinés à recueillir cette substance sucrée dans son premier état, dans le lieu où elle se forme, la nature les a pourvus à cet effet d'une trompe déliée propre à s'introduire au fond du calice des plus petites fleurs; tandis que les guêpiers, qui n'ont pas de trompe, sont réduits à la ravir aux industrieux insectes qui la recueillent, et sont pour cela armés d'un bec robuste et d'une langue en brosse, insensible par sa nature à l'aiguillon vengeur des abeilles. Les indicateurs ont aussi les attributs nécessaires pour s'emparer du miel, dans le dépôt même où les abeilles l'entassent pour leurs propres besoins (1).

Les méthodistes, je le sais, sont loin d'être entrés dans

(1) Voyez, dans mon histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, celle des indicateurs.

toutes ces considérations pour composer leurs systêmes classiques, de là aussi toute l'incohérence de leurs méthodes sans cesse en contradiction avec la nature.

Le genre guêpier n'appartient absolument, à ce qu'il paroît, qu'à l'ancien continent; jusqu'à ce moment du moins il ne nous est encore parvenu, du nouveau monde, aucun de ces oiseaux, quoiqu'il ait plû à beaucoup de nomenclateurs d'en faire entrer plusieurs especes dans leurs listes d'oiseaux; mais nous reviendrons en temps et lieu sur ces prétendus guêpiers d'Amérique.

Il est encore à remarquer que, parmis les nombreux oiseaux rapportés de la Nouvelle Hollande, soit par les Anglois, soit par les François qui ont visité ces parrages lointains, et même ceux receuillis en dernier lieu par les naturalistes qui ont accompagné le capitaine Baudin dans sa derniere expédition, il ne s'est pas trouvé une seule espece qui appartienne au genre guêpier : ce qui n'a pourtant pas empêché Lathame de décrire un grand nombre d'oiseaux de ces contrées qu'il a réuni à ce genre, par cela seul qu'ils avoient la langue terminée par un pinceau de fibres nerveuses; et quoique nous eussions en France, dans la collection très nombreuse de notre Muséum d'Histoire naturelle de Paris, tous ces prétendus guêpiers, qu'il étoit bien facile cependant de reconnoître pour ce qu'ils étoient, je n'ai pas été peu surpris de les trouver tous admis encore, d'après l'ornithologiste anglois, parmis les guêpiers, dans la nouvelle édition de Buffon rédigée par Sonnini et Virrey. Mais ce qui est bien plus bisare encore, à l'égard de ces guêpiers de nouvelle création, c'est qu'ayant moi-même déja, avant Lathame, décrit plusieurs de ces mêmes oiseaux, mais que j'avois placés chacun dans leur

vrai genre, ces naturalistes n'ont pas manqué, quoiqu'ils eussent déja fait des guêpiers de ces especes, de les décrire une seconde fois sans les reconnoître, dans les genres où je les avois placés, et sous les noms que je leur avois donné. Mais nous signalerons aussi, lorsque nous aurons décrit les guêpiers de la nature, ceux de ces savans.

Nous terminerons nos observations sur les guêpiers en général, en disant qu'ils ont tous douze pennes à la queue, que leurs plumes sont douces, soyeuses et à longues barbes désunies; qu'ils sont bien fournis en chair, prennent beaucoup de graisse, et sont un mets assez bon; mais pour qu'ils soient meilleurs, il faut les écorcher, parceque leur peau est dure et coriace.



le Guêpier vulgaire d'Afrique, mâle. N.º 1.

Barraband pinxit

De l'Imprimerie de Rousset

Grémillier sculp.



Le Guêpier vulgaire d'Afrique, jeune âge N.° 2.

Barraband pinx.t Grémillier Sculp.t

LE GUÊPIER VULGAIRE.

(N° 1. LE MALE.)

(N° 2. LE JEUNE AGE.)

Je donne à cette espece le nom de vulgaire, parceque c'est celle qui se trouve le plus abondamment répandue dans une grande partie de l'ancien continent : on la trouve non seulement dans beaucoup de contrées de l'Europe, mais même dans toute l'Afrique méridionale où l'espece est tellement multipliée qu'on en rencontre par-tout des bandes innombrables. Elle habite encore quelques parties de l'Asie, et j'en ai vu plusieurs individus rapportés de la Chine où elle a pénétré aussi. J'ai comparé avec soin beaucoup de ces guêpiers rapportés de climats très opposés, et je me suis convaincu encore, par cet examen, que la différence de température n'influoit pas, à beaucoup près, autant sur les oiseaux que plusieurs grands naturalistes l'ont donné à croire. Ces différences ne consistent en général que dans la taille plus ou moins grande des individus de l'espece, ou dans le plus ou le moins d'éclat de leurs couleurs. Dans le sud de l'Afrique, par exemple, le guêpier vulgaire est plus grand et plus vivement coloré qu'il ne l'est en Europe, tandis qu'en Chine il est au contraire plus petit qu'il ne l'est par-tout ailleurs; ce qui prouve évidemment que les individus de l'espece qu'on voit en Europe ne sont certainement pas les mêmes qui dans leur migration se rendent au cap de Bonne-Espérance ou à la Chine, et que parconséquent, quoique les guêpiers soient des oiseaux voyageurs, leurs courses ne s'étendent pas aussi loin qu'on le pense. Nous avons au reste dans plusieurs occasions prouvé déja à l'égard de beaucoup d'autres oiseaux qui se trouvent dans l'Afrique méridionale et les contrées les plus froides de l'Europe, que ce n'en étoit pas non plus les mêmes individus qui, en quittant notre pays, alloient passer le temps de leur absence dans cette premiere partie. Nous avons aussi vérifié que les guêpiers lorsqu'ils reviennent au Cap dans la saison des amours, seul temps où ils y fixent leur résidence, ne ramenoient avec eux aucun individu dans le jeune âge; ce qui prouve encore qu'ils ne font point de petits où ils vont passer le reste de l'année; au lieu qu'il est certain qu'on doit les y voir arriver avec tous les jeunes qu'ils ont produits pendant leur séjour au Cap.

Brisson et Buffon ont décrit et figuré le guêpier vulgaire. Le premier

sous le nom pur et simple de guêpier, et le second, qui l'a décrit avec la plus grande exactitude, sous celui de guêpier d'Europe; mais leurs descriptions et le portrait qu'en a publié le premier, n° 938 de ses planches enluminées n'ayant été faites que sur des individus tués en Europe, nous nous contenterons d'indiquer ici les petites différences qu'on trouve entre ces derniers et ceux que j'ai rapportés du sud de l'Afrique. Dans cette derniere partie du monde qui paroît être le pays de prédilection des guêpiers, parceque sans doute ils y trouvent une si grande quantité d'abeilles qui leur servent d'aliment, les individus de l'espece sont plus forts, les deux pennes prolongées de leur queue sont aussi plus longues, les couleurs plus vives et plus brillantes, le collier noir qui termine le jaune de la gorge y est aussi plus apparent et mieux prononcé, et en derniere analyse la couleur du dessous du corps a chez les mâles un ton plus décidément vert que chez ceux qu'on trouve en Europe. Au Sénégal, où l'espece est très abondante aussi, on ne trouve aucune différence entre eux et ceux du Cap. En Chine les individus sont plus petits même qu'en Europe, mais ils y sont aussi vivement colorés qu'en Afrique, et enfin on ne remarque aucune différence entre tous les individus rapportés du nord de l'Europe, en les comparant à ceux qui viennent du midi et même de l'Egypte. Ceci indiqueroit assez, ce me semble, que les différents groupes de ces guêpiers restent chacun dans un certain rayon du pays qu'ils habitent, et ne vont enfin pas si loin qu'on l'a généralement pensé. La femelle du guêpier vulgaire est un peu plus petite que le mâle, et ses couleurs sont seulement plus foibles de ton que celles de ce dernier. Quant aux jeunes il est facile de les reconnoître d'abord, en ce que chez eux les deux pennes intermédiaires de la queue ne dépassent pas les autres pennes de cette derniere, et que le haut du dos au lieu d'être d'un marron vif, y est d'un vert brun, n'ayant absolument que le dessus de la tête qui soit marron. Les scapulaires, au lieu d'être aussi chez les jeunes d'un jaune paille très brillant comme chez les vieux individus, sont d'un jaune brun éteint, et enfin tout le dessous du corps est bleuâtre au lieu d'être d'un beau vert, ainsi qu'il l'est chez les derniers; de telle sorte que les individus qui habitent l'Europe, quoique dans leur état parfait, ressemblent beaucoup aux jeunes de l'espece qu'on trouve en Afrique. Nous avons au reste donné la figure d'un mâle et d'un jeune de l'espece que nous avons rapportée d'Afrique, nous y renvoyons le lecteur pour ne pas entrer ici dans de trop minutieux détails au sujet d'un oiseau aussi connu, si commun par-tout que tous les ornithologistes en ont parlé, et qu'on le voit dans toutes les collections.

Cette espece est tellement multipliée dans l'Afrique méridionale qu'on la rencontre par-tout où elle trouve à se loger commodément pour y faire sa ponte, soit dans les rochers, soit contre les berges des rivieres. On voit dans les environs de la ville du Cap une quantité si prodigieuse de ces

guêpiers, que j'en ai tué sur l'habitation de Constance plus de trois cents individus dans l'espace de deux jours que j'y ai passés au moment de leur départ. Ils venoient par milliers se percher sur les grands arbres qui avoisinoient ce charmant vignoble, et d'un coup de fusil j'en abattois assez pour remplir ma carnassière. Les colons hollandois donnent à cet oiseau le nom de *berg swaluw*, hirondelle de montagne, parcequ'en effet ils ont, ainsi que tous les guêpiers, l'allure et le vol des hirondelles. Les Hottentots le nomment *sabris*, en précédant le mot d'un petit clappement de langue de la premiere sorte, celui qui se fait en appliquant la langue contre les dents.

La ponte du guêpier vulgaire est de quatre à six œufs blancs; les mâles couvent aussi bien que les femelles, et l'incubation dure, en Afrique, dix-sept à dix-huit jours.

LE GUÊPIER ROSE A TÊTE BLEUE, MÂLE.

(N° 3.)

Buffon a décrit cette belle espece de guêpier sous le nom que nous lui conservons ici, et il l'a figurée, n° 649 de ses planches enluminées, sous celui de guêpier de Nubie, où elle se trouve probablement, puisque Bruce en a rapporté de là un mauvais dessin qu'il lui a communiqué, et dont, à ce qu'il paroît, Buffon s'est servi dans le temps pour la publier. J'ai dit un mauvais dessin, parceque, outre que les couleurs de l'oiseau sont en général très mal rendues dans la planche citée, on y a omis les deux longues pennes du milieu de la queue, et qui chez cette espece, lorsquelle est parvenue dans son état parfait, se prolongent beaucoup au-delà des autres pennes de cette derniere : caractere essentiel dont l'absence causeroit une méprise, en faisant ranger cette espece parmi les guêpiers à queue carrée, pendant qu'elle appartient à ceux à queue en flêche. Il n'est donc pas douteux que Bruce n'aura vu de ce beau guêpier qu'un individu mutilé ou pris dans son jeune âge; moment où en effet tous ces oiseaux à queue prolongée l'ont égale.

Cette espece est coîffée d'un capuchon bleu verdissant sous certains aspects, lequel capuchon lui embrasse le front, tout le dessus de la tête, passe ensuite derriere les yeux et lui enveloppe la gorge : ce même bleu se revoit sur le croupion et teint les couvertures du dessus et du dessous de la queue ainsi que le bas-ventre; mais sur ces dernieres parties la couleur bleue est plus foible qu'ailleurs. Le derriere de la tête et du cou, ainsi que le manteau, les couvertures du dessus des ailes, le bord extérieur des pennes de ces dernieres et toute la queue, sont d'un rouge de brique, pendant que toutes les plumes, à partir du bleu de la gorge jusqu'à celui du bas-ventre, sont d'un rose foncé plus vif sur la poitrine que sur les flancs. Les dernieres plumes des ailes, les plus proches du dos, sont d'un vert bleuâtre, et le bout des pennes alaires ainsi que la partie excédante des deux pennes intermédiaires de la queue et leurs tiges sont noires. Le bec est d'un noir luisant ainsi que les ongles; les yeux sont rougeâtres et les pieds brun-rouge.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, ses couleurs sont moins vives, et les deux pennes du milieu de sa queue ne sont point aussi prolongées que chez ce dernier; chez les vieux mâles ce prolongement



Le Guepier rose à tête bleue mâle No. 3.

Barraband pinxit   De l'Imprimerie de Langlois   Grenullier Sculp.

surpasse quelquefois les autres pennes de la queue du double de la longueur de ces dernieres ; mais il arrive souvent aussi que ces longues plumes sont cassées, froissées et élimées par le frottement qu'elles éprouvent dans les trous où ces oiseaux nichent et se retirent la nuit.

Ce guêpier se trouve non seulement en Nubie, mais il est très commun aussi au Sénégal, d'où j'en ai vu importer en Europe beaucoup d'individus par plusieurs voyageurs. Je l'ai rencontré aussi dans le sud de l'Afrique chez les grands Namaquois ; mais il ne fait que passer dans cette derniere partie, où il n'arrive même qu'après avoir fait ses petits et lorsque les guêpiers qui y nichent partent. Il est donc probable que c'est au Sénégal ou dans quelques autres contrées de la zone torride où il séjourne le plus long-temps et où il fait sa ponte.

Cette espece étoit très rare dans les collections lorsque Buffon publia son Histoire des Oiseaux ; ce qui l'aura empêché sans doute de rectifier alors le dessin défectueux que lui communiqua Bruce. En revanche il figure aujourd'hui dans un grand nombre de cabinets.

LE GUÊPIER THOUIN, MÂLE,

OU

LE GUÊPIER A LONGS BRINS.

(N° 4.)

Il s'agit ici d'une espece nouvelle dont, à ce que je crois, aucun naturaliste n'a parlé encore; à moins cependant qu'elle n'ait été tellement défigurée dans ses descriptions, qu'il soit impossible de la reconnoître: ce qui m'est arrivé à l'égard de beaucoup d'autres especes de ce même genre; de maniere qu'aujourd'hui, malgré toutes mes recherches et les peines que je me suis données pour tâcher de débrouiller le chaos de ce fatras de descriptions scientifiques, je me trouve arrêté à chaque pas lorsqu'il s'agit de rapporter les especes que je connois, et que j'ai sous les yeux, aux descriptions qui en ont été faites; descriptions qui, comparées même à celles dont elles ne sont souvent qu'une copie, en different cependant encore assez quelquefois pour faire croire qu'il y s'agit d'une autre espece, d'autant que plusieurs guêpiers, quoique différents d'espece, n'en ont pas moins beaucoup d'analogie entre eux par la ressemblance de leurs couleurs, ce qui rend indispensable de bien indiquer tous les caracteres qui les distinguent les uns des autres; mais pour cela il faut comparer la nature à la nature, c'est-à-dire les especes les unes avec les autres, et ne pas, enfin, ainsi que la plupart des ornithologistes, ne consulter que des livres pour avoir le plaisir de faire soi-même un mauvais livre.

L'espece dont il s'agit est du nombre de celles qui appartiennent à la famille des guêpiers que nous désignons par l'épithete de queue en fleche; mais ses fleches, ou la partie seulement excédante des deux pennes intermédiaires de sa queue, ne présentent absolument dans cet endroit que deux brins très minces, à peine plus larges que leurs tiges, tant les barbes en sont courtes; cependant le bout de chacun de ses filets s'élargissant un peu, ils se terminent par deux petites palettes. Outre ce caractere très marqué de la queue de ce guêpier, chacune des autres pennes de cette derniere sont terminées en fourche; du reste tous les autres attributs



Le Guepier a long-brins. Mâle N.° 4.

Barraband pinxit | de l'Imprimerie de Millevoy | Grémillier Sculp.

physiques de cette nouvelle espece sont conformes à ceux des autres especes du même genre; ses couleurs sont aussi les mêmes que celles de beaucoup d'autres de ses congenaires; mais voici leurs distributions.

Un vert teinté de roux couvre le front et descend au-dessus des yeux, où il forme deux especes de sourcils; mais ce vert se mêlant toujours d'une teinte rousse plus décidée à mesure qu'il avance sur la tête, forme sur l'occiput une zone de cette derniere couleur. Le derriere du cou, tout le manteau ainsi que les couvertures des ailes sont d'un beau vert lustré de roux, ces deux couleurs étant tellement combinées ensemble, qu'en regardant l'oiseau de la tête à la queue, c'est le roux qui semble y dominer, tandis qu'en le regardant dans le sens contraire c'est le vert. La partie des scapulaires qui avoisine le croupion; ce dernier, ainsi que toutes les couvertures du dessus et du dessous de la queue et le bas-ventre, sont d'un beau bleu d'outremer glacé de vert sur les dernieres pennes alaires proche du corps, lesquelles participent aussi du même bleu, tandis que toutes les autres sont rousses terminées de noir et bordées extérieurement d'un vert olivâtre. Un large bandeau noir, bordé en bas d'une ligne bleue, s'étend du coin de la bouche jusque passé les oreilles. La gorge est couverte d'une plaque qui est jaune près du bec, et roussâtre plus bas et sur les côtés, laquelle plaque est terminée au bas du cou par une large tache noire triangulaire. La poitrine, les flancs et le ventre sont d'un vert roussâtre qui se charge toujours plus à mesure qu'il descend vers les parties postérieures d'une teinte bleue. La queue, dont toutes les pennes, à l'exception des deux fleches, sont égales entre elles, est noire, bordée de chaque côté d'une ligne bleue, verdissant sous certains aspects. On remarque aussi une semblable bordure, mais fort étroite, sur les deux pennes intermédiaires dans toute la partie qui ne dépasse pas la queue. Le bec est noir, le revers des ailes roux, et les pieds sont bruns. Nous ignorons la couleur des yeux, n'ayant vu que cinq dépouilles de cette espece, dont l'une fait partie de ma collection; une autre se voit dans notre Muséum de Paris, et une troisieme est chez M. Dufresne; quant aux deux autres, qui appartenoient à des marchands d'histoire naturelle, je ne sais où elles sont passées. Cette espece se trouve en Afrique, à ce qu'on m'a assuré, mais j'ignore dans quelle partie; tout ce que je sais à cet égard, c'est que je ne l'ai rencontrée nulle part dans toute celle où j'ai voyagé.

Je prie le célebre botaniste auquel je prends la liberté de dédier cette nouvelle espece, à laquelle j'ai donné son nom, de l'agréer comme un hommage que je rends à ses rares talents qui lui ont depuis long-temps mérité l'estime générale.

LE GUÊPIER GRIS-ROSE, MÂLE.

(N° 5.)

CETTE jolie espece, très rare encore dans les collections, a été rapportée en Europe par M. Périn de Bordeaux, qui l'a recueillie à Malymbe où elle habite pendant trois mois de l'année, et où il est plus que probable qu'elle niche par conséquent; tout ce que nous savons de ses mœurs se réduit d'ailleurs à ce qu'elle fait la chasse aux heminopteres, qu'elle vole en grande troupe, qu'elle se pose rarement à terre, et qu'elle se perche volontiers sur les branches défeuillées pour se reposer lorsqu'elle a fini ses croisieres, c'est-à-dire sa chasse; ce qui se rapporte absolument à ce que nous avons nous-même observé sur la maniere de vivre des guêpiers du sud de l'Afrique, et qui convient sans doute à toutes les especes qui appartiennent strictement au même genre, et non bien certainement à tous les oiseaux qu'il a plu aux nomenclateurs de donner pour des guêpiers. Daudin avoit déja avant nous fait mention de la même espece, qu'il a décrite dans les Annales du Muséum sous le nom de *bicolor:* nom très impropre, puisque l'oiseau a effectivement quatre couleurs bien prononcées, le gris, le noir, le blanc et le rose; de sorte que nous avons préféré avec juste raison lui donner une dénomination qui le caractérisât mieux, et ne le fît pas confondre, par rapport au nom de bicolor, avec plusieurs autres especes de guêpiers qui ont moins de couleurs encore que lui. On ne le confondra pas non plus avec le guêpier à ventre rose de notre N° 3, puisque ce dernier a la tête bleue.

Le guêpier gris-rose, mâle, a le front, le dessus de la tête et le derriere du cou ainsi que le manteau, les ailes dans leur entier, le croupion et le dessus de la queue, d'un gris-ardoisé prenant à certains jours des tons rougeâtres; un bandeau noir qui s'étend du coin de la bouche derriere les yeux embrasse ces derniers; une bande blanche parallele à ce bandeau noir se rejoint sous le bec et donne à cet oiseau une physionomie distinguée. Tout le reste du plumage du dessous du corps, depuis le blanc du menton jusques et compris les couvertures du dessous de la queue, est d'un rose foncé très luisant, sauf cependant ces dernieres qui prennent un ton brunâtre. Le revers des ailes et celui de la queue qui porte deux filets dans son milieu sont d'un gris-rougeâtre. Le bec et les pieds sont noirs et les yeux rouges.



Le Guêpier gris rose mâle. N.° 5.

Barraband pinxit — De l'Imprimerie de Rousset — Grémillier Sculp.

La femelle differe du mâle en ce qu'elle a toutes les parties supérieures d'un joli gris de perle, glacé d'un rose foible, et tout le dessous du corps d'un rose tendre. Nous avons du moins comparé ensemble trois individus de cette espece rapportés du même endroit par le même M. Périn; et comme nous avons vu que l'un de ces individus différoit par des teintes plus foibles des deux autres, et qu'en général chez toutes les especes dont nous avons été à même de vérifier le sexe, nous avons remarqué la même différence entre le mâle et la femelle, nous n'avons pas balancé à regarder cet individu plus foible de couleurs comme une femelle aussi. Celui que nous avons donné pour le mâle fait partie du Muséum de Paris; la femelle est aujourd'hui dans le cabinet de M. Paillkull à Berlin. Le troisieme est chez un particulier à Bordeaux. Nous ignorons si M. Périn en a rapporté davantage.

LE GUÊPIER SAVIGNY, MÂLE.

(N°s 6 et 6 *bis.*)

Ce guêpier que M. Savigny a rapporté d'Egypte, où les Arabes, à ce qu'il m'a dit, le nomment qroddeir, qui signifie oiseau vert, a trop de rapport avec celui décrit par Buffon sous le nom de patirich, et qui se trouve à Madagascar, où il est appelé patirich-tirich, pour ne pas croire qu'ils appartiennent à une seule et même espece, variée seulement par l'influence du climat : variation qui n'a d'ailleurs opéré que sur les couleurs plus ou moins vives et sur les dimensions respectives de ces deux oiseaux. Nous avouons cependant que si nous n'avions eu pour nous guider dans notre opinion à l'égard de cette réunion que la figure N° 259 des planches enluminées de Buffon, laquelle est censée représenter, sous le nom de guêpier de Madagascar, l'oiseau qu'il appelle patirich dans ses descriptions, nous n'eussions pas balancé à regarder les deux oiseaux comme formant deux especes très distinctes; mais heureusement qu'ayant retrouvé dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris deux individus de ce guêpier de Madagascar, et dont probablement l'un d'eux avoit servi pour la figure citée ci-dessus, nous nous sommes convaincu, en les comparant avec celui rapporté d'Egypte par M. Savigny et même avec un troisieme recueilli en Perse par M. Olivier, que le patirich-tirich de Madagascar et le qroddeir d'Egypte qui se trouve aussi en Perse, où il porte vraisemblablement un autre nom encore, ne forment qu'une seule espece. Quant à la figure publiée par Buffon d'après un individu de Madagascar, et même à la description qu'il en a donnée, toutes deux sont tellement imparfaites et si peu conformes même l'une avec l'autre qu'on seroit tenté, en s'y rapportant, de croire que cette figure représente encore un tout autre guêpier que celui des descriptions; or, la figure ne ressemblant pas davantage à l'oiseau lui-même, il s'ensuivroit qu'il eût été facile d'établir trois especes au lieu d'une : qui sait au reste si cela n'est pas arrivé?

Nous avons non seulement, ainsi que nous l'avons dit, comparé ensemble plusieurs individus de l'espece du guêpier Savigny rapportés tant d'Egypte que de Madagascar et de Perse; mais nous avons encore comparé ceux-ci avec d'autres individus de la même espece rapportés du Sénégal, et enfin avec plusieurs autres recueillis à Malymbe par M. Perrin de Bor-



Le Guêpier Savigny mâle. N.º 6.

Barraband pinxit — De l'Imprimerie de Rousset — Grandlier sculp.



Variété du Guêpier Savigny mâle. No. 6. bis.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy Guyard fils sculp.t

deaux; de sorte que nous pouvons aujourd'hui fixer d'une maniere certaine l'opinion des naturalistes sur cette espece, en indiquant toutes les variations qu'elle a subies dans des climats si différents, variations très analogues au reste à celles que nous avons indiquées déja du guêpier vulgaire dans les différents pays qu'il habite, et qui n'ont nullement influé sur les principaux traits ni sur les caracteres constituants des deux especes. En Egypte le guêpier savigny, dont nous donnons le portrait dans notre N° 6, a le front ceint d'un bandeau blanc auquel succede un beau bleu turquin, qui de chaque côté se prolonge sur les yeux en forme de sourcils. Le dessus de la tête, le derriere du cou ainsi que le manteau, les scapulaires, toutes les couvertures du dessus des ailes et le croupion sont d'un vert gai fortement lustré de bleu, lequel bleu frange les dernieres plumes alaires proche le dos. Les grandes pennes des ailes sont d'un vert-roux et bordées extérieurement de bleu et se terminent toutes par un bout noir. La queue, dont les deux pennes intermédiaires se prolongent en pointe au-delà des autres pennes de cette derniere toutes égales entre elles, est du même vert roussâtre de celui des ailes. Un bandeau noir bordé de bleu par en bas passe sur les yeux en s'étendant du coin de la bouche jusque passé les oreilles. La partie haute de la gorge est d'un jaune foible auquel succede un marron vif qui descend jusqu'au bas du cou où il est terminé circulairement. Tout le dessous du corps à partir du marron du devant du cou jusques et y compris les couvertures du dessous de la queue, est d'un vert gai fortement imprégné de bleu. Les flancs ainsi que les couvertures du dessous des ailes sont roux; le revert des pennes des ailes et de la queue est grisaille; le bec est noir, les pieds sont roussâtres, et les yeux d'un brun rouge. La femelle a ses couleurs moins vives que celles du mâle. Les individus de la même espece rapportés de Perse sont en tout point semblables à ceux venant d'Egypte, et chez eux aussi les ailes s'étendent presque au bout des pennes latérales de la queue. Nous insistons sur ce dernier caractere parcequ'il est très différent chez les individus rapportés des parties plus élevées de l'Afrique; ce qui pourroit peut-être faire séparer ces derniers des premiers, ou tout au moins en faire former deux races très distinctes.

A Madagascar les individus de l'espece sont non seulement plus petits qu'en Egypte et en Perse, mais le vert de leur plumage n'a aucune trace de bleu, étant au contraire fortement imprégné d'une teinte rousse; le front au lieu d'être blanc comme chez ces derniers, est d'un vert d'aigue-marine blanchissant près des narines, et les sourcils sont également d'un vert bleuâtre blanchissant sur leurs bords inférieurs.

Au Sénégal, ainsi qu'à Malymbe, l'espece est plus forte que par-tout ailleurs; le bec est par conséquent plus long, mais il est plus grêle que chez les individus rapportés d'Egypte et de Perse, le vert du plumage des premiers est plus franc et sans mélange de bleu; les deux pennes du milieu

de leur queue s'étendent au-delà des autres pennes d'à peu près la longueur de ces dernieres, et cet excédant est noirâtre. On remarque aussi chez eux une ligne bleue qui longe le milieu seulement des ailes, lesquelles sont de près d'un pouce et demi moins longues que chez les autres. Nous avons cru nécessaire au reste de donner dans notre N° 6 *bis* une figure de cette derniere variété, à laquelle nous renvoyons le lecteur, qui jugera bien mieux par lui-même, en comparant ces deux figures, des différences qui se trouvent entre les individus de l'espece rapportée d'Egypte et des autres recueillies à Malymbe. Toutes les différences que nous avons indiquées prouvent à l'évidence que les individus de l'espece du guêpier Savigny qui habitent la Perse et l'Egypte ne sont certainement pas les mêmes qui se rendent au Sénégal, à Malymbe et à Madagascar, et que ceux mêmes qui habitent cette île ne sont pas non plus ceux qui passent sur le continent d'Afrique, et que par conséquent cette espece forme trois races très distinctes qui ne se mêlent pas ensemble, et qu'il est facile de reconnoître les unes des autres.



Le Guêpier à collier gros-bleu mâle. N.° 7.

Barraband pinx. De l'Imprimerie de Langlois Grémont Sculp.

LE GUÊPIER À COLLIER GROS BLEU,

OU

LE GUÊPIER SONNINI.

(N° 7.)

Sonnini est le premier qui a fait mention de cette espece de guêpier à queue égale, qu'il a décrite sous le nom de guêpier à plumage varié ; mais ce nom ne convenant pas plus à cette espece qu'à toute autre, tous les guêpiers étant en général très variés dans leurs couleurs, nous lui avons substitué celui de guêpier à collier gros bleu, qui le caractérisant bien mieux, puisqu'il est le seul de tous les guêpiers connus qui ait le bas du cou ceint d'un large collier bleu d'indigo, doit être préféré, à moins qu'on n'aime mieux cependant celui de guêpier Sonnini, que nous lui appliquons concurremment avec le premier, et cela pour nous conformer au goût des savans, qui aujourd'hui ne veulent plus de ces noms composés, quoiqu'en général ils caractérisent bien mieux cependant les especes, lors sur-tout que dans leur composition on avoit soin que ces noms peignissent à l'imagination les principaux traits, les traits distinctifs sur-tout, et donnassent, en un mot, le signalement physique des objets qu'on se proposoit de faire connoître ; ce qu'on ne trouve que bien rarement, nous l'avouons à regret, dans ces dénominations barbares tirées du grec, que personne ne parle plus, qui n'appartiennent effectivement à aucune langue, et dont cependant les savants du haut parage affectent de se servir de préférence, comme s'ils cherchoient exprès à se rendre inintelligibles.

Le guêpier Sonnini ou à collier gros bleu a le front, le dessus de la tête, le derriere du cou et le manteau, ainsi que toutes les couvertures du dessus des ailes, celles du dessus de la queue, et le bord extérieur des pennes des ailes, d'un verd plein ; les deux pennes du milieu de la queue, lesquelles ne dépassent pas les latérales, ainsi que les dernieres plumes des ailes proche le dos, ont cette même couleur nuancée de bleu. La gorge est couverte d'une plaque jaune jonquille, à laquelle succede un large collier bleu d'indigo, qui par le haut est séparé du jaune de la gorge par une ligne blanche qui, remontant après sur ses côtés jusqu'aux yeux,

l'encadre précisément : un bandeau noir passe sur les yeux, et descend sur les côtés du cou aussi bas que la plaque jaune de la gorge. La poitrine et les flancs sont d'un roux de rouille, que Sonnini appelle faussement rouge vif, comme il a nommé bleu d'azur le bleu foncé du collier; enfin tout le dessous du corps, y compris les couvertures du dessous de la queue, est d'un verd olivâtre mêlé de roux, qui s'éclaircit toujours davantage à mesure qu'il descend sur les parties postérieures. Les pennes des ailes sont rousses à leur intérieur, ainsi qu'à leur revers, et terminées de noir à leur bout. La queue, qui est carrément coupée, est sur ses côtés d'un roux clair dans les deux tiers de sa partie haute, puis noire du bout; mais chaque plume se termine par une zone grisâtre, et les deux plus latérales de chaque côté ont de plus une ligne bleue sur leur bord extérieur. Le bec, les pieds et les ongles sont noirs, et les yeux, qui sont surmontés d'un sourcil bleuâtre peu apparent, sont rouges.

Sonnini nous apprend, d'après Perrin de Bordeaux, à qui nous devons cette espece qu'il a rapportée de Molymbe, qu'elle vit près des côtes, qu'elle a le vol rapide, se tient sur les arbres peu élevés, d'où elle s'élance sur les insectes dipteres dont elle se nourrit; que lorsqu'elle a atteint sa proie elle revient se poser sur le même arbre; ne quitte une contrée que lorsqu'elle y a détruit tous les insectes, dont elle fait sa proie; et qu'enfin la femelle ne differe du mâle que par des couleurs moins foncées que celles de ce dernier : ce qui se rapporte absolument à tout ce que nous avons dit à cet égard sur les mœurs des guêpiers en général.

J'ai vu cinq individus de cette espece; un chez M. Vieillot à Paris, un chez M. Becœur, connu par ses belles préparations ornithologiques; un troisieme chez M. Raye à Amsterdam; le quatrieme chez M. Temminck dans la même ville, et le cinquieme enfin, dont j'ai donné le portrait de grandeur naturelle en tête de cette description, fait partie de ma collection d'oiseaux.



Le Guêpier Tawa mâle. N.º 8.

De l'Imprimerie de Bouquet

LE GUÊPIER À QUEUE FOURCHUE,

OU

LE GUÊPIER TAVVA MÂLE.

(N° 8.)

Ce guêpier est, jusqu'à ce moment, le seul que nous connoissions dont la queue soit fourchue; ce qui a déterminé Sonnini, qui en a fait mention d'après ce que j'en ai dit dans la relation de mon second voyage en Afrique, de lui appliquer le nom de guêpier à queue d'hirondelle, auquel nous substituons celui de guêpier tawa, que lui donnent les naturels de la partie d'Afrique dans laquelle j'ai pour la premiere fois rencontré l'espece, et qu'il vaut mieux lui conserver, d'autant que cette dénomination de guêpier à queue d'hirondelle, prise dans toute son acception, ne peut pas signifier que l'oiseau a la queue fourchue, puisqu'il s'en faut de beaucoup non seulement que toutes les hirondelles aient la queue fourchue, mais qu'un grand nombre d'autres oiseaux l'ont également de cette même forme; ce que ne devoit pas ignorer Sonnini, pour peu qu'il eût fait attention aux oiseaux dont il a compilé les descriptions pour en grossir sa nouvelle édition de Buffon qu'il a publiée; ouvrage qui, pour la partie ornithologique, la seule que j'aie été à même et peut-être en état de bien juger, sera pour toujours un monument élevé à l'incapacité de ses auteurs, dans cette partie du moins; ce qui, à mon avis, est loin cependant d'affoiblir en rien le grand mérite qu'ils peuvent avoir d'ailleurs.

Le guêpier tawa, ainsi que beaucoup d'autres guêpiers, a la gorge couverte d'une plaque jaune; mais chez lui il succede à cette plaque un large collier d'un bleu d'outre-mer le plus brillant. Le front, le dessus de la tête, le derriere du cou, le manteau, les scapulaires, ainsi que les couvertures du dessus des ailes, sont d'un verd jaunâtre, qui, à certain jour, prend un riche ton d'or roux très luisant. Le croupion, les couvertures du dessus de la queue, et le dessus de la queue, laquelle est fort longue, fourchue du bout, comme l'est celle de notre milan, et point du tout comme l'est celle des hirondelles qui ont la queue fourchue, et dont toutes les pennes sont frangées de blanc au bout sur leur bord intérieur,

sont du même bleu que le collier. Les pennes des ailes sont à leur extérieur d'un verd gai, et roussâtre dans leur intérieur, et toutes sont marquées de noir à leur bout, et liserées de bleu dans toute cette partie noire. Le sternum, ainsi que tout le dessous du corps, est d'un verd clair, qui s'affoiblit toujours davantage à mesure qu'il descend vers les couvertures du dessous de la queue, lesquelles ont un ton bleuâtre. Un bandeau noir passe sur les yeux, en s'étendant de chaque côté jusqu'aux oreilles. Le bec et les ongles sont noirs, les pieds bruns et les yeux rougeâtres. La femelle est un peu plus petite que le mâle; et ses couleurs, quoique les mêmes que celles de ce dernier, ont par-tout un ton plus foible et moins brillant.

Les jeunes mâles ressemblent aux femelles; mais on les reconnoît d'abord en ce que leur queue est moins fourchue que dans l'âge fait.

J'ai rencontré l'espece du guêpier tawa sur les bords de la riviere d'Orange, et de là je l'ai constamment retrouvée par-tout jusque sous le tropique, mais jamais en deçà ni dans aucun endroit de la côte de l'est: elle vit isolément par couple; et lorsque les petits ont pris leur essor, ils ne quittent plus le pere et la mere, et forment alors une petite troupe forte de sept à huit individus, la ponte étant de cinq à six œufs: ceux-ci sont d'un blanc bleuâtre, et l'incubation dure dix-huit jours. Au moment du départ, toutes les familles d'un canton se réunissent pour le quitter ensemble. Le cri du guêpier tawa exprime très distinctement la syllabe *wi*, répétée cinq à six fois de suite en traînant; et le nom tawa, qui en langue namaquoise signifie fiel, a été donné à cet oiseau, parce qu'il est en effet d'un verd jaunâtre qui approche beaucoup de la couleur de cette substance animale. Enfin nous terminons nos observations sur cette espece qu'on ne connoissoit pas avant mes voyages, en disant qu'elle niche, comme tous les autres guêpiers, dans l'intérieur des berges, des terres éboulées, dans des creux de rocher, et quelquefois dans un grand trou d'arbre; et quoiqu'elle exhale, ainsi que tous les guêpiers en général, une très bonne odeur, elle l'emporte à cet égard sur toutes les autres especes, puisque cinq à six de ces guêpiers enfermés dans ma tente l'embaumoient à faire croire qu'elle étoit jonchée de fleurs.

J'ai rapporté en Europe quatre-vingt-cinq individus de tout âge et de tout sexe de cette espece, de sorte qu'on la voit figurer aujourd'hui dans beaucoup de collections.



Le Guêpier cuvier mâle. N.o 9

Auguste pinx.t — De l'Imprimerie de Millevoy. — Guyard fils sculp.t

LE GUÊPIER À GORGE BLANCHE,

OU

LE GUÊPIER CUVIER.

(N° 9.)

Il s'agit ici d'un guêpier absolument nouveau dont aucun ornithologiste et aucun voyageur n'ont fait encore mention, et que je dédie à l'illustre savant dont j'emprunte en ce moment le nom pour l'appliquer à cette espece, comme un hommage que je rends publiquement à ses grandes connoissances et à son rare mérite, qui lui ont valu la reconnoissance publique et l'estime générale.

Le guêpier Cuvier est caractérisé de maniere à ne laisser aucun doute sur son espece, comme très distincte de toutes celles que nous connoissons; car, au lieu de cette plaque jaune qui couvre la gorge de plus de la moitié des especes qui jusqu'ici sont parvenues à notre connoissance, et qui sembleroit par là être un attribut caractéristique de ce genre d'oiseaux, cette partie est chez lui d'un blanc pur. Il est encore de tous les guêpiers connus celui dont les deux pennes intermédiaires de la queue se prolongent le plus au-delà des autres pennes de cette derniere, cette partie excédante équivalant seule chez lui à une fois et demie la longueur des pennes latérales; de sorte que la queue entiere, en y comprenant les deux filets, est près de trois fois aussi longue que le corps de l'oiseau.

Sonnini a bien décrit une prétendue espece dont la queue seroit encore plus longue que celle du guêpier Cuvier; mais nous dirons en temps et lieu ce que c'est que ce *guêpier à très longue queue et à collier,* dont nous parlerons sous le même nom dans notre révision générale de tous les oiseaux dont il a plu au nomenclateur de faire des guêpiers, ainsi que de toutes les especes de ces oiseaux dont on a fait des doubles et triples emplois.

Outre sa gorge blanche, le guêpier Cuvier a de plus le front ceint d'un large bandeau de même couleur, qui, se prolongeant au-dessus des yeux, s'étend ensuite jusqu'à l'occiput, et encadre, sur les côtés seulement, une calotte noire qui couvre le dessus de la tête. Un large plastron noir frangé de bleu sur son bord inférieur succede au blanc de la gorge, et tout le

dessous du corps est d'un verd clair, blanchissant à mesure qu'il descend sur les parties basses. Un large bandeau noir, qui s'étend du coin de la bouche jusque sous les oreilles, passe sur les yeux. Le derriere et les côtés du cou, le haut du dos et les couvertures du dessus des ailes, sont d'un verd tellement imprégné de roux, qu'à certain jour ces parties semblent entièrement rousses. Les scapulaires, les dernieres plumes des ailes proche le dos, le croupion, les couvertures du dessus et du dessous de la queue, et le dessus de cette derniere elle-même, sont d'un bleu pâle; mais toute la partie excédante des deux pennes du milieu de la queue est noire, et les pennes alaires, toutes terminées de noir, sont extérieurement d'un roux clair : le revers de la queue est grisaille, et celui des ailes d'un roux pâle; enfin le bec et les ongles sont noirs, et les pieds bruns. Nous ignorons la couleur des yeux, n'ayant vu que les dépouilles de deux individus de cette espece, et qui tous deux nous sont parvenus du Sénégal. L'un d'eux, que j'ai acquis, fait partie de ma collection, et l'autre appartient aujourd'hui, à ce que je crois, à notre muséum de Paris, et y a été donné par l'impératrice Joséphine. Je n'ai remarqué aucune différence entre ces deux individus, qui probablement sont des mâles, à en juger par la longueur des fleches de la queue, qui chez les femelles sont toujours beaucoup plus courtes que chez les premiers.



Le Guêpier Lamare mâle. N.° 11

Aguste pinx.

De l'Imprimerie de Millevoy

Grand fils sculp.

LE GUÊPIER À GORGE BLEUE, MÂLE,

OU

LE GUÊPIER LAMARCK.

(N° 10.)

Ce guêpier à queue en fleche a été décrit par presque tous les ornithologistes (1), et si diversement, qu'on seroit tenté de croire, en se rapportant à toutes les descriptions qu'on en a faites, que l'espece varie tellement, qu'il seroit difficile de savoir au juste quelle est précisément sa livrée dans son état parfait : cependant nous qui en avons vu et comparé ensemble plus de quarante individus rapportés de différents pays, sans compter ceux que nous avons recueillis en Afrique, nous n'avons pas remarqué entre eux de si grandes différences; nous n'en avons vu d'autres enfin que celles qui se trouvent entre les sexes et les différents âges de tous les autres guêpiers en général. Aussi, sans nous arrêter à redresser toutes les erreurs ou les omissions de tous ceux qui ont parlé avant nous du même oiseau, il nous suffira, je pense, d'en faire connoître ici le mâle et la femelle parvenus à leur état parfait, et enfin le jeune âge, ce qui complétera, de la maniere la plus satisfaisante pour les naturalistes, l'histoire de cette espece.

Le mâle, dont nous donnons le portrait de grandeur naturelle, a la gorge couverte d'une plaque bleu-turquin, terminée au bas par un demi-collier noir étroit, qui, étant un peu plus large du milieu que sur ses bords, lui donne la forme d'un croissant renversé. Cette couleur bleue de la gorge, ainsi que ce collier arqué, caractérisent particulièrement cette espece, et la distinguent de toutes celles que nous connoissions jusqu'à ce moment. Le dessus de la tête et le derriere du cou sont d'un vert roussâtre, qui à certain jour paroît d'un roux doré, qui sur le front et aux environs de la bouche

(1) Par Brisson, sous le nom de guêpier à collier de Madagascar, avec une figure très reconnoissable, quoique non coloriée. Le guêpier à collier du Bengale est encore le même oiseau que le premier, qui est la femelle, et l'autre le mâle.

Par Edwards, sous le nom de mangeur d'abeilles du Bengale, avec une bonne figure, pl. 183.

Par Buffon, sous le nom de guêpier vert à gorge bleue, avec une figure méconnoissable, n° 740 de ses planches enluminées.... Sous le nom de guêpier de Madagascar.

tire au bleu. Le manteau, les couvertures des ailes et les dernieres plumes de ces dernieres qui avoisinent le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue et le dessus de la queue, sont d'un vert gai, plus ou moins lustré de bleu ou de roux, suivant les aspects. Les pennes des ailes, toutes terminées de noir au bout, sont roussâtres dans leur intérieur, et bordées extérieurement de verd. Tout le dessous du corps est, à partir de la poitrine, d'un verd bleuâtre, qui s'éclaircit toujours plus à mesure qu'il s'approche des parties postérieures. Les flancs et le revers des ailes sont d'un roux clair. Un bandeau noir, qui part du coin des narines, passe sous les yeux, et se prolonge jusqu'aux oreilles : enfin le bec et les ongles sont noirs, les pieds bruns, et les deux pennes du milieu de la queue se prolongent au-delà de ses pennes latérales d'à peu près la longeur de ces dernieres, et cette partie excédante est très déliée et noirâtre.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et ses couleurs sont moins vives, et sur-tout moins lustrées de bleu sur le front, et d'un vert jaunâtre sur le dessus de la tête et le derriere du cou : les deux pennes du milieu de sa queue sont aussi moins prolongées que chez ce dernier; mais elle a comme lui un collier noir. Les jeunes ressemblent aux femelles pour leur couleur générale; mais chez eux, avant leur premiere mue, les deux pennes du milieu de la queue n'excedent point les latérales, et ils n'ont pas non plus le collier noir, ce à quoi il est toujours facile de les reconnoître.

Cette espece se trouve dans une grande partie de l'Inde et de l'Afrique; je l'ai rencontrée dans cette derniere partie, vers le pays des Caffres, où elle ne fait que passer, et où elle ne niche pas, ne la traversant que lorsqu'elle a fait ses petits ailleurs, plus du côté de la ligne, sans doute, puisqu'on ne la trouve nulle part, que je sache, en s'avançant vers le cap de Bonne-Espérance.

Les nombreuses variétés de l'espece de ce guêpier, dont les ornithologistes font mention dans leurs listes d'oiseaux, proviennent, d'une part, de la maniere dont chacun d'eux a décrit l'individu qu'il voyoit, et de la maniere sur-tout dont il a dépeint ses couleurs; en second lieu, les défauts de préparation dénaturant souvent un oiseau, ceux qui ne s'y connoissent pas beaucoup prennent ces mutilations pour des caracteres spécifiques ou des variations naturelles à l'espece; en troisieme lieu enfin, les couleurs des guêpiers étant en général du nombre de celles qui s'alterent facilement par les drogues, les essences, les sels et les fumigations dont on se sert pour préserver les oiseaux dans les collections, chaque maniere de les préparer produit nécessairement de grandes différences dans les teintes de leurs couleurs, et autrefois sur-tout l'art de préparer et de conserver les oiseaux étoit loin de la perfection qu'on est parvenu à lui donner aujourd'hui ; de sorte qu'il faut attribuer à toutes ces causes, et plus encore à l'inexpérience des ornithologistes anciens, les différences qu'on trouve

dans les descriptions d'un même oiseau par plusieurs auteurs; différence dont les compilateurs principalement ne manquent jamais de faire mention, en les rapportant toutes comme autant de variétés naturelles; étalage vain d'une érudition tout au moins inutile, et qui, quelque mérite qu'on puisse lui supposer, est loin de tenir lieu des plus chétives connoissances dans les sciences.

LE GUÊPIER CITRIN.

(N° 11.)

Il s'est élevé quelques doutes sur ce guêpier depuis que Sonnerat, qui l'a rapporté de la côte de Coromandel, nous en a donné la description, dans son voyage aux Indes et à la Chine, sous le nom de guêpier jaune; c'est-à-dire que plusieurs ornithologistes présument aujourd'hui que ce guêpier ne forme pas une espece distincte, et qu'il n'est enfin qu'une variété de celui à gorge bleue dont nous avons parlé dans l'article précédent. Quoique nous partagions ce même sentiment et que nous ayons le premier élevé ce doute, nous devons cependant à la vérité de le combattre avec les mêmes objections que chacun a le droit d'opposer contre une opinion qui n'est pas démontrée jusqu'à un certain point : c'est donc ce que nous allons essayer de faire avec cette impartialité qui doit prouver que nous ne cherchons ici que la vérité seule, puique nous avouerons tout aussi franchement ce qui sera contre notre opinion que tout ce qui pourra l'établir.

La premiere objection qui s'éleve contre la réunion du guêpier jaune ou citrin comme variété du guêpier à gorge bleue, c'est que Sonnerat, qui l'a observé dans son pays natal, ou du moins rapporté de l'Inde, le donne comme une espece distincte, et qu'il est vrai de dire qu'il en a rapporté cinq individus, que j'ai tous vus, et qui dans le temps (il y a vingt-cinq ans à peu près) m'ont paru se ressembler parfaitement. Or, on croira difficilement peut-être qu'il soit possible d'avoir réuni, aussi loin sur-tout, autant d'individus semblables d'un même oiseau, et que tous ces individus ne seroient que des variétés d'une espece dont ils paroissent différer autant. Ceci n'est cependant pas impossible; car on trouve souvent chez nous, en Europe, toute une nichée d'oiseaux dont tous les individus, variés en blanc, se ressemblent aussi parfaitement. J'ai vu des nichées de moineaux, d'alouettes, d'hirondelles, de choucas, de pies, dont tous les petits étoient entièrement blancs ou fauves, et n'en étoient pourtant pas moins de l'espece de ces oiseaux. D'ailleurs il est très démontré, pour moi du moins, que si le guêpier à gorge bleue subissoit une variation analogue à celle qui cause la blancheur du plumage chez beaucoup d'oiseaux, c'est-à-dire que s'il éprouvoit une cause qui opérât chez lui la dégradation totale de ses couleurs, celles propres à son espece; il est certain, dis-je, que cette



Le Guêpier Citrin. N.º 11.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t

dégénération produiroit nécessairement la couleur jaune, telle qu'elle est en effet chez le guêpier jaune ou citrin, parce que le vert étant la couleur dominante du plumage du premier, la dégradation de cette couleur ne peut produire que le jaune plus ou moins vif, suivant la teinte plus ou moins foncée dont étoit le vert dans son état primitif.

Nous avons donné trop d'exemples de cette vérité dans notre Histoire des perroquets, oiseaux chez lesquels la couleur verte domine aussi, et chez lesquels la dégradation de cette couleur a produit le jaune, pour que cela ne soit pas démontré aujourd'hui. Mais le guêpier citrin a toutes les pennes de la queue égales entre elles, tandis que le guêpier à gorge bleue a les deux pennes du milieu de sa queue très prolongées au-delà des latérales; d'où il résulte que le premier sembleroit appartenir aux guêpiers à queue égale, et le second à ceux à queue en fleche; ce qui paroîtroit concluant, sans doute, pour séparer ces deux oiseaux comme formant deux especes distinctes, si on ne faisoit attention que, ainsi que nous l'avons dit, tous les guêpiers à queue en fleche ont, dans leur premier âge, la queue égale, et qu'il pourroit bien se faire que tous ces individus variés, rapportés par Sonnerat, fussent tous des jeunes d'une même nichée, d'autant que celui que nous avons sous les yeux dans ce moment porte tous les caracteres extérieurs d'un jeune oiseau; de sorte que cette différence dans les formes de la queue de ces deux guêpiers n'est pas ici une raison de les séparer, puisqu'il y a réellement entre eux, pour des yeux exercés, une analogie frappante, relativement aux formes de toutes leurs autres parties respectives, et qu'enfin par-tout où le guêpier à gorge bleue a du noir, dont la dégradation produit du brun plus ou moins clair, suivant la teinte plus ou moins foncée du noir, le guêpier citrin a ce brun, excepté cependant à l'endroit où le premier porte un collier noir dont on n'apperçoit aucune trace sur le second. Mais nous avons vu que le guêpier à gorge bleue n'a pas de collier dans son jeune âge.

Quelle que soit d'ailleurs l'opinion des naturalistes sur ce guêpier jaune, s'il nous est permis de donner notre sentiment sur ce que nous pensons à son égard, nous dirons que nous ne le croyons bien certainement qu'une variété de celui à gorge bleue, non une variété permanente ou variété de climat, ni une variété constante de sexe ou d'âge, puisque nous avons vu, par la description du guêpier à gorge bleue, que la femelle ne différoit du mâle que par des couleurs moins prononcées que celles de ce dernier, et que les jeunes ressembloient beaucoup à la femelle, avec cette seule différence qu'ils avoient la queue égale, et point de collier. Ainsi nous pensons donc que ce guêpier jaune n'est qu'une variété *accidentelle* de celui à gorge bleue, une variété enfin produite par les mêmes causes qui font dégénérer les couleurs naturelles de tant d'autres oiseaux, chacun suivant la nature de celles propres à son espece. Cependant comme cette opinion, toute vraie qu'elle soit, pourroit bien ne paroître à beaucoup de savants qu'une

conjecture hasardée, nous considérerons ici ce guêpier jaune comme une espece distincte, en attendant que nous ayions sur son compte des renseignements certains; ce qui ne peut manquer d'arriver, car Sonnerat en ayant rapporté du Bengale cinq individus, il y a tout lieu de croire qu'un second voyageur nous en apportera d'autres, sur-tout s'il forme réellement une espece particuliere, d'autant que tous les guêpiers sont en général aussi nombreux en individus qu'ils sont faciles à se procurer; et l'espece de celui à gorge bleue se trouvant dans le même pays, il ne sera pas difficile de résoudre la question sur l'identité ou la diversité spécifique des deux oiseaux.

Le guêpier citrin est généralement par-tout d'un blanc jaunâtre, plus décidément jaune aux environs de la tête et sur les ailes qu'ailleurs; mais dans beaucoup d'endroits on aperçoit à certains aspects des teintes verdâtres qui semblent indiquer que ce jaune n'est qu'un vert dénaturé. On voit aussi au bout des moyennes pennes des ailes des taches d'un brun pâle, qui paroissent un noir éteint, effacé; et il en est de même du bandeau des yeux. Toutes les pennes de la queue sont d'égale longueur, et le bec et les pieds sont d'un noir rembruni. Tel est l'individu que nous avons sous les yeux, et qui fait partie de la collection d'oiseaux rassemblés dans notre muséum de Paris. La description qu'en a donnée Sonnerat dans son Voyage aux Indes, differe, à certains égards, de la mienne. Par cette description, par exemple, le bandeau des yeux et les taches du bout des pennes des ailes sont noirs, et l'oiseau seroit en général d'un jaune foncé, auroit la gorge verdâtre, et enfin la poitrine et le ventre d'un jaune lavé de vert; ce qui semble indiquer que l'individu qu'a décrit Sonnerat étoit moins dégénéré encore que celui que j'ai décrit. Les quatre autres individus de ce guêpier jaune que j'ai vus, et qui tous, ainsi que celui du muséum de Paris, ont été rapportés par Sonnerat, faisoient partie des collections de feu l'abbé Aubry, du docteur Mauduit, de M. Gigot d'Orcy, et enfin de madame de Bandeville; mais ces collections ayant été vendues depuis long-temps, ces individus ont été dispersés; de sorte qu'il ne m'a pas été possible, en les confrontant de nouveau tous ensemble au moment actuel, d'avoir sur l'espece des notions plus précises que celles que nous avons tirées du seul individu que nous avions sous les yeux à l'instant de le décrire. D'ailleurs toutes les incertitudes qui viennent d'avoir lieu prouvent combien il est nécessaire, pour établir les especes, d'en connoître l'histoire, d'en voir un grand nombre d'individus, et de savoir enfin la différence qu'il y a entre le mâle et la femelle, ainsi que le jeune; connoissances sans lesquelles l'histoire naturelle, et sur-tout la partie ornithologique, fourmillera toujours d'erreurs et de contradictions.



Le Guêpier Latreille mâle. N.° 12.

Auguste pinx.t — De l'Imprimerie de Millevoy. — Guyard fils sculp.t

LE GUÊPIER MARRON ET BLEU,

OU

LE GUÊPIER LATREILLE, MÂLE.

(N° 12.)

Buffon a décrit cette espece de guêpier à queue en flèche, sous le nom de guêpier marron et bleu, et en a donné une très mauvaise figure dans ses planches enluminées n° 252, sous celui de guêpier de l'Isle-de-France, sous lequel Brisson l'avoit déja décrit avant lui; mais, comme cet oiseau ne se trouve pas exclusivement à l'Isle-de-France, puisqu'il habite une grande partie du continent d'Afrique, et même plusieurs contrées de l'Inde, et qu'il n'est pas non plus le seul guêpier connu qui ait du marron et du bleu sur son plumage, nous avons cru devoir, pour éviter les erreurs, lui appliquer dans cette Monographie des oiseaux de son genre, un autre nom qu'on lui conservera si l'on veut, d'autant qu'il rappellera aux enthomologistes un nom cher aux sciences.

Le guêpier Latreille est remarquable par un manteau marron qui ne lui couvre que le haut du dos, tout le reste de son plumage, en y comprenant les ailes et la queue, étant d'un bleu verdâtre plus brillant et plus pur sur la tête, le cou, la poitrine, le dessus de la queue et les ailes, que partout ailleurs; le bout des pennes de ces dernieres, ainsi que la partie excédante des deux flèches de la queue sont noirâtres; le revers des ailes est d'un roux clair; les yeux sont marron vif, et les pieds couleur de chair; le bec est noir.

La femelle differe du mâle par des teintes plus foibles que celles de ce dernier; et les jeunes ont la queue égale, mais ressemblent d'ailleurs aux femelles.

J'ai rencontré l'espece de ce guêpier sur la côte de l'Est en Afrique, vers le pays des Caffres, où leur passage dura à-peu-près quinze jours; mais comme aucune de ces bandes n'y séjournerent, et que je ne l'ai point retrouvée ailleurs, j'ignore si elle niche dans cette contrée. J'ai trouvé aussi

dans un envoi d'oiseaux de Ceylan plusieurs individus de la même espece, et en tout point semblables à ceux que j'avois recueillis en Afrique. J'en ai vu autrefois aussi dans notre Muséum de Paris un individu, rapporté de l'Isle-de-France; mais cet individu très dégradé, et d'après lequel Buffon avoit probablement fait la description et publié la figure de l'espece, ayant péri, il ne s'y voit plus aujourd'hui.





Le Guêpier Adanson mâle. No. 13.

pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy Guyard fils sculp.t

LE GUÊPIER ADANSON.

(N° 13.)

Ce guêpier à queue en flêche ayant été méconnu par Buffon, qui l'a donné comme une simple variété de climat de son guêpier marron et bleu, ou de l'Isle-de-France, espece que nous avons décrite dans notre précédent n°, sous la dénomination de guêpier Latreille, nous avons dû encore lui donner un nom distinctif, et nous ne pouvions à cet égard mieux faire, je pense, que de choisir celui du célebre voyageur qui, l'ayant rapporté du Sénégal, l'a le premier fait connoître en Europe. Il suffira, je pense, de comparer les figures exactes que nous avons publiées de ces deux oiseaux, pour être d'abord et du premier coup-d'œil convaincu de la méprise de Buffon à leur égard, et être persuadé enfin qu'ils forment deux especes très distinctes, bien loin de n'être l'un qu'une variété de l'autre; on ne conçoit même pas, en voyant les figures qui représentent dans les planches enluminées de Buffon ces deux oiseaux, l'un sous le nom de guêpier de l'Isle-de-France, n° 252, et l'autre, n° 314, sous celui de guêpier à longue queue du Sénégal, comment il a été possible de commettre cette erreur, et encore moins qu'elle ait été perpétuée par tous les ornithologistes qui ont écrit sur les oiseaux depuis Buffon. On conçoit en effet d'autant moins cette méprise, que ces deux figures, d'ailleurs très mauvaises, different bien plus l'une de l'autre encore, que ne different réellement ces deux oiseaux eux-mêmes entre eux, mais assez cependant pour être bien sûr qu'ils ne peuvent être confondus ensemble comme appartenant à une seule et même espece.

Le guêpier Adanson est d'un tiers au moins plus fort que le guêpier Latreille, ainsi qu'on peut le voir d'ailleurs, en comparant les portraits de grandeur naturelle que nous en avons donné : il a le front ceint d'un large bandeau bleu qui, se prolongeant au-dessus des yeux, couvre les joues, les côtés et tout le devant du cou, la poitrine, et enfin tout le dessous du corps, en y comprenant les couvertures supérieures et inférieures de la queue, et le croupion; mais ce bleu s'affoiblit toujours davantage à mesure qu'il approche du bas-ventre; le dessus de la tête, à partir du bleu du front, ainsi que le derriere du cou, le manteau, les scapulaires, toutes les couvertures des ailes, et même les pennes de ces dernieres, ainsi que

toutes celles de la queue, sont couleur marron; seulement la partie excédante des deux pennes prolongées de la queue, ainsi que le bout des premieres pennes des ailes, sont noirâtres; et les dernieres plumes des ailes, proche le dos, sont en partie du même bleu que celui du dessous du corps; le bec est noir; les pieds sont bruns rougeâtres. Nous ignorons la couleur des yeux, n'ayant vu que la dépouille de cet oiseau, que je n'ai rencontré dans aucune des parties de l'Afrique dans laquelle j'ai pénétré; je n'ai même vu de cette espece que le seul individu qu'en avoit rapporté Adanson du Sénégal, où il l'avoit recueilli durant ses voyages.



Le Guêpier Daudin, mâle. N° 14.

De l'Imprimerie de Millevoy

LE GUÊPIER À QUEUE D'AZUR,

OU

LE GUÊPIER DAUDIN.

(N° 14.)

Brisson et Linné ont décrit cette jolie espece de guêpier à queue égale sous le nom de guêpier des Philippines, et Buffon l'a figuré sous le même nom dans ses planches enluminées, n° 57, pendant qu'il le décrit sous celui de guêpier vert à queue d'azur; mais l'oiseau est aussi méconnoissable dans cette figure que par la description qu'il en a faite, probablement d'après cette mauvaise représentation, comme cela lui est souvent arrivé à l'égard de tant d'autres oiseaux qu'il a décrits de même sur les planches coloriées de son ouvrage, plutôt que sur les oiseaux eux-mêmes, quoiqu'ils fissent la plupart, dans le temps, partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Voici au reste la description exacte des couleurs de cette espece, faite d'après trois individus parfaitement conservés, qu'on voyoit à Paris dans les belles collections de feu M. Gigot Dorcy et du docteur Mauduit, ainsi que dans celle de l'abbé Aubry. Le dessus de la tête, le derriere et les côtés du cou, ainsi que le manteau, les scapulaires, toutes les couvertures des ailes et toutes les pennes de ces dernieres, à l'exception de leur bout qui est noir, sont d'un vert geai très lustré, et non d'un vert sombre changeant en cuivre de rosette, comme le dit Buffon; le croupion, les couvertures du dessus et du dessous de la queue et le bas-ventre, ainsi que la queue, dont toutes les pennes sont d'égale longueur, sont d'un beau bleu céleste, plus clair dessous le corps qu'en dessus; la gorge, le devant du cou, la poitrine et tout le dessous du corps sont d'un jaune qui, suivant les incidences de la lumiere, prend des tons plus ou moins roussâtres, ou verts; mais sur la gorge et la poitrine la couleur est plus brillante que partout ailleurs. Un large trait noir, qui commence près du bec, passe sur les yeux en s'étendant jusqu'aux oreilles; le bec est couleur de corne noirâtre, et les pieds sont bruns. Nous ignorons la couleur des yeux.

Sonnerat et M. Poivre, auxquels nous devons cette belle espece qu'ils ont rapportée des Philippines, ne nous ont rien appris sur ses mœurs.

Nous avons donné à cette espece le nom de guêpier Daudin : ce nom rappellera aux naturalistes un jeune ornithologiste que la mort a enlevé aux sciences à la fleur de son âge, et au moment où il commençoit à faire jouir le public du fruit de ses travaux.



Le Guêpier Quinticolor, Mâle. N.° 15.

Barraband pinx.ᵗ De l'Imprimerie de Langlois. Guyard fils sculp.ᵗ

LE GUÊPIER QUINTICOLOR.

(N° 15.)

Voici un autre guêpier à queue égale que je ne reconnois dans aucune des figures ni des descriptions d'oiseaux publiés jusqu'à ce moment, et que je nomme quinticolor par rapport aux cinq couleurs distinctes qui ornent son plumage; savoir, du marron vif et brillant sur la tête, le derriere du cou et le manteau; du jaune jonquille sur la gorge, lequel jaune est terminé au bas par un collier noir, couleur qui termine aussi le bout de toutes les pennes alaires; du bleu sur la queue, le croupion et le bas-ventre, et enfin du vert plein sur les scapulaires, les couvertures supérieures des ailes et sur le bord extérieur des pennes de ces dernieres. Nous terminerons la description de cette belle espece, déja bien ébauchée, par ce que nous en avons rapporté plus haut, en disant que la poitrine et les plumes qui recouvrent le sternum sont d'un vert jaunâtre; les couvertures du dessous des ailes et le revers de ses pennes sont fauves; celui de la queue est grisâtre; on remarque aussi du bleu pâle sur les dernieres plumes alaires qui avoisinent le dos; enfin le bec est noir, et les pieds sont brunâtres.

Cette espece se trouve à l'isle de Ceylan, d'où j'en ai reçu directement huit individus, me trouvant encore au Cap de Bonne-Espérance. Dans ce nombre j'en remarquai plusieurs un peu plus petits et moins vivement colorés que d'autres; c'étoient probablement des femelles. Nous avons vu, au reste, par toutes les especes de guêpier dont j'ai été à même de connoître et de vérifier les sexes, que les femelles différoient en général peu de leurs mâles; ainsi il est probable que c'est une loi de la nature commune au genre entier, n'importe dans quel pays en soient répandues les especes.

LE GUÊPIER ROUSSE-GORGE.

(N° 16.)

Ce guêpier, dont la taille approche de celui de l'Europe, differe de ce dernier par une plaque fauve pâle qui lui couvre la gorge; mais il en differe plus encore par sa queue carrément coupée, toutes les pennes étant égales entre elles. Un bandeau noir, qui part du coin des narines, passe par les yeux et s'étend jusqu'aux oreilles; le front est ceint d'une bande roussâtre; le dessus de la tête, le derriere du cou, le manteau, les scapulaires, les couvertures des ailes, le bord extérieur des pennes des ailes, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, et cette derniere elle-même, sont d'un vert pâle éteint et comme glacé de gris, mais légèrement nuancé plus ou moins de bleu, suivant les coups de lumiere; le bout des grandes pennes des ailes sont marquées de noir-brun; les couvertures du dessous des ailes et l'intérieur des pennes de ces dernieres sont fauves; tout le dessous du corps, à partir du fauve de la gorge jusques et y compris les couvertures du dessous de la queue, est d'un vert pâle tirant au bleu, suivant que le jour le frappe plus ou moins obliquement; enfin le bec est noir, et les pieds sont bruns.

Cette espece se trouve en Egypte, à ce qu'on m'a assuré. J'en ai vu six individus du moins, qu'on m'a dit avoir été rapportés de là, et on en voit même actuellement, dans notre Muséum de Paris, un individu indiqué comme venant du même pays.



Le Guépier rouſse gorge. N.o 16.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t





Le Guêpier minule mâle. N.º 17.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Bouquet sculp.t

LE GUÊPIER MINULE.

(N° 17.)

Nous avons encore été contraints de changer la dénomination imposée à cette petite espece de guêpier, la plus petite même que nous connoissions jusqu'à ce moment, ce qui nous a déterminés à lui donner le nom de guêpier minule, pour lui ôter celui très impropre de guêpier rouge et vert du Sénégal, sous lequel Buffon l'a décrit d'une maniere méconnoissable, puisqu'il est vrai que l'oiseau n'a pas plus les ailes et la queue rouges qu'il n'a le ventre d'un blanc sale. Mais observons à cet égard que, dans les planches enluminées de son ouvrage, Buffon a vu en effet qu'on y avoit représenté cet oiseau à-peu-près ainsi qu'il l'a décrit; ce qui prouve évidemment encore, comme j'ai osé le dire plus d'une fois, que ce naturaliste avoit décrit les peintures d'oiseaux publiées par Daubanton, et non des oiseaux.

Le guêpier minule a tout le dessus de la tête, le derriere du cou, le manteau, les scapulaires, toutes les couvertures des ailes, les dernieres plumes des ailes proche le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue et les deux pennes du milieu de cette derniere, d'un vert clair qui, suivant les incidences de la lumiere, se nuance plus ou moins de jaune ou de bleu, et même d'une légere teinte fauve. Buffon donne aux mêmes parties un vert brun; la gorge est couverte d'une belle plaque jaune jonquille, terminée au bas par un liséré bleu, auquel succede un plastron marron pourpré, plus foncé en haut qu'en bas; un large trait noir passe du coin de la bouche sur les yeux, et s'étend jusque passé les oreilles; toutes les plumes du dessous du corps, en y comprenant les couvertures du dessous de la queue, sont d'un vert pâle fortement nuancé de roux; les pennes latérales de la queue, laquelle s'élargit beaucoup du bout et est carrément coupée, ainsi que les pennes alaires, sont d'un roux clair, et toutes sont lisérées extérieurement de vert et terminées par une zone noire, qui elle-même se termine par une ligne fauve nuancée de bleu, de maniere que, lorsque cet oiseau étale sa queue et ses ailes, ces différentes bandes régulieres produisent un effet tout particulier en lui donnant l'apparence d'un papillon qui vole; les couvertures du dessous des ailes, le

revers de ces dernieres, les flancs et les cuisses sont fauves; enfin son bec est noir, les yeux sont rougeâtres, et les pieds bruns.

La femelle ressemble, à quelques légeres nuances près moins brillantes dans ses couleurs, au mâle. Cette espece se trouve non seulement au Sénégal, mais encore dans une grande partie de l'Afrique méridionale, tant à la côte de l'Est qu'à celle de l'Ouest, et même dans l'intérieur des terres. Je l'ai vue passer en grandes bandes dans le sud de l'Afrique, vers le pays des Namaquois, où elle ne niche pas. J'ai examiné plus de cent individus de cette espece, rapportés de différentes contrées de l'Afrique, et je n'ai vu aucune différence entre ceux-là et ceux que j'ai recueillis moi-même dans les parties que j'en ai visitées.



Le Guépier Laichenot N.º 18.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t

LE GUÊPIER LAICHENOT.

(N° 18.)

Nous devons la connoissance de cette petite espece de guêpier à queue égale à M. Laichenot, qui en a tué lui-même un individu dans l'île de Java, et qu'il a déposé au Muséum de Paris à son retour; ce qui nous a déterminés à lui donner le nom de ce voyageur, qui étoit du nombre des naturalistes qui ont accompagné le capitaine Baudin dans son expédition à la Nouvelle-Hollande. Ce guêpier a beaucoup de rapports, sans doute, avec celui que nous avons déja décrit sous le nom de Quinticolor, n° 15, tellement même que beaucoup d'ornithologistes seront peut-être tentés de le réunir à ce dernier, comme n'en étant qu'une variété de climat ou d'âge, malgré la grande différence de leur taille, et même de celle de quelques unes de leurs couleurs; car ils ont réuni tant d'autres oiseaux, non seulement bien plus différents entre eux encore que ne le sont ceux-ci, mais qui n'étoient souvent pas du même genre, ce que nous avons tant eu occasion de prouver dans différentes circonstances, qu'il est inutile, je pense, de revenir ici sur ces méprises trop communes. Quelle que soit, d'ailleurs, l'opinion des naturalistes sur le guêpier dont nous faisons le sujet de cette description, voici ses couleurs et leur distribution.

Le front et le sinciput sont d'un vert sombre, qui, à certain jour, prend des tons marrons, et l'occiput et le derriere du cou sont de cette derniere couleur. Le dos, les scapulaires, ainsi que toutes les couvertures du dessus des ailes, les dernieres plumes de celles-ci, et le bord extérieur des premieres et secondes pennes, sont d'un vert brillant, et toutes sont terminées de noir brun, et roussâtres dans leur intérieur. Le croupion est d'un bleu pâle, blanchissant sous certains aspects. La queue, dont toutes les pennes sont d'égale longueur, est d'un bleu verdissant en dessus, et noirâtre à son revers. La gorge est couverte d'une plaque triangulaire, d'un roux jaunâtre, laquelle se termine par un collier étroit gris-vert, qui, dans l'ombre, semble noirâtre. La poitrine est d'un vert jaunissant qui continue à être le même jusqu'au ventre, qui est en outre nuancé d'une légere teinte bleuâtre qui se répand sur toutes les couvertures du dessous de la queue. On remarque derriere les yeux un trait noir. Le bec est noir; les pieds sont brun jaunâtre. Nous ignorons la couleur des yeux. Nous voyons, par cette

description, que le guêpier laichenot a un bandeau noir sur les yeux, qui manque totalement au guêpier quinticolor; outre que le premier est plus de moitié moins fort que le dernier, qui a un manteau marron vif, pendant que l'autre n'a que le derrière du cou et de la tête qui soit de cette derniere couleur. Si les naturalistes penchent donc à réunir ces deux oiseaux comme n'étant que de simples variétés de climat d'une même espece, mon opinion à cet égard est que le climat de Java, où habite le guêpier laichenot, et celui de Ceilan, sous lequel se trouve le guêpier quinticolor, ne sont pas assez différents l'un de l'autre pour avoir produit autant de différence dans les individus d'une même espece, d'autant que j'ai fait voir, dans plusieurs circonstances, que beaucoup d'autres oiseaux de même espece n'en avoient pas subi, à beaucoup près, d'aussi grandes, dans des climats bien plus opposés entre eux. Ceux encore qui voudroient ne voir dans le guêpier laichenot, par rapport à sa petite taille, qu'un jeune du guêpier quinticolor, se tromperoient certainement; parcequ'il n'est pas possible qu'un jeune oiseau ait un bandeau noir sur les yeux, pendant que le vieux n'en auroit pas un; parceque la couleur noire est une couleur faite et permanente, et que, lorsqu'elle paroît sur une partie quelconque d'un jeune oiseau, il la conserve toujours; et il en est de même du rouge, du bleu et du jaune, qui sont des couleurs primitives: aussi voyons-nous qu'elles sont rarement l'attribut du jeune âge; ceci est une vérité incontestable, vérifiée sur plus de trois mille especes de tous les climats. De tous nos oiseaux d'Europe qui ont du rouge sur leur plumage, il n'y a absolument que les pics qui en montrent un peu dans leur premier âge, dans les mêmes endroits où ils le conservent toujours; et ce qu'il y a encore de singulier à cet égard, c'est que dans tous les climats je n'ai encore vu que les pics, et quelques oiseaux qui montrent quelque analogie avec eux, qui aient plus ou moins de rouge sur leur plumage dans le premier âge.... Nos bouvreuils, qui ont tout le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'aux couvertures du dessous de la queue, rouge, ont toute cette partie rousse dans leur premier âge; le chardonneret, la linotte à poitrail rouge, et le cabaret, qui tous ont du rouge, n'en ont pas un atôme dans le premier âge. Notre merle commun est brun et roux dans son premier âge; et enfin notre loriot, dont le mâle devient d'un si beau jaune à un certain âge, est olivâtre dans son premier âge, et n'a qu'un jaune pâle sur les couvertures du dessous de la queue. Dans les climats brûlants, le courli rouge, le phénicoptere, la spatule rose, et tant d'autres oiseaux rouges, n'en montrent pas la plus légere trace dans leur premier âge, etc., etc., etc.....



Le Guêpier Bonelli mâle. N.° 19.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t

LE GUÊPIER ROUSSE TÊTE, MÂLE,

OU

LE GUÊPIER BONELLI.

(N° 19.)

Ce guêpier dont la taille est à-peu-près égale à celle du guêpier vulgaire, mais qui est plus allongé cependant par la dimension des deux pennes intermédiaires de sa queue, qu'il a beaucoup plus longues que celles de ce dernier, est caractérisé par un capuchon roux de rouille, lequel lui enveloppe entièrement la tête et le cou, à l'exception d'un sourcil blanc, qui, bordant le front, encadre absolument une tache noire qui, passant par les yeux, s'étend jusqu'aux oreilles, et de la naissance de la gorge, qui est d'un jaune pâle; tout le dessous du corps, à partir du bas du capuchon roux jusques et y compris les couvertures du dessous de la queue, est d'un vert jaunâtre, qui, à certain jour, prend des tons roussâtres. Le manteau, les scapulaires, le dos, le croupion, et les couvertures supérieures de la queue, et même le dessus de cette derniere, ainsi que les couvertures des ailes, les barbes extérieures des pennes de celles-ci, à l'exception du bout des moyennes, qui est noir, sont d'un vert plein très lustré, un peu plus foncé cependant sur les ailes que par-tout ailleurs. Les couvertures du dessous des ailes, et les barbes intérieures des moyennes pennes, sont d'un roux clair; le revers de la queue et des premieres pennes des ailes est grisaille. Le bec est noir, ainsi que les ongles; les yeux sont rougeâtres, et les pieds bruns.

La femelle differe du mâle par ses couleurs, moins vives que celles de ce dernier, et par la longueur des pennes du milieu de sa queue, lesquelles ne s'étendent que d'un pouce et demi au-delà des autres, pendant que chez le mâle cette partie excédante est égale à la longueur de la queue, et même plus chez les très vieux mâles. Dans le jeune âge, le roux de la tête est imprégné d'une teinte verte, et le vert l'est au contraire d'une forte nuance

de roux; et, comme chez tous les guêpiers à queue en flèche, la queue est égale, sans prolongement, dans le premier âge.

Cette espece passe par la Cafrerie pour aller nicher ailleurs, et revient après, lorsqu'elle a fait sa ponte, dans des parages plus élevés probablement, car il est certain qu'elle ne s'arrête dans aucune des contrées que j'ai parcourues. Notre guêpier rousse tête seroit-il le guêpier à tête rouge des Indes, décrit en premier par Brisson, d'après un dessin de M. Poivre? Nous voyons que souvent les naturalistes ont désigné la couleur rousse par le mot rouge. Au reste, en consultant la figure planche 44, fig. 3, tome 4, que Brisson en a publiée, et qui a été faite d'après un dessin de Poivre, on remarque d'abord que, dans ce dessin, les ailes n'ont pas la coupe de celles des guêpiers; mais nous avons remarqué dans plusieurs occasions que les dessins de ce voyageur étoient en général fort peu exacts, puisqu'ils ont donné lieu à plusieurs grandes méprises que nous avons relevées déja ailleurs. Quant à la queue égale et fort courte de ce guêpier à tête rouge, nous avons vu que tous les guêpiers à longue queue ou en flèche l'ont égale dans le premier âge. Si donc le guêpier à tête rouge étoit notre guêpier rousse tête, M. Poivre n'en auroit vu qu'un jeune, ou un individu mutilé, qui, ayant perdu ses deux filets, et même sa queue, ne les avoit pas encore refaits: mais toujours seroit-il vrai que l'oiseau n'a pas la tête rouge, et que par conséquent le nom de guêpier rousse tête lui conviendroit mieux que celui qui lui a été appliqué.



Le Guêpier Buloch. N.° 20.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t

LE GUÊPIER À GORGE ROUGE,

OU

LE GUÊPIER BULOCK.

(N° 20.)

Ce beau guêpier, dont l'espece est nouvelle, se distingue de tous les autres guêpiers que nous connoissons, non seulement par la plaque rouge qui lui couvre toute la gorge, mais encore par la nature de ses plumes, plus courtes et plus soyeuses qu'elles ne le sont encore chez les autres especes, particulièrement sur le cou et tout le dessous de son corps. Il a le dessus de la tête, le derriere du cou, le manteau, toutes les couvertures du dessus des ailes, le bord extérieur des pennes de ces dernieres, le croupion, ainsi que les couvertures du dessus de la queue, et le dessus de la queue elle-même, d'un vert éteint fortement imprégné d'une teinte fauve, plus prononcée cependant sur la nuque et sur la queue que par-tout ailleurs, et nuancée de bleu sur le dessus de la tête et sur les dernieres plumes des ailes, proche le dos. Les moyennes pennes de l'aile sont largement terminées de noir. La naissance de la gorge est d'un vert bleu, auquel succede une belle plaque rouge qui descend sur le devant du cou, où elle se termine circulairement. Tout le dessous du corps, à partir du bas de la plaque rouge jusqu'au ventre exclusivement, est d'une couleur mixte, qui tient du fauve et de l'olivâtre, plus facile à peindre qu'à décrire, mais qui approche de la teinte du bois de noyer ou de feuille morte. Le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue sont d'un bleu d'outre-mer le plus lustré et le plus brillant. Un large trait noir s'étend du bec aux oreilles, en passant par les yeux. Le revers de la

queue est roussâtre, ainsi que les couvertures du dessous des ailes; celui des pennes alaires est grisaille. Enfin le bec et les pieds sont noirs.

Cette espece se trouve au Sénégal. On en voit un bel individu dans notre Muséum de Paris, où il vient d'être tout nouvellement échangé par M. Bulock, possesseur, à Londres, d'une collection très précieuse d'oiseaux, dans laquelle il a rassemblé les especes les plus rares.

OBSERVATIONS

Sur plusieurs Oiseaux donnés par les Ornithologistes pour des GUÊPIERS.

M'ÉTANT fait une loi de ne publier que les oiseaux que je connois pour les avoir examinés, et par conséquent vus en nature, j'ai borné ma Monographie des guêpiers aux seules especes que j'en avois rassemblées moi-même dans ma collection, ainsi qu'à celles que j'ai été à même d'observer dans les principales collections de l'Europe; et à cet égard j'ose assurer que dans le moment où j'écris il ne s'y en trouve pas une espece de plus que celles que j'ai décrites. Quant à toutes celles dont les compilateurs ont fait mention dans leurs listes d'oiseaux, nous allons en passer en revue une partie, c'est-à-dire tous les oiseaux que nous avons reconnus pour ce qu'ils sont, et dont il leur a plu de faire des guêpiers; ce qui prouvera, de la maniere la plus convaincante, combien il y a peu de fond à faire sur les connoissances ornithologiques d'un grand nombre de savants qui ont écrit sur les oiseaux, puisque, dans un genre aussi peu nombreux en especes, et sur-tout si facile à reconnoître, ils ont pu commettre autant d'erreurs.

LE GUEPIER A TETE JAUNE ET BLANCHE.

Aldrovande est celui qui le premier a décrit cet oiseau pour un oiseau de paradis; ainsi on ne conçoit pas pourquoi les ornithologistes modernes en ont fait un guêpier (1). Il est difficile, au reste, de ne pas croire, d'après la description seule de ses couleurs, que cet oiseau ne soit pas une chimere de pure imagination: une tête blanche, variée de jaune et de couleur d'or; le cou, le ventre, et le dessous des ailes, blancs; la poitrine rougeâtre; le croupion jaune; la queue et les ailes d'un roux très vif: tout cela présente

(1) Brisson, sous le nom de guêpier jaune, et Buffon, sous celui de guêpier à tête jaune et blanche. Linnée, mérops flavicans, ainsi que Latham. Il faut remarquer que, de tous les méthodistes qui ont parlé de cet oiseau, il n'y a qu'Aldrovande qui dit l'avoir vu.

en effet à l'imagination un assemblage tellement discordant et baroque, qu'il n'est pas possible de penser qu'il soit l'ouvrage de la nature. Si donc Aldrovande a réellement vu cet oiseau dans le cabinet de M. Cavalieri, à Rome, il est à présumer que, déja dans ce temps-là, les préparateurs d'oiseaux s'amusoient aussi à faire *des monstres* pour les vendre plus cherement aux amateurs qui ne s'y connoissoient pas. D'ailleurs, quand cet oiseau ne seroit pas un monstre, ainsi que je le présume, sa taille, qui devoit être à-peu-près celle d'une corneille, et sa longue langue, semblable à celle des pics, suffisoient pour convaincre qu'il ne pouvoit être du genre des guêpiers.

LE GUEPIER A TETE GRISE (1).

Cet oiseau, fort suspect encore par l'incohérence de ses couleurs, peut être mis à côté du précédent pour figurer dans un conte de fées : d'ailleurs la mauvaise figure qu'en donne Seba n'a pas le moindre rapport aux formes du guêpier; et nous savons positivement aujourd'hui que ce genre appartient exclusivement à l'ancien continent; raison suffisante pour l'exclure du genre guêpier, si on ne veut pas l'oublier tout-à-fait, puisque Seba le donne pour un oiseau du Mexique.

LE GUEPIER GRIS D'ÉTHIOPIE (2).

Cet oiseau n'est qu'un sucrier du Cap de Bonne-Espérance, dont les mêmes ornithologistes qui l'ont donné pour un guêpier avoient déja fait un promérops brun à ventre tacheté. Voyez, dans mon Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, où nous avons déja relevé cette erreur, l'article du sucrier du Protéa, qui est le même oiseau.

LE GRAND GUEPIER VERT ET BLEU, A GORGE JAUNE.

C'est Buffon qui a nommé ainsi, d'après Sonnerat, cette prétendue espece nouvelle, qui n'est en effet qu'un jeune du guêpier vulgaire : il suffira, d'ailleurs, de comparer la description de Buffon à la figure que nous avons donnée du guêpier vulgaire dans son jeune âge, pour être convaincu que c'est le même oiseau; et on en sera bien plus sûr encore, lorsque je dirai

(1) Buffon, et guêpier du Mexique par Brisson. Il est à remarquer encore que tous les méthodistes qui ont parlé de cet oiseau ne l'ont fait que d'après Seba, dont les connoissances ornithologiques seront toujours à bon droit très suspectes.
(2) Buffon.

que j'ai vu l'individu lui-même, rapporté par Sonnerat, et que je me suis assuré de cette vérité.

LE PETIT GUEPIER VERT ET BLEU A QUEUE ÉTAGÉE.

Ce petit guêpier, donné d'abord par Brisson, d'après un mauvais dessin de M. Poivre, sous le nom de guêpier d'Angola, puis par Buffon, sous le premier, m'est fort suspect; d'abord, parceque je ne connois aucun guêpier vert *doré;* il est vrai que bien des fois les naturalistes ont ainsi désigné le vert jaunâtre de plusieurs autres guêpiers. Au reste, si celui-ci est réellement un guêpier, sa description, à la forme de la queue près, conviendroit en partie à celle de notre guêpier minule, que Buffon a fort mal décrit sous le nom de guêpier rouge et vert du Sénégal. Voyez notre guêpier minule. Les naturalistes devroient bien, ce me semble, s'abstenir de donner des descriptions d'après des dessins, lorsqu'ils n'ont pas vu l'objet en nature, et sur-tout d'après d'aussi mauvais dessins que l'étoient ceux de M. Poivre, de M. Sonnerat, et que le sont généralement ceux de la plupart des voyageurs.

LE GUEPIER A TETE ROUGE.

Encore un guêpier donné par Brisson d'après un dessin de M. Poivre, et qui pourroit bien être notre guêpier rousse-tête, auquel nous renvoyons le lecteur, pour ne pas nous répéter ici.

LE GUEPIER VERT A AILES ET QUEUE ROUSSES.

C'est Buffon qui a bien voulu transformer ce merle de Cayenne en une espece de guêpier, et qui, pour nous convaincre de son erreur, en a heureusement donné une figure, n° 454 de ses planches enluminées, qui ne laissera aucun doute sur mon observation; et Sonnini, qui pense bien aujourd'hui qu'il n'y a pas de guêpier en Amérique, mais qui n'a pas vu que cet oiseau n'est pas un guêpier, assure seulement qu'il n'est pas de la Guyane. Il en est cependant bien certainement, tout comme il est vrai que c'est un merle des mieux caractérisés.

L'ICTEROCEPHALE, ou LE GUEPIER A TETE JAUNE.

Nous ne connoissons aucun oiseau qui puisse se rapporter, exactement

du moins, à la description de cette espece donnée par Aldrovande pour une hirondelle de mer, et dont Brisson et beaucoup d'autres, d'après lui, ont fait un guêpier. Je crois cependant qu'il n'est autre qu'un jeune du rollier d'Europe, mais décrit avec cette inexactitude qui caractérise toutes les descriptions des anciens ornithologistes. Il est bien étonnant, au reste, qu'un oiseau qu'on dit se trouver quelquefois aux environs de Strasbourg, où on le nomme sée schwalm (hirondelle de mer); en Catalogne, où il est connu sous celui de formigue; et en Pologne sous celui de zolna szara, soit resté si inconnu jusqu'à ce jour, que personne ne sache positivement ce qu'il est. Mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que ce n'est pas un guêpier, et c'est tout ce qu'il s'agit ici de savoir.

LE SHADDOEIR.

C'est Sonnini qui a donné sous ce nom, d'après Forskoel, ce guêpier d'Egypte, dans l'incertitude s'il formoit une espece distincte, ou s'il n'étoit qu'une variété du guêpier vert à gorge bleue. Nous répondrons à cela affirmativement que c'est un jeune de notre guêpier savigny, n° 6.

LE SCHOEGHAGHA.

Forskoel fait encore mention de cet oiseau, qui, suivant lui, ressembleroit exactement au guêpier commun (notre guêpier vulgaire), s'il n'avoit pas le bec convexe au lieu d'être en arête, et si ses doigts étoient joints à leur premiere articulation ,comme ceux de ce dernier. Ce botaniste ignoroit probablement que le caractere des doigts réunis à leur base est commun à tous les guêpiers. Ainsi le schoeghagha n'appartient donc certainement pas au genre guêpier. Cependant ceci n'a pas empêché Gmelin et Latham de le donner, sans l'avoir vu, comme une variété du guêpier vulgaire. Quant à nous, nous pensons qu'il vaut mieux, avant de mieux connoître cet oiseau que nous ne le connoissons d'après la courte notice du botaniste danois, de ne pas l'admettre parmi les guêpiers, puisqu'il n'a ni le bec en arête, ni les doigts réunis à leur naissance.

LE GUEPIER A COLLIER ET A TRÈS LONGUE QUEUE.

C'est à Sonnini que nous devons cette prétendue nouvelle espece, qu'il a décrite dans sa nouvelle édition de Buffon, et qui n'est qu'un individu de la variété du guêpier savigny que nous avons donnée n° 6 *bis* de cette Histoire

des guêpiers; individu auquel on avoit collé un collier de plumes noires de notre merle, et affublé les deux longues plumes de la queue de la perruche à collier couleur de rose. Cet oiseau ainsi travesti avoit été apporté de Bordeaux à Paris avec quelques autres oiseaux rares d'Afrique, parmi lesquels il s'en trouvoit encore plusieurs également défigurés par des ornements d'emprunt. Connu, pour un grand amateur d'oiseaux, ils me furent présentés pour en faire l'acquisition; mais ayant reconnu la supercherie, on les offrit ailleurs, et mon ami M. Dufresne, aide naturaliste au muséum de Paris, s'en accommoda de plusieurs, du nombre desquels étoit le fameux guêpier à collier noir et à très longue queue, que Sonnini s'étoit empressé de décrire, d'après une note de Perin, qui étoit censé l'avoir recueilli à Malymbe. Mon ami, sachant que je travaillois à l'histoire des guêpiers, n'eut rien de plus pressé que de me faire voir cette précieuse acquisition; mais, lui ayant prouvé la falsification du guêpier, nous lui ôtâmes ses plumes d'emprunt, qui n'étoient que collées à la gomme, de sorte qu'au lieu d'une espece inconnue, il en eut une autre, commune, dont il avoit déja dans sa collection un individu. J'ai depuis acquis, par échange, de cet ami, l'individu même qu'on s'étoit plu à orner, et c'est celui dont j'ai donné le portrait dans cet ouvrage, après toutefois lui avoir arraché ce qui ne lui appartenoit pas. Cette petite aventure prouve combien il seroit utile que les naturalistes fussent plus circonspects, lorsqu'il s'agit de décrire un objet qu'ils n'ont pas vu en nature, de ne pas toujours s'en rapporter aveuglément aux notes qu'on leur communique, et sur-tout de commencer par étudier une science avant d'en écrire.

LE GUEPIER DE PERSE.

Ce guêpier, que Pallas a rencontré en Perse, n'est autre que mon guêpier savigny. Voyez cette espece n° 6.

LE GUEPIER KOGO.

Latham a fait non seulement de cet oiseau un guêpier (1), mais il a rapporté à ce même genre beaucoup d'autres oiseaux, comme on le verra, qui n'ont pas plus de rapport avec les guêpiers qu'ils n'en ont même entre eux. Qui auroit pu se figurer que ce guêpier kogo n'est autre chose que l'oiseau que nous avons décrit à la suite des étourneaux d'Afrique, sous le nom de cravate frisée et que nous avons figuré n° 92? Mais, ce qu'il y a encore de plus remarquable à cet égard, c'est que Sonnini, après avoir

(1) Merops cincinatus.

décrit aussi le même oiseau sous le nom que je lui ai donné, le reproduit ensuite, d'après Latham, parmi les guêpiers, sous le nom de kogo. Il seroit plaisant maintenant que Latham, qui s'est aussi beaucoup servi de mes ouvrages pour grossir les siens, ait commis la même erreur : ce qui ne me surprendroit pas ; car cela lui est arrivé plus d'une fois à l'égard de beaucoup d'autres oiseaux qu'il a décrits, ne les connoissant pas, dans plusieurs genres. C'est, au reste, ce qui arrivera toujours à ceux qui ne font des livres qu'avec des livres.

LE GUEPIER MOHO.

Cet oiseau n'est pas plus un guêpier que le précédent, et semble se rapprocher un peu des sucriers. C'est encore à Latham qu'on doit cette méprise, l'ayant le premier décrit sous le nom de *merops fasciculatus,* et Linné, d'après lui, sous celui de *merops niger,* et Sonnini enfin sous celui de guêpier moho. — Ces messieurs parlent encore de deux autres variétés du même oiseau, et dont l'une d'elles, qui a les flancs roux, est bien certainement une espece très distincte de l'autre, quoique du même genre. Je connois parfaitement ces oiseaux, qui aujourd'hui se trouvent dans plusieurs collections, et j'ose certifier qu'ils n'ont pas le moindre rapport avec les guêpiers.

LE GUEPIER A CARONCULES.

Encore un guêpier de la façon de Latham, qui, l'ayant décrit sous le nom de *merops carunculatus,* a été reproduit après encore par Sonnini, aussi parmi les guêpiers, quoiqu'il eût déja décrit le même oiseau dans sa nouvelle édition de Buffon, d'après Dandin, sous le nom de pie à pendeloques. Cet oiseau est en effet une pie, bien loin d'être un guêpier.

LE GUEPIER NATTÉ PAR SONNINI.

Cet oiseau est absolument du genre du précédent, et n'est conséquemment pas plus un guêpier que lui.

LE GUEPIER CORNU.

Qui pourroit croire que le guêpier cornu de Sonnini, et de Latham qui le décrit sous le nom de *merops carunculatus,* n'est autre chose que l'oiseau

que j'ai donné à la suite des calaos, sous le nom de corbicalao. Voyez mon Histoire d'une partie d'oiseaux rares ou nouveaux des Indes et d'Amérique. Conçoit-on qu'un *méthodiste*, l'homme qui devroit être le plus strict par conséquent sur l'observation des caracteres qu'il a établis lui-même, ait pu donner tant d'oiseaux dont, à peine, il y en a deux qui soient du même genre, pour appartenir tous à celui des guêpiers, avec lesquels ils n'ont pas le moindre rapport? Il est heureux pour moi que cette révision des guêpiers de nos savants se termine ici; car la plume m'en tombe des mains; et je garantis cependant, sur connoissance de cause, qu'il n'est pas un genre d'oiseaux décrits dont une révision scrupuleuse n'apportât les mêmes résultats que celle que je viens de faire ici des guêpiers.

FIN DE L'HISTOIRE DES GUÊPIERS.

HISTOIRE NATURELLE
DES COUROUCOUS
ET DES TOURACOS.

TROISIEME PARTIE.

HISTOIRE NATURELLE
DES COUROUCOUS.

TROISIEME PARTIE.

INTRODUCTION
À L'HISTOIRE NATURELLE DES COUROUCOUS.

Ayant déja, dans mon Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, à l'article du couroucou narina, que j'ai trouvé dans cette partie du monde, donné tous les caracteres physiques et moraux de ce genre d'oiseaux, nous renvoyons le lecteur à cet ouvrage, pour ne pas répéter ici ce que nous avons déja publié à cet égard; d'autant que tout ce qui a rapport aux formes extérieures de ces oiseaux étant absolument semblable dans toutes les especes, soit d'Amérique, des Indes, et de l'Afrique, il est plus que probable qu'il en doit être de même à l'égard de leurs mœurs et de leurs habitudes naturelles, quel que soit le pays qu'elles habitent, puisqu'il est de fait qu'on ne trouve de couroucous que dans les régions brûlantes de l'ancien et du nouveau continent; ce qui pour eux, constituant par-tout la même température, le climat ne doit pas plus avoir influé sur leur maniere d'être, qu'il n'a opéré sur leurs caracteres extérieurs, qui par-tout sont les mêmes.

Quoique nous n'ayons été à même de disséquer que très peu de couroucous d'Amérique pour nous assurer positive-

ment de leur sexe, cependant le grand nombre d'individus de tous âges que nous avons rassemblés de toutes les autres especes, et les observations exactes et suivies que nous avons été à portée de faire sur celle que nous avons découverte en Afrique, nous ont mis à même, comme on le verra, d'établir d'une maniere précise l'histoire de toutes les especes qui jusqu'à ce moment sont parvenues à notre connoissance: ce qui, en complétant le plus qu'il nous a été possible la monographie d'un des plus beaux genres d'oiseaux connus, rectifiera de la maniere la plus satisfaisante pour les naturalistes les méprises des ornithologistes à l'égard des rapprochements qu'ils se sont permis en en confondant les especes les plus distinctes et les plus séparées, en même temps qu'elle détruira l'erreur accréditée depuis si long-temps, qu'on ne trouve des couroucous qu'en Amérique, pendant qu'il est prouvé aujourd'hui, dans les especes que nous allons faire connoître, qu'ils habitent également dans l'Inde et en Afrique, mais seulement dans les parties les plus chaudes; car, jusqu'à ce moment, on n'en a point encore rapporté du nord de l'Amérique, comme il est certain que ce genre est absolument étranger à l'Europe.





Le Couroucou d'Amérique mâle, à ventre rose N.° 1.

Barraband Pinxit — De l'Imprimerie de Bourlier — Gremillier Sculp.



Le Couroucou à ventre rose dans son premier âge. N.° 2.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Bouquet sculp.t

HISTOIRE NATURELLE
DES COUROUCOUS.

LE GRAND COUROUCOU À VENTRE ROUGE DE LA GUYANE, OU LE COUROUCOU ROCOU.

(N° 1 le mâle. N° 2 la femelle.)

Comme il se trouve dans la Guyane deux especes très distinctes de couroucous à ventre rouge, dont l'une est plus du double plus forte que l'autre, outre les attributs particuliers qui les distinguent encore, on peut leur appliquer l'épithete de grand et de petit couroucou à ventre rouge de la Guyane, quoique nous préférions cependant donner outre cela à chacun un nom particulier, et nous choisissons celui de couroucou rocou pour distinguer l'espece dont nous faisons le sujet de cette description, et qui se trouve figurée n° 452 des planches enluminées de Buffon, qui, dans sa description, a omis de parler d'un collier blanc que le mâle a sur la poitrine, parceque le peintre l'avoit aussi oublié dans le portrait qu'il en a fait; preuve évidente, ainsi que je l'ai dit plus d'une fois, que Buffon décrivoit les oiseaux d'après ces mauvaises figures, et non d'après les oiseaux eux-mêmes; ce qui probablement est l'unique cause de l'inexactitude qui regne dans ses descriptions en général, et lui a fait commettre tant d'erreurs sur le rapprochement des especes. Le couroucou rocou, ainsi nommé par les naturels de Surinam, par rapport à la belle couleur rouge du dessous de son corps, a la tête, le cou dans son entier, ainsi que le manteau, les scapulaires, le croupion, et les couvertures du dessus de la queue, d'un beau et riche vert d'émeraude, qui, suivant les jours, paroît bleuâtre, poudreux et même doré. L'espace compris entre l'œil et le bec, ainsi que le derriere des yeux jusqu'aux oreilles, sont noirs; toutes les couvertures des ailes, ainsi que les dernieres plumes alaires, sont finement rayées en travers de lignes d'un vert noirâtre, en zigzag, disposées sur un fond gris de perle. Les pennes

des ailes sont noires, mais leurs tiges sont blanches en grande partie. Les quatre pennes du milieu de la queue sont égales entre elles, et du même vert que le dos, mais elles portent chacune une bande transversale noire à leur bout. Les suivantes, un peu étagées entre elles, sont noires, à l'exception de la plus latérale de chaque côté, marquée sur ses barbes extérieures près du croupion d'une fine rayure semblable à-peu-près à celle des couvertures des ailes, mais moins apparente cependant. Directement à l'endroit où se termine par-devant le riche vert du col, regne un collier d'un blanc mat, qui ceint la poitrine; le reste du dessous du corps, en y comprenant les couvertures du dessous de la queue, est d'un beau rouge moelleux qui approche de celui d'une rose nouvellement épanouie. Les cuisses et les tarses sont couverts d'un duvet noir. Le bec est d'un jaune orange, et les pieds sont bruns. Tel est ce bel oiseau parvenu dans son état parfait, et probablement le mâle; je dis probablement, parceque nous n'avons rien de positif à cet égard sur les sexes d'aucun couroucou, excepté de l'espece que j'ai découverte en Afrique, et dont j'ai heureusement recueilli des individus de tout âge et de tout sexe: ce qui peut servir d'indice pour toutes les especes en général. Or, en Afrique, la femelle du couroucou narina ressemble au jeune beaucoup plus qu'au mâle; il est donc plus que probable qu'il en est de même à l'égard des couroucous des autres climats. Ainsi, le jeune du couroucou rocou, ayant toute la tête, le cou par derriere et par devant, la poitrine, le sternum, le manteau, les scapulaires, le croupion, les couvertures du dessus des ailes, ainsi que celles de la queue, cette derniere et les pennes des ailes, d'un gris-cendré plus clair sous le corps qu'en dessus, et seulement le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue couleur de rose, il est très présumable que la femelle ressemble à ce jeune; d'autant que dans le grand nombre d'individus que nous avons vus de cette espece, nous en avons remarqué parmi ceux gris-cendré plusieurs qui, à la nature de leurs plumes, ainsi qu'au peu de dureté des os de leur crâne, nous ont montré tous les caracteres auxquels on reconnoît toujours des oiseaux jeunes encore. Mais ces derniers avoient le bec brun et sans dentelure (ce qui arrive à tous les oiseaux dont les vieux ont le bec dentelé). D'autres, au contraire, ayant les mêmes couleurs, mais les plumes faites, propres enfin à l'âge fait, avoient le bec cranné sur les tranches et jaunissant vers la pointe et à la base de la mandibule inférieure; d'où je conclus que ceux-ci étoient des femelles adultes. Sonnini nous dit cependant, dans une note, que la femelle du couroucou à ventre rouge de Cayenne est seulement plus petite que le mâle, et que ses couleurs ne different de celles de ce dernier que par un peu moins d'éclat. Je doute, au reste, que Sonnini, que j'ai connu très particulièrement, ait jamais ouvert un oiseau pour en reconnoître le sexe; ce qui est cependant, suivant moi, loin d'affoiblir en rien tout le mérite que je lui ai reconnu d'ailleurs. Mais il ne s'agit ici que de la

vérité. Je dois encore observer, à l'égard de ce beau couroucou, que son rouge s'affoiblit et s'éteint à la longue dans les collections, sur-tout lorsqu'il est exposé au grand jour, et que le riche vert lustré de son plumage se dénature aussi et s'altere très promptement, par l'évaporation seule des essences et des sels qui entrent dans le préservatif qu'on emploie d'ordinaire pour conserver les oiseaux. Ces drogues, et le camphre sur-tout, dorent ou changent en un rouge de cuivre de rosette toutes les plumes vertes à reflet métallique; de là ces différences qui regnent dans les descriptions d'une même espece; d'où résulte encore cette foule de prétendues variétés de climats dont parlent les compilateurs, et qui ne sont la plupart du temps que des individus plus ou moins dégradés, altérés par les préparations qu'ils ont subies, ou décolorés par vétusté dans les collections.

Le collier blanc du couroucou rocou mâle est d'autant mieux prononcé qu'il est plus vieux; car dans la seconde année de son âge, lorsqu'il a quitté la livrée de l'enfance, ce collier est non seulement d'un blanc moins pur que dans l'âge fait, mais toutes les plumes en sont comme pointillées de brun. Il en est de même du rouge de son ventre, qui est aussi d'autant plus foncé que l'oiseau avance en âge; ce qui, au reste, est commun à tous les oiseaux en général, qui ne parviennent à toute leur beauté qu'à l'âge de cinq à six ans. Pris au moment même de la mue dans laquelle le mâle quitte sa premiere livrée pour prendre celle de l'âge fait, on le trouve bigarré des plumes des deux états, ayant d'autant plus de celles du premier, qu'il est moins avancé dans sa mue; ou d'autant plus au contraire de celles du second état, qu'il approche de la fin de sa transformation. Cet état mixte, commun encore à tous les oiseaux de tous les climats, est des plus intéressants à examiner, pour constater les variétés d'âges, les distinguer de celles qui ne sont qu'accidentelles, établir les especes, et même reconnoître les sexes, quoiqu'on n'ait pas été à même de les vérifier par la dissection.

LE GRAND COUROUCOU À VENTRE JAUNE
DE LA GUYANE,
OU
LE COUROUCOU OURROUCOUAI.

(N° 3 le mâle. N° 4 la femelle.)

Il y a aussi dans la Guyane deux especes distinctes de couroucous à ventre jaune, l'une grande, et l'autre beaucoup plus petite, et différant de la premiere par les mêmes attributs qui distinguent entre elles les deux especes à ventre rouge, qui se trouvent également dans le même pays. Nous conservons à la premiere, la plus grande des deux, le surnom d'ourroucouai, qui est celui que lui donnent les naturels des environs de Cayenne, où cette espece est très commune; tandis que les couroucous à ventre rouge y sont plus rares, et ne se rencontrent guere qu'à une certaine distance de cette colonie; aussi remarque-t-on que, dans les envois d'oiseaux qui nous parviennent de ce pays, il s'y trouve vingt de ces grands couroucous à ventre jaune, contre un ou deux de ceux à ventre rouge.

Le couroucou ourroucouai a le front, les joues et la gorge noires; le dessus de la tête, le derriere du cou, le devant de ce dernier jusqu'à la poitrine, sont d'un beau bleu verdissant et à reflet violet; le haut du dos, les scapulaires, le croupion, et les couvertures du dessus de la queue, sont d'un riche vert doré changeant en bleu, mais plus décidément bleu sur les dernieres parties; le bas de la poitrine, le sternum, le ventre, les flancs, ainsi que les couvertures du revers de la queue, sont d'un jaune aurore pâlissant un peu au bas-ventre. Les cuisses et une partie des tarses sont couvertes d'un duvet noirâtre; les six pennes du milieu de la queue, égales entre elles, sont en dessus, dans toutes leurs parties ostensibles, du même vert que le dos, et terminées chacune par une bande noire. Les trois suivantes de chaque côté sont étagées et en grande partie blanches à leur extérieur, ainsi qu'au bout, et noires dans leur intérieur. Les grandes pennes des ailes sont noires, plusieurs des premieres ayant un petit liséré



Le Couroucou à Ventre jaune. Mâle N.° 5.

Barraband pinxit — de l'Imprimerie de Millevoy — Grémillier Sculp.



Le grand Couroucou à ventre jaune Femelle. N.º 4.

Auguste pinx.t   De l'Imprimerie de Millevoy.   Guyard fils sculp.



blanc sur leurs bords extérieurs. Toutes les couvertures du dessus des ailes sont également noires; le bec est d'un jaune verdissant; les pieds et les ongles sont gris brun, et les yeux d'un brun rouge.

La femelle du couroucou ourroucouai a la tête, le cou, la poitrine, le manteau, le croupion, les ailes, et les six pennes du milieu de la queue, d'un noir lavé, grisonnant à certains aspects; seulement on remarque sur toutes les couvertures du dessus des ailes une fine rayure presque imperceptible, et sur le bord des pennes une ligne blanche. Les trois pennes étagées de chaque côté de la queue sont barrées alternativement de noir et de blanc. Le bas-ventre, ainsi que les couvertures du dessous de la queue, sont jaunes. La mandibule supérieure du bec est en grande partie d'un noir lavé, n'ayant qu'à sa base un peu de jaune; l'inférieure est de cette derniere couleur. Les cuisses, les pieds, et les ongles, sont noirâtres.

Le jeune couroucou ourroucouai ressemble beaucoup à la femelle, sinon que le jaune de son bas-ventre est plus foible que chez cette derniere, et ne remonte pas plus haut que les cuisses; que son bec est sans dentelure et uniformément d'un brun noir, et enfin que le noir de son plumage est comme nué d'une teinte fauve.

Cette espece se trouve dans toute l'Amérique méridionale, et est surtout très commune à Cayenne et à Surinam. Buffon l'a décrite d'abord sous le nom de couroucou à ventre jaune, puis encore sous celui de couroucou à chaperon bleu. Les figures qu'il en a publiées sont méconnoissables, tant elles sont mauvaises.

LE COUROUCOU À VENTRE BLANC D'AMERIQUE,

OU

LE COUROUCOU ALBANE, MÂLE.

(N° 5.)

Il se trouve aussi dans l'Amérique méridionale, et particulièrement à Cayenne et à Surinam, une espece de couroucou à ventre blanc que Brisson avoit donnée déja pour une espece distincte, sous le nom de couroucou vert à ventre blanc, mais dont Buffon, à son ordinaire, a fait une variété d'âge du couroucou à ventre jaune. Cependant, comme nous avons fait connoître la femelle et le jeune de cette derniere espece, il ne peut y avoir aucun doute que ce couroucou à ventre blanc ou couroucou albane ne forme une espece distincte et séparée de l'autre.

Le couroucou albane est assez rare dans les collections, et paroît par là ne pas habiter les environs de la colonie de Cayenne; car, sans quoi, il est probable qu'on le trouveroit plus communément qu'on ne le trouve dans les envois d'oiseaux qui nous parviennent de ce pays, et dans lesquels je n'en ai vu encore jusqu'ici que cinq individus qui tous m'ont offert les caracteres d'oiseaux adultes, se ressemblant entre eux, et deux jeunes. Les premiers, qui vraisemblablement sont des mâles, ont la face noire, la tête, le col, et la poitrine d'un beau bleu violâtre, qui, suivant les incidences de la lumiere, prend des reflets verts ou purpurins; le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue et les plus petites du dessus des ailes, sont d'un riche vert changeant en bleu ou en violet, suivant les aspects. Les grandes couvertures du dessus des ailes et les scapulaires sont noires. Le dessous du corps, à partir de la poitrine, y compris les couvertures du dessous de la queue, sont d'un blanc pur; les flancs, les plumes des cuisses, et toutes celles qui revêtent les tarses, sont d'un noir lavé, ainsi que toutes les couvertures du dessous des ailes. Les pennes alaires sont noires, excepté un peu de blanc qu'on aperçoit sur les bords extérieurs des premieres. Les



Le Couroucou Albâne mâle. N.o 5.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t

six pennes du milieu de la queue sont en dessus dans toutes leurs parties visibles du même vert bleuâtre du dos ; les trois suivantes de chaque côté, lesquelles sont étagées, ont du blanc à leur extrémité, et sont noires du reste, mais ce blanc occupe toujours moins d'espace à mesure qu'il approche du milieu de la queue. Le bec et les pieds sont d'un gris-plombé, et le revers des ailes et de la queue noir. Nous ne connoissons pas la femelle, qui probablement ressemble aux jeunes, qui ont la tête, le cou, la poitrine et les flancs, ainsi que le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue et toutes celles du dessus des ailes, d'un gris-brun roussâtre. Le ventre et les couvertures du dessous de la queue d'un blanc sali de roux, et les pennes des ailes, ainsi que celles de la queue, d'un noir très lavé; mais les trois pennes les plus extérieures de chaque côté de cette derniere sont marquées de blanc roussâtre à leur pointe ; et enfin le bec, qui n'a pas encore de dentelure, est d'un brun lavé jaunissant vers ses tranches. Les doigts et les ongles sont jaunâtres.

Cette espece paroît plus commune à Surinam qu'à Cayenne; car il est peu de collections en Hollande où elle ne se voie pas, tandis qu'elle est très rare dans celles de France.

LE PETIT COUROUCOU À VENTRE ROUGE
D'AMERIQUE,
ou
LE COUROUCOU ROSALBA, MÂLE.

(N° 6.)

Ce petit couroucou à ventre rouge est non seulement plus de moitié moins gros que celui de notre N° 1, mais les trois pennes latérales de chaque côté de sa queue sont barrées en travers de lignes noires et blanches alternatives: caractere que nous avons vu n'appartenir ni au mâle, ni à la femelle, ni au jeune de l'autre; ce qui ne laisse donc aucun doute qu'il ne forme une espece très distincte du couroucou rocou, quoique, du reste, ils se ressemblent beaucoup par leurs couleurs générales; cependant la couleur verte des parties supérieures n'est pas si foncée dans la petite espece, et le collier blanc est plus marqué aussi chez elle que dans l'autre. D'ailleurs un coup-d'œil sur les figures exactes que nous avons données de ces deux especes suffira, je pense, pour les faire distinguer mieux que ne le feroit la description minutieuse que nous pourrions donner de chacune de leurs plumes respectives. Mais ce qui ne doit encore laisser aucun doute sur la différence spécifique de ces deux couroucous, c'est que le jeune du petit a non seulement les pennes latérales de la queue barrées de noir et de blanc comme les vieux, mais que tout ce que ces derniers ont d'un beau vert d'émeraude est chez lui d'un roux pâle, ainsi que le dessus des quatre pennes du milieu de la queue: ce qui est bien différent, comme on l'a vu, chez les jeunes de la grande espece. Le jeune du couroucou rosalba n'a non plus que le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue qui soient d'un rouge pâle, le haut en étant d'un gris roussâtre.

Cette espece est fort rare à Cayenne, et ne se trouve qu'à une certaine distance dans l'intérieur du pays; car il n'y a pas long-temps qu'on nous en a importé en France quelques individus. Il est aisé de voir que le couroucou du Brésil de Brisson est notre couroucou rosalba, et que par consé-



Le Couroucou Rosalba. N.° 6.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t

quent Buffon s'est mépris en y rapportant son couroucou à ventre rouge, qui est certainement notre couroucou rocou. Il est à remarquer, au reste, que ni Brisson, ni Buffon, ni même aucun ornithologiste, ne parlent du collier blanc qui, dans les deux especes, sépare le vert du bas du cou du rouge du dessous du corps, qui cependant se voit très distinctement, et que j'ai remarqué sur tous les individus adultes que j'ai vus de ces deux especes, quand toutefois leurs dépouilles n'avoient pas été mutilées par les préparateurs, dont le nombre des maladroits est malheureusement le plus grand.

LE PETIT COUROUCOU À VENTRE JAUNE D'AMÉRIQUE,

OU

LE COUROUCOU ORANGA.

(N° 7 le mâle adulte. N° 8 le premier âge. N° 9 la femelle.*)

Ce n'est que depuis quelques années seulement que nous avons reçu de Cayenne ce joli petit couroucou, dont heureusement nous sommes à même de donner l'histoire complète par ce que nous avons pu en rassembler des individus des deux sexes et des différents âges. Nous donnons ici les figures de ses différents états, pour qu'il ne reste aucun doute que ce petit couroucou ne forme une espece distincte de celle de notre n° 3, à laquelle nous avons donné le nom de couroucou-ouroucouai, et qui est plus du double plus forte que celle dont il s'agit ici. Le couroucou oranga mâle, parvenu dans son état parfait, a le front, les joues et la gorge noirs; tout le devant du cou jusque sur la poitrine est d'un riche vert doré, nuancé de bleu. Le dessus de la tête, le derriere du cou, le haut du dos, les scapulaires, le croupion, ainsi que toutes les couvertures du dessus de la queue, sont d'un vert d'émeraude changeant et comme doré. Les couvertures du dessus des ailes et les dernieres plumes alaires proche le dos sont finement rayées et pointillées de noir-vert sur un fond grisaille. Tout le dessous du corps, à partir de la poitrine, jusques et compris les couvertures du dessous de la queue, est d'un beau jaune plus ou moins foncé, suivant l'âge de l'oiseau; mais ce jaune s'affoiblit toujours de plus en plus à mesure qu'il s'approche du bas-ventre et du dessous de la queue. Les pennes du milieu de la queue, lesquelles ont la même longueur, sont d'un vert doré jaunâtre, et se terminent toutes par une bande noir-foncé;

(*) Notre graveur de lettres s'étant trompé en substituant le nom et le n° de la femelle du couroucou oranga au couroucou aurora, lisez, au bas de la planche n° 15, femelle du couroucou oranga, n° 9, au lieu de couroucou aurora n° 15. Cette erreur ayant été au reste rectifiée dans beaucoup d'exemplaires aussitôt qu'on s'en est aperçu, c'est au lecteur à comparer les descriptions aux figures pour s'assurer si l'erreur a été ou non corrigée dans son exemplaire.



Le Couroucou Orangin mâle. N° 7.

...pinx. — De l'Imprimerie de Millevoy — *...sculp.*



Le Couroucou Oranga Jeune âge. N.° 8.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t



Femelle du Couroucou Oranga. N.° 6.

Auguste pinx.t — De l'Imprimerie de Millevoy — Guyard fils sculp.t

les suivantes, étagées entre elles, sont rayées transversalement de lignes blanches et noires, et sont terminées par un bout blanc; les pennes des ailes ont leurs côtes blanches et sont noir-brun; le bec est jaune; les tarses sont couverts d'un duvet noir, et les pieds sont bruns.

D'autres individus adultes de la même espece ne différoient de celui que nous venons de décrire qu'en ce qu'ils avoient tout le dessous du corps d'un beau blanc, au lieu de l'avoir jaune. Nous pensons que ces derniers sont des mâles dans le moyen âge, ou des femelles; et ce qui fonde notre jugement à cet égard, c'est que nous avons vu d'autres individus en mue de la même espece, dont tout le dessous du corps étoit mêlé d'autant de plumes jaunes que de blanches et nous avons observé que ces dernieres étoient les vieilles plumes, et les jaunes celles qui repoussoient nouvellement à l'oiseau; ce qui ne laisse aucun doute que les jeunes mâles quittent, à un certain âge, leurs plumes blanches, pour s'en revêtir de jaunes; ce qui n'empêche pas que les femelles n'aient aussi le ventre blanc, qu'elles conservent toujours ainsi, voyez notre n° 9, où nous avons représenté un de ces individus à ventre blanc. Notre n° 8 présente un jeune oiseau de la même espece: dans cet état, et avant sa premiere mue, il a tout le dessus du corps, à partir du front aux couvertures du dessus de la queue, la queue, le devant du cou et la poitrine, ainsi que les flancs et les ailes, d'un brun roussâtre, plus roux sur la queue qu'ailleurs; le bas-ventre et les couvertures de dessous la queue d'un blanc sali de fauve; le bec brun, sans dentelures, comme tous les jeunes couroucous; les ongles jaunâtres; et enfin les pennes latérales de la queue rayées de blanc et de noir. Comme dans le grand nombre d'individus semblables à ce dernier que nous avons vus, nous avons toujours reconnu de jeunes oiseaux, il est plus que probable, ainsi que nous l'avons dit, que la femelle adulte ne differe du mâle que par son ventre blanc, et que ceux dont cette partie est mêlée de blanc et de jaune sont des jeunes mâles qui passent du moyen âge à l'âge fait. Il y a donc apparence que le mâle ne prend son ventre jaune qu'à la troisieme mue au plus tôt. Ce qui d'ailleurs s'accorde parfaitement avec ce que j'ai remarqué chez beaucoup d'autres especes dans le même cas, et dont j'ai donné déja bien des exemples.

Cette espece n'habite qu'à une certaine distance dans l'intérieur des terres à Cayenne; elle se trouve aussi à Surinam et à la Trinité.

LE COUROUCOU À VENTRE ROUGE
D'AFRIQUE,
OU
LE COUROUCOU NARINA.

(N° 10 le mâle. N° 11 la femelle.)

Ayant déja donné une description très détaillée de cette belle espece de couroucou africain dans mon Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, j'y renvoie le lecteur, pour ne pas répéter ici ce que j'ai dit à cet égard, ainsi que sur ses mœurs et ses habitudes, d'autant que les deux figures, de grandeur naturelle, du mâle et de la femelle, que nous en publions ici, suffiront, je pense, pour les faire distinguer toujours des autres couroucous à ventre rouge d'Amérique et des Indes, et ne laisseront aucun doute que cette espece d'Afrique n'en forme une distincte et séparée des autres, malgré les rapports qu'elles ont ensemble : rapports au reste bien moindres cependant que ne sont les dissemblances qu'elles ont entre elles, car le mâle, par exemple, du couroucou narina n'a pas la face noire comme le couroucou rocou mâle et celui du couroucou rosalba d'Amérique, comme il n'a non plus jamais, dans aucun temps, de collier blanc sur la poitrine, comme ces deux derniers. La queue est aussi très différente dans les trois especes; mais ce qui ici ne doit plus laisser aucun doute sur la diversité spécifique de tous ces couroucous à ventre rouge que nous avons décrits, c'est la grande différence qui se trouve entre les femelles et les jeunes de chacune de ces especes; différence que la confrontation seule des figures qui les représentent fera saisir trop facilement pour qu'il soit nécessaire de les détailler ici; ce qui doit prouver aux ornithologistes combien il est utile et même nécessaire de bien connoître la différence des sexes et des différents âges pour établir des données certaines et fixer les especes.



Le Couroucou Narina Male. N.° 10.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy Guyard fils sculp.t



Le Couroucou Narina Femelle. N.º 11.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t



Le Couroucou Géant: mâle. N.° 12.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t

LE GRAND COUROUCOU À VENTRE BLANC,

DE JAVA,

OU

LE COUROUCOU GÉANT.

(N° 12.)

Cette belle espece de couroucou de l'Inde est non seulement nouvelle, mais elle est la plus forte et la plus grande que nous connoissions dans ce genre, puisqu'elle a près de 18 pouces de longueur, prise du sommet de la tête au bout de la queue, et que son corps a près du double de la force de celui des plus grandes especes de l'Amérique; nous l'avons d'ailleurs figurée de grandeur naturelle. Il a la tête, le derriere du cou, le haut du dos, les scapulaires, le croupion, et les couvertures du dessus de la queue, d'un vert jaunâtre très lustré, et se dorant plus ou moins, suivant les incidences de la lumiere. La gorge, le devant du cou, jusque sur la poitrine, est de cette même couleur. Le dessous du corps, à partir du vert qui termine le bas du cou, jusques et y compris le bas-ventre, les flancs et les couvertures du dessous de la queue, est d'un blanc pur. La queue, dont les six pennes du milieu sont égales entre elles, et toutes les autres étagées graduellement, est en dessus du même vert que le croupion, et a son revers d'un gris glacé de blanc. Les grandes couvertures du dessus des ailes, ainsi que ses dernieres plumes qui avoisinent le dos, sont finement rayées en travers de noir-vert et de blanc. Les pennes des ailes sont en dessus d'un noir-brun avec leurs côtes blanches et grisâtres à leur revers; le bec est jaune; les tarses non emplumés, les doigts et les ongles sont bruns.

Je n'ai vu que trois individus de cette belle espece; l'un dans le cabinet de M. Carbintus, à La Haye; l'autre à Rotterdam, chez M. Gevers, et enfin un chez mon ami M. Temminck, à Amsterdam, qui le possede dans son immense et superbe collection. Cet individu, qui est celui dont nous avons donné le portrait ici, lui est parvenu, avec beaucoup d'autres oiseaux, de Java. Nous en avons vu encore un quatrieme individu au Muséum de Paris; mais cet individu, étant mutilé, n'a pas été déposé, à ce qu'il paroît, dans les galeries, car on ne l'y voit pas aujourd'hui.

LE COUROUCOU À CALEÇON ROUGE,

OU

LE COUROUCOU DAMOISEAU.

(N° 13.)

Ce couroucou de Saint-Domingue nous étant arrivé trop tard pour être décrit avec ses congénères, ceux d'Amérique, où il devoit l'être, nous avons été obligés de le placer avec ceux de l'Inde. Buffon a fait mention de cette espece, et paroît encore ne le considérer que comme une variété de climat du couroucou à ventre rouge de la Guyane. Mais je pense qu'il suffira de comparer la figure que nous donnons ici de cette espece avec celles de la derniere dans son état parfait et dans son premier âge, pour se convaincre de l'erreur de Buffon à son égard. Ce qui au reste a donné lieu à cette méprise, c'est que ce naturaliste, qui renvoie à la figure de ses planches enluminées, n° 737, intitulée *couroucou à longue queue, de Cayenne,* pour être celle du couroucou qu'il décrit, quoique cette figure ne ressemble en rien à la description qu'il donne du couroucou, nommé à Saint-Domingue caleçon rouge, n'a pas vu que cette figure étoit celle du jeune âge du couroucou à ventre rouge de Cayenne, et non celle du couroucou de Saint-Domingue, auquel nous préférons donner le nom de damoiseau, qui est analogue à celui de demoiselle ou de dame angloise, qu'il porte encore dans plusieurs îles où il se trouve, celui de caleçon rouge pouvant encore le faire confondre, comme Buffon l'a fait, avec le jeune du couroucou à ventre rouge de Cayenne, qui n'a aussi, comme lui, qu'un caleçon rouge.

Voici d'ailleurs une description exacte de ce couroucou damoiseau, qui est, sans contredit, l'un des plus beaux de ce genre. Il a le dessus de la tête, les joues, le derriere du cou, le haut du dos, les scapulaires, le croupion, et les couvertures du dessus de la queue, d'un vert d'aigue-marine brillant, mais qui, à un certain jour, a l'air d'être poudré de gris de perle, pendant que la gorge, le devant du cou, la poitrine et les plumes qui revêtent le sternum, sont, au contraire, d'un joli gris de perle lustré, à certain aspect, d'un vert d'aigue-marine; le bas-ventre, ainsi que les couvertures du dessous de la queue, sont d'un rose pâle, blanchissant au



Le Couroucou damoiseau mâle. N° 13

Auguste pinx. — *Guyard jne sculp.*

bout des plus grandes de ces dernieres. La queue, dont les plumes du milieu sont égales et d'un bleu verdissant sur leur bord extérieur, a ses pennes latérales étagées et blanches extérieurement et au bout, mais les plus latérales de chaque côté ont une tache ronde noir-vert à leur extrémité. Toutes les couvertures des ailes sont finement rayées en travers de lignes noir-vert et blanches. Le bec et les tarses couverts d'un duvet gris, ainsi que les ongles, sont jaunes. Les pennes des ailes sont fort agréablement marquetées de taches carrées, alternativement blanches et noires, ce qui forme une sorte de marqueterie réguliere qui imite parfaitement un jeu de dames. Nous ignorons si cet individu, qui fait partie de ma collection, est mâle ou femelle, mais nous sommes cependant certains que c'est un oiseau adulte; il est d'ailleurs étonnant que M. le chevalier Lefebvre Deshayes, qui est entré dans de si grands détails sur cette espece, détails qu'il a communiqués à Buffon, ne dise rien sur la différence des sexes, ce qui, à mon avis, auroit été plus instructif que de nous dire que lorsque cet oiseau n'a pas de poussiere de bois vermoulu pour déposer ses œufs dessus, il brise et réduit en poudre avec son bec le bois sain; ce qui bien certainement est controuvé et de toute impossibilité. L'espece du couroucou damoiseau est, au reste, extraordinairement rare dans les collections; car je n'en ai jamais vu que l'individu que je possede dans mon cabinet, et deux autres dans les collections de feu l'abbé Aubry et du docteur Mauduit. Il n'a même jamais fait partie de la collection de notre Muséum de Paris; aussi Buffon dit bien qu'il n'en a reçu qu'un dessin avec sa description.

LE COUROUCOU ROUX À VENTRE ROUGE,

DE CEYLAN,

OU

LE COUROUCOU CANELLE MÂLE.

(N° 14.)

Ce beau couroucou de l'Inde forme une espece nouvelle, dont aucun naturaliste n'a fait mention encore, que je sache, quoiqu'il y ait plus de trente ans que je la connoisse. Elle a la tête et le cou d'un vert sombre, nommé vulgairement vert-bouteille. Le dos, les scapulaires, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, ainsi que celles du poignet des ailes, sont d'un roux vif, ou couleur de canelle fine. Les six pennes du milieu de la queue, lesquelles sont d'égale longueur, sont de cette derniere couleur, mais portent chacune vers leur extrémité une bande noire transversale. Les grandes couvertures des ailes, ainsi que les plumes de ces dernieres, les plus voisines du dos, sont finement rayées de noir-vert et de blanc. La poitrine, les plumes qui revêtent le sternum, les flancs, le ventre, ainsi que les couvertures du dessous de la queue, sont d'un rose foncé; les trois pennes les plus latérales de chaque côté de la queue, lesquelles sont étagées, sont en grande partie blanches dans leurs parties extérieures, et noires en dedans et en dessous; les pennes des ailes sont noires aussi, mais elles ont leur côte blanche. Le bec est noir-brun, ainsi que les tarses, les doigts et les ongles. Tel est le mâle, parvenu dans son état parfait, et dont j'ai vu dans la collection de M. Gevers, directeur de la compagnie des Indes à Rotterdam, un très bel individu, et un autre dans la même ville, chez MM. Gevers Arntz, ses neveux, qui m'ont assuré qu'il leur étoit parvenu de l'île de Ceylan; un troisieme, qui se trouve dans la collection de M. Temminck, à Amsterdam, m'ayant offert le passage du jeune âge à l'âge fait, m'a mis à même de constater que, dans le premier état, cet oiseau avoit la tête et le cou, ainsi que tout le dessus du corps et le milieu de la queue, d'un roux pâle; les pennes latérales de cette derniere, blanches à l'extérieur, et d'un noir mêlé de roux dans leur intérieur, et enfin le ventre et les couvertures



Le Couroucou Canelle mâle. N.º 14.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t

du dessous de la queue blanches; car cet individu qui, ainsi que j'ai dit, quittoit la livrée du premier âge pour revêtir celle de l'âge fait, et dont la tête et le cou, quoique déja en grande partie vert-bouteille, conservoient encore sur quelques parties plusieurs plumes rousses, et tout le dessous de son corps étoit entremêlé de plumes rouges et blanches, ces dernieres, ainsi que les rousses de la tête et du cou, étant celles prêtes à tomber, tandis que les vertes et les rouges, dont une grande partie encore engagée dans les tuyaux, étoient celles qui repoussoient. J'ai enfin vu un quatrieme individu de la même espece chez M. Meyer, à Amsterdam; mais cet individu, étant conservé dans le rhum, avoit en grande partie perdu toutes ses plumes, et la couleur rose du ventre avoit beaucoup pâli; cependant, comme il annonçoit un oiseau adulte, M. Meyer me permit de l'ouvrir pour constater son sexe, que je reconnus être du masculin. Il n'y a donc pas de doute que le mâle adulte a le ventre rouge, que les jeunes l'ont blanc; et comme, en général, les femelles ressemblent plus aux jeunes qu'aux mâles, il est présumable qu'elles doivent avoir aussi le ventre blanc; mais il reste à savoir si elles ont la tête et le cou vert-bouteille, comme le mâle adulte, ou bien roux, comme l'ont les jeunes.

LE COUROUCOU ROUX À VENTRE JAUNE,
DES MOLUQUES,
OU
LE COUROUCOU AURORA MÂLE.

(N° 15.*)

Ce couroucou, qui se trouve aux Moluques, n'a été indiqué par Buffon, qui l'a figuré n° 736 de ses planches enluminées, que comme une variété de son couroucou à ventre jaune de Cayenne. Outre qu'il n'est pas possible de supposer que ces oiseaux, qui ont le vol fort court et sont naturellement très sédentaires, aient pu passer de l'Amérique dans l'ancien continent, et ayant d'ailleurs fait connoître le couroucou à ventre jaune de Cayenne, que nous avons nommé couroucou ourroucouai, dans tous ses différents degrés d'âge et de sexe, je pense qu'il ne restera pas un doute aujourd'hui que le couroucou de cet article, que nous désignons par le nom de couroucou aurora, ne forme une espece distincte de toutes les autres especes de couroucou à ventre jaune. Le couroucou aurora a la face, tout le devant du cou jusque sur la poitrine, la tête, le derriere du cou, le manteau, le croupion et les couvertures du dessus de la queue, d'un roux de rouille; les six pennes du milieu de la queue, d'égale longueur entre elles, sont d'un roux vif, et terminées toutes par une bande noire transversale; les trois suivantes de chaque côté, fortement étagées, sont rayées transversalement de noir et de blanc; toutes les couvertures des ailes sont également rayées transversalement des mêmes couleurs; mais ces rayures en zigzag sont beaucoup plus fines que celles de la queue. Le dessous du corps, à partir du haut de la poitrine, où se termine le roux du devant du cou, jusques et y compris les couvertures du dessous de la queue, est d'un jaune jonquille; le bec et les pieds sont bruns.

N'ayant vu qu'un seul individu de cette espece dans la collection d'oiseaux rapportée des Moluques par M. Boers, officier au service de la

(*) Lisez au bas de la planche n° 9, au lieu de couroucou oranga femelle, couroucou aurora n° 15.



Le Couroucou Aurora, N.° 15.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy Guyard fils sculp.t

compagnie des Indes de Hollande, je ne puis faire connoître la différence des sexes et de ses différents âges. Je ne sais dans quel cabinet on a même trouvé l'individu figuré dans les planches de Buffon, ne l'ayant vu dans aucune collection à Paris, pas même dans notre Muséum.

Tous les oiseaux du genre couroucou, connus jusqu'à ce jour, se réduisent donc à dix especes très distinctes, savoir: cinq à ventre rouge: le couroucou rocou, de Cayenne; celui du même endroit, que nous avons nommé couroucou rosalba; et le couroucou damoiseau, de S.-Domingue; le couroucou narina, d'Afrique; et enfin le couroucou canelle, de Ceylan. Deux especes à ventre blanc; l'une, le couroucou albane, de Cayenne; le couroucou géant, de Java. Trois à ventre jaune; le couroucou ourroucouai et le couroucou oranga, de Cayenne; et enfin le couroucou aurora, des Moluques. Buffon décrit bien, d'après Koelreuter, un autre couroucou à ventre jaune, qu'il nomme couroucou à chaperon violet; mais cette prétendue espece n'est bien certainement que le même oiseau que son couroucou à ventre jaune, de Cayenne, défiguré par la description de Koelreuter; il est au reste remarquable que Buffon, qui a regardé le couroucou à ventre blanc d'Amérique et celui à ventre jaune des Moluques comme n'étant tous deux que des variétés d'âge ou de sexe de son couroucou à ventre jaune, ait fait de celui qu'il nomme à chaperon violet une espece distincte de son couroucou à ventre jaune. Brisson a fait encore deux couroucous; l'un sous le nom de couroucou du Mexique, et l'autre sous celui de couroucou varié du même pays. Mais Fernandès, le seul qui soit censé avoir vu ces deux oiseaux, ayant donné le premier pour un étourneau, et le second pour un oiseau qui, non seulement habite les bords de la mer, mais a un bec long, large et courbé, on ne conçoit pas ce qui a pu déterminer Brisson à en faire des couroucous. Buffon a eu aussi grande raison de supprimer ces deux oiseaux de la liste des couroucous; cependant cela ne l'a pas empêché lui-même de faire, on ne sait pourquoi, d'un prétendu couroucou du Bresil, que Seba donne sous le nom de couroucoucou, une espece intermédiaire entre les couroucous et les coucous, et cela sans avoir vu l'oiseau, et sachant d'ailleurs combien les connoissances ornithologiques de Seba sont suspectes... Au reste, comme il n'y a aucun rapport entre les couroucous et les coucous, il est plus que probable que la nature n'a pas placé d'intermédiaire entre eux.

FIN DES COUROUCOUS.

HISTOIRE NATURELLE
DES
TOURACOS.

Le défaut d'observations sur les mœurs des touracos, joint aux faux caracteres qu'on leur a assignés, ont induit jusqu'ici les ornithologistes dans l'erreur sur le genre de ces oiseaux : de là les différentes opinions sur la place qu'ils devoient occuper dans la série des êtres de leur classe. Cependant la plus généralement adoptée avoit été d'en faire des coucous, parcequ'on leur attribuoit d'avoir, comme ces derniers, les doigts divisés de deux en deux; ce qui n'est pas exact. D'ailleurs, quand bien même les touracos eussent eu les doigts disposés ainsi, ils n'en auroient pas moins, malgré cela, différé autant des coucous, même par la forme de leurs pieds, que les pieds des coucous ne different de ceux des pics, des toucans, des barbus, des perroquets, et de tant d'autres oiseaux qui ont également les doigts tournés deux par-devant et deux par-derriere, et tout autant que les pieds de tous les oiseaux ne different entre eux, tellement même que rien ne seroit si facile, pour des yeux exercés, que de reconnoître aux pieds seuls, en supposant qu'on les séparât de chaque oiseau, à quel genre d'oiseau chacun de ces pieds appartiendroit; mais comme il est certain que les touracos n'ont pas effectivement deux doigts par-devant et deux par-derriere, il devient inutile, je pense, de se débattre ici sur les différences qui existent réellement entre tous les pieds d'oiseaux, dont les doigts sont disposés de deux en deux.

Les touracos n'ont donc pas, ainsi que nous l'avons dit, les doigts divisés de deux en deux, mais ils ont deux doigts par-devant, un par-derriere, et le doigt extérieur de chaque pied dirigé sur le côté; tellement que ce dernier, qui est joint au doigt extérieur du devant par une petite membrane, se tourne par-devant ou par-derriere, suivant que l'oiseau en a besoin pour se poser plus solidement, d'après la grosseur ou la foiblesse de la branche sur laquelle il s'est perché; de maniere même qu'il lui arrive souvent d'avoir en même temps et au même moment les doigts de chaque pied divisés différemment l'un de l'autre, soit de deux en deux, soit un derriere, et trois devant, soit enfin deux par-devant, un par-derriere, et l'extérieur tout droit sur le côté; ce dernier doigt étant toujours le seul qui, par sa direction, varie ces trois positions; ce qui, comme il est facile de le concevoir, est bien différent chez les coucous, dont les doigts sont toujours, et dans tous les cas, divisés de deux en deux; ainsi qu'il en est même à l'égard des perroquets, des pics, des toucans, des barbus, etc. etc., dont le doigt extérieur de derriere, ni même l'intérieur, ne peut absolument pas se ramener en avant, du moins naturellement.

Les touracos ont les tarses alongés, forts, et les doigts robustes, armés d'ongles solides, aplatis sur les côtés; les plumes des jambes descendent un peu sur les tarses qui sont couverts de longues écailles; le bec, qui est plus ou moins fort dans les différentes especes, est très voûté sur son arête supérieure, et les tranches des mandibules sont cranées. Dans quelques especes les plumes du front recouvrent les narines, dans d'autres elles les laissent apercevoir plus ou moins; la bouche très fendue offre une grande ouverture; le cou est long; le corps gros et bien fourni en chair. Le sternum est fort court; le ventre par conséquent très long offre une grande capacité, remplie par un sac

membraneux très ample, contenant une grande quantité d'aliments; la queue est longue, arrondie du bout, et largement empennée; les ailes sont petites, foibles et très bombées; aussi les touracos volent-ils lourdement, battent beaucoup des ailes, et ne font pas de grands trajets, d'autant qu'étant très pesants ils sont naturellement lourds dans l'action du vol; en revanche, ils sont d'une agilité surprenante à sauter de branche en branche, et à parcourir toutes celles des plus gros arbres, sans pour cela déployer leurs ailes. Les touracos ne se nourrissent absolument que de fruits. Ils fréquentent les forêts, et nichent dans de grands trous d'arbres; le mâle et la femelle se quittent rarement; ils couvent tous deux, et les petits suivent long-temps le pere et la mere. Enfin les plumes des touracos sont fines, soyeuses, et à brins désunis, excepté celles des ailes et de la queue qui sont pleines et moelleuses.

Je pense, d'après tout l'ensemble des touracos, qu'ils doivent former un genre dans un même ordre que les perroquets, auxquels ils tiennent par l'espece du mascarin, ainsi que par plusieurs perruches à large queue de la mer du sud, et sur-tout par l'espece du petit vasa, qui, non seulement a toutes les formes des touracos, mais tous leurs mouvements lestes et gracieux, même jusqu'au son de la voix, et dont les tarses sont aussi bien plus alongés, ainsi que la queue, que ceux des perroquets en général. Si comme moi on avoit vu en même temps vivants le touraco et le petit vasa, leurs rapports ne seroient probablement échappés à personne. Il suffira même, je pense, de les voir l'un à côté de l'autre, dans une collection, pour être frappé d'abord de leur air de famille (1). Mais, par une bizarrerie incon-

(1) Voyez dans mon histoire naturelle des perroquets celle du petit vasa, où nous avons déja fait mention des rapports de ce perroquet avec les touracos.

cevable, on voit dans notre muséum de Paris les touracos, après avoir été promenés de genre en genre, placés aujourd'hui parmi les gallinacés à côté des hoccos. D'ailleurs, les perroquets eux-mêmes ne doivent-ils pas aujourd'hui former plusieurs genres? Le kakatoes baneks; celui que j'ai nommé, en attendant, ara à trompe, et que j'ai proposé de nommer kakatou-ara, sont-ils bien du même genre, et peut-on les regarder comme étant de celui du jaco et de tant d'autres perroquets?



Le Touraco Loury Mâle N.° 16.

Barraband pinxit — de l'Imprimerie de Millevoy — Grémillier Sculp.t

LE TOURACO LOURI MÂLE.

(N° 16.)

Nous laissons à cette espece de touracos le surnom de louri qu'il porte au cap de Bonne-Espérance, où l'espece est très commune et fort abondante en individus. Nous ignorons cependant l'origine de ce nom, à moins qu'il ne provienne du rouge que cet oiseau porte sur ses ailes, et qui a quelque rapport à la couleur générale des perroquets loris, que les Hollandois nomment *louri papegay*, perroquet lori.

Le touraco louri a la tête ornée d'une huppe, dont toutes les plumes très déliées, en remontant en l'air de chaque côté, s'appliquent à plat les unes contre les autres, et se réunissent à leur sommet pour former une huppe tranchante ou en crête, seulement épanouie sur le derriere, en imitant une sorte de casque antique orné de son panache. Ces plumes sont d'un joli vert d'herbe nouvelle; mais les plus longues qui, par-derriere s'épanouissent un peu, sont largement frangées de blanc; ainsi, à l'exception de ce frangé blanc, la huppe, toute la tête, le cou, le haut du dos, les couvertures des ailes, les scapulaires, les couvertures du dessus et du dessous de la queue, la queue elle-même en-dessus, ainsi que toutes les dernieres pennes des ailes, la poitrine, toutes les plumes du sternum, et celles des jambes qui descendent sur une partie des tarses, sont d'un vert-gai, semblable à celui de l'herbe nouvelle, plus foncé cependant sur les ailes et la queue qu'ailleurs, et même nuancé de bleu. Le croupion et le bas-ventre sont couverts de plumes fourrées, qui imitent le duvet, et leur couleur est d'un vert-sombre, à reflet violet foncé. Les quatorze premieres pennes des ailes sont en grande partie d'un riche pourpre, violâtre, qui produit le plus bel effet lorsque l'oiseau vole ou les étale; le revers des ailes et de la queue est noir, par-tout où les plumes ne sont pas rouges. Le bec à peine visible, tant les plumes du front descendent bas dessus la mandibule supérieure, est d'un jaune-orangé. On remarque entre les yeux et le bec une tache noire, carrée, placée entre deux lignes blanches, dont celle de dessous s'étend en mourant beaucoup plus loin que celle du dessus. Les yeux qui sont très grands, et dont la couleur est d'un rouge-brun, sont entourés d'une paupiere orangée. Enfin les pieds et les ongles sont noirs.

La femelle ne differe du mâle que par une taille un peu inférieure, et par ses couleurs un peu moins vives que celles de ce dernier.

Les jeunes de l'année se reconnoissent d'abord à leurs couleurs plus ternes encore que celles de la femelle, par leur bec brun, par le frangé de leur huppe qui, au lieu d'être blanc, est roux; et enfin par le pourpre des grandes pennes de leurs ailes, qui n'est ni aussi vif, ni aussi étendu que chez les vieux.

On ne commence à voir le touraco louri au cap que là où commencent les grandes forêts de la côte de l'est, à l'entrée du pays Dauténiquois, canton où ils sont extraordinairement communs, et toujours plus à mesure qu'on avance dans le pays. Cet oiseau est peu farouche, et se laisse facilement approcher. Il est même si confiant, et en même temps tellement curieux, qu'il vient de lui-même près de l'homme ou d'un animal qu'il aperçoit, et qu'il suit même d'arbre en arbre en faisant entendre son cri de plaisir, qu'on imite parfaitement par la syllabe cor prononcée longuement du gosier, en la tremblotant par le moyen de la langue qu'on fait vibrer en traînant beaucoup sur l'r. Il accompagne aussi toujours ce cri d'aise par les attitudes les plus gracieuses, soit en abaissant tout-à-coup sa queue très épanouie, soit en la relevant en forme de roue en même temps qu'il bat et déploie ses belles ailes, dont on aperçoit alors le riche incarnat dans toute sa splendeur. Outre ce cri de plaisir, qui est aussi celui qui exprime chez le mâle le sentiment de l'amour, il en a un autre qui est celui d'appel, et qu'on rend très bien par le mot corouw, prononcé huit à dix fois de suite du fond du gosier et en grassayant; j'étois tellement parvenu à bien contrefaire ces deux sortes de cris, que je faisois approcher de moi tous les touracos du voisinage qui pouvoient m'entendre. Un autre cri, celui de la frayeur, de la crainte et de l'effroi, et qui faisoit fuir tous ceux de ces oiseaux qui l'entendoient, et qu'ils manifestoient à l'approche d'une chouette ou d'un animal malfaisant quelconque, est formé de plusieurs sons éclatants qui, retentissant au loin, ressemblent à des sons précipités de trompettes guerrieres. Ce cri est absolument le même que celui que fait entendre le perroquet vasa lorsqu'il est saisi de frayeur. Quoique les touracos soient naturellement très confiants et fort curieux, cependant lorsqu'ils avoient appris à leurs dépens l'effet de nos armes, ils devenoient tellement méfiants, qu'il étoit très difficile alors de les approcher; il est vrai que, comme ils étoient très bons à manger, nous tuyions tous ceux qui se présentoient à nos coups; aussi lorsqu'il y avoit quelque temps que nous étions campés dans un canton, falloit-il que nous allassions au loin pour nous en procurer; et le meilleur moyen pour en tuer beaucoup, étoit de nous tenir en embuscade près des arbres chargés des fruits, qu'ils recherchoient de préférence, et de les tirer à mesure qu'ils y venoient. Il m'est arrivé quelquefois, de cette maniere, de tuer jusqu'à vingt de ces oiseaux dans une matinée; et souvent dans les

premiers moments de notre arrivée dans un canton, je pouvois tirer de suite sur le même arbre quatre ou cinq touracos sans que l'explosion du fusil fît fuir les autres; loin de là même, j'en voyois souvent accourir près de moi, attirés par la détonation de mon arme, tant ils étoient empressés à venir voir d'où provenoit ce bruit qu'ils ne connoissoient pas encore, et dont ils étoient loin de redouter l'effet meurtrier.

Les touracos, ainsi que je l'ai dit, ne se nourrissent absolument que de fruits qu'ils avalent tout entiers avec leurs noyaux; il est vrai que les plus gros fruits que j'aie trouvés dans la partie de l'Afrique qu'ils habitent, ne le sont pas plus qu'une noix ordinaire. Celui dont ils étoient le plus friands est le fruit d'une lianne qui s'attache à tous les arbres, et que les colons et les Hottentots nomment *wilde dreuywe,* raisin sauvage. Dans l'état de domesticité ils dépecent les pêches, les abricots, dont ils sont très friands, de même que du raisin, même ceux qui sont desséchés; des cerises, des prunes. On peut aussi leur donner du riz cuit, pourvu qu'il soit un peu sucré, même de la mie de pain imbibée de vin sucré; cependant ils préferent toujours le fruit, et ce n'est qu'à défaut de ceux-ci qu'ils mangent le pain et le riz. Lorsque je repassai du Cap en Europe, j'avois embarqué avec moi plusieurs touracos vivants; mais mon voyage ayant été fort long, puisqu'il dura près de six mois sans relâcher, les fruits m'ayant manqué, ils ne vécurent que de riz et de biscuit préparé au sucre. Cependant ils périrent tous, mais seulement, je crois, par le froid excessif que nous éprouvâmes aux approches de l'Europe, dans le courant de décembre. Il est vrai que mon voyage fut si malheureux que, vingt fois sur le point de périr avant de pouvoir gagner le port de Flessingue, où même nous fîmes naufrage, je ne pensai guere, dans ces moments de détresse, à soigner mes touracos et à les préserver surtout du froid.

Le touraco louri niche dans des grands trous d'arbres, qui ne manquent pas dans les forêts d'Afrique, où les arbres meurent de vieillesse, et où les grands vents et les orages en cassent souvent. La ponte est de quatre œufs d'un blanc bleuâtre. Le mâle et la femelle couvent tour-à-tour, et les jeunes suivent long-temps le pere et la mere. Les touracos sont sédentaires dans le sud de l'Afrique, et passent l'année entiere dans les mêmes cantons. On n'en trouve point sur la côte ouest, parcequ'il n'y a point de forêts de ce côté, du moins, dans toute la partie que j'en ai parcourue.

Quoiqu'il soit très difficile de déterminer au juste à quelle espece déja décrite nous devons rapporter notre touraco louri, parceque toutes les descriptions de cet oiseau sont très incompletes et fautives en général, nous pensons cependant que le coucou vert huppé de Guinée, donné par Brisson, d'après les anciens ornithologistes, est un jeune du touraco louri, par rapport à sa huppe frangée de *rouge*, c'est-à-dire, je pense, de roux, puisque les nomenclateurs se sont toujours en général servis du mot rouge pour

indiquer le roux. Le touraco d'Edwards est également notre touraco louri adulte, puisque sa huppe est frangée de blanc. La figure des planches enluminées de Buffon, n° 601, représente aussi, je pense, notre touraco louri; mais n'est bien certainement pas l'espece que décrit ce naturaliste sous le nom de touraco du Cap. Voyez notre touraco Buffon qui est une espece différente du touraco louri, et qui ne se trouve pas au Cap, et est le touraco que décrit Buffon, lequel a les ailes et la queue bleues, et la huppe non frangée de blanc, ni de roux.

Les touracos étoient extraordinairement rares dans les collections avant mon retour d'Afrique; mais comme j'en ai rapporté un très grand nombre d'individus en Europe, il est aujourd'hui peu de cabinets dans lesquels il ne se trouve pas.



Le Touraco Buffon mâle. N.o 17.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t

LE TOURACO BUFFON.

(N° 17.)

Ce touraco differe du précédent par sa huppe différente, en ce qu'elle forme une touffe relevée en houppe, s'inclinant sur le derriere, semblable à celle de la plupart des oiseaux huppés, et que les plumes très effilées n'en sont pas terminées de blanc. Il a aussi les ailes et la queue d'un beau bleu violacé; mais les premieres pennes des ailes sont rouges, comme chez le touraco louri, à cette seule différence près que le rouge en est plus franc. Du reste, la huppe, le cou, et tout le dessous du corps, ainsi que le haut du dos et les plumes des jambes, sont d'un vert semblable à celui de ce dernier. Les petites couvertures du poignet des ailes sont du même vert que le cou; les suivantes prenant toujours un peu plus de bleu à mesure qu'elles s'approchent des plus grandes qui sont du même bleu des pennes alaires. Les couvertures du dessus et du dessous de la queue, ainsi que le croupion, sont d'un violet bleuâtre. On voit aussi sur la joue, au-dessous des yeux, une tache noire prolongée par-derriere, et par-devant par du blanc. Le bec est d'un rouge de carmin; les pieds et les ongles sont noirs. Nous ignorons la couleur des yeux, n'ayant vu que des dépouilles de cette espece, une dans le riche cabinet de l'abbé Aubri, et l'autre dans le cabinet de feue madame de Bandeville qui m'a assuré qu'elle l'avoit reçue de Guinée.

Ce touraco nous semble être celui que Buffon décrit sous le nom de touraco du Cap, et point, bien certainement, celui que représente la figure qu'il en a publiée dans ses planches enluminées, n° 601, qui est notre touraco louri. Quant au touraco d'Abyssinie, du même auteur, lequel, suivant la description qu'il en donne, a *une huppe noirâtre, ramassée et rabattue en arriere en flocon.* Il nous semble que, par ce seul caractere, si ce touraco existe réellement, car nous ne l'avons jamais vu, il ne peut être regardé comme une simple variété, ni du touraco louri du Cap, ni du touraco Buffon de cet article.

LE TOURACO VIOLET

OU

LE TOURACO MASQUÉ.

(N° 18.)

Ce singulier touraco se distingue particulièrement des especes précédentes par un bec, non seulement plus long et plus fort, mais en ce que la courne de la mandibule supérieure s'étend sur toute la face de l'oiseau, en remontant sur le front qu'il embrasse en se terminant circulairement; de maniere qu'on croit voir un oiseau affublé d'un masque à grand nez. Outre ce caractere singulier, cet oiseau se distingue encore des deux especes précédentes, en ce qu'au lieu d'une huppe, les plumes du derriere de sa tête sont courtes, serrées et relevées, formant une sorte de panne cramoisi foncé, qui descend en pointe sur une partie du derriere du cou. Du reste, tout le plumage de l'oiseau, à l'exception d'un large trait blanc qui va du dessous de l'œil jusqu'aux oreilles, et des grandes pennes des ailes qui sont d'un rouge cramoisi violacé, est d'un violet-sombre nuancé de bleu sur les parties supérieures, et de vert-sombre sur la poitrine et tout le dessous du corps. La queue est longue, largement pennée, comme chez les deux premiers touracos, et se termine circulairement aussi, et est du même violet bronzé nuancé de bleu que le dos. Le bec, très dentelé, est d'une belle couleur orangée, jaunissant sur la plaque qui remonte sur le front, mais devenant plus rouge vers la bouche. Les pieds sont noirs-bruns, ainsi que les ongles; les yeux, dont nous ignorons la couleur, sont enclavés dans un espace nu et rouge.

Nous avons vu trois individus de cette belle et rare espece, l'un dans notre muséum de Paris, le second chez madame la marquise de Sabran, et le troisieme enfin chez M. Jeoffroy de Villeneuve, qui les a rapportés tous trois du Sénégal. Nous regrettons de n'avoir rien de plus à dire sur cette intéressante espece, que les descriptions que nous avons faites de ses couleurs. Espérons que quelque voyageur en complétera un jour l'histoire, en nous faisant connoître ses mœurs, la différence qui existe entre les sexes et les jeunes; la couleur des œufs et leur nombre, tout ce qu'il est enfin



Le Touraco violet mâle. N.o 18.

Lazarette pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t

nécessaire de savoir pour fixer nos connoissances, et déterminer chaque espece.

Latham a décrit cette espece sous le nom de touraco violet ou musophage, parcequ'il se nourrit de bananes; et, en conséquence, il paroît que les méthodistes ont adopté le nom de musophage, comme nom du genre des touracos, sans faire attention que pour que ce nom fût applicable à tout un genre d'oiseaux, il faudroit non seulement que toutes les especes qui la composent ne vécussent que de bananes, mais qu'il n'y ait même que ces oiseaux qui se nourrissent de ce fruit. Or tous les oiseaux frugivores mangent la banane, quand il s'en trouve dans le pays qu'ils habitent; et le touraco louri n'en mange pas au Cap, puisqu'il ne s'y en trouve pas un pied dans tout le pays où je les ai trouvés.

LE TOURACO GÉANT.

(N° 19.)

Ce magnifique touraco étant d'une taille de plus du double plus forte que celle de tous ses congenaires, nous l'avons surnommé le touraco géant. Sa tête est surmontée d'une belle huppe noire nuancée, et frangée de bleu au bout des plumes qui la composent, et qui débordent l'occiput d'un demi-pouce à-peu-près, et que l'oiseau a probablement la faculté de relever à volonté. Les joues, le derriere de la tête, tout le cou jusque sur la poitrine, le marteau, les couvertures du dessus des ailes, toutes les pennes de ces dernieres dans leurs parties visibles lorsqu'elles sont reployées, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, et le dessus de la queue elle-même, sont d'un beau bleu de turquoise orientale des plus brillants; tout le sternum, à partir du bleu du bas du cou, jusqu'au ventre, est couvert d'un plastron vert de pré. Le ventre, les couvertures du dessous de la queue, et les plumes des cuisses, sont d'un brun-rougeâtre de canelle fine; mais les plumes qui descendent sur les tarses sont bleues; le revert des ailes, ainsi que le bout des grandes pennes de ces dernieres sont d'un noir-foncé; celui de la queue est partagé en trois bandes transversales; la premiere, à la naissance de la queue, qui est la plus étroite, noire; celle du milieu d'un fauve-isabelle, la côte des pennes dans cette partie étant brun-roux; la troisieme enfin qui termine la queue est noire. Le bec, dont les mandibules sont fortement dentelées, est orangé. Les tarses, les doigts et les ongles sont noirs. Nous ne connoissons pas la couleur des yeux. Cette belle et rare espece, dont nous ignorons l'histoire, fait partie de la collection de M. Ferriere, secrétaire du ministre de la marine, à Paris. Nous observerons à l'égard de ce beau touraco que le doigt extérieur de ses pieds semble plus se diriger en avant que celui des especes dont nous avons déja parlé; ce qui ne m'a pas paru suffisant pour ne pas le regarder comme étant un touraco, puisque par tous ses autres caracteres il est impossible de l'en séparer. Quand on saura, au reste, son histoire, on sera bien plus à même de juger affirmativement de sa vraie place.



Le Touraco géant. No. 19

Barraband pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy Guyard sculp.t



Le Touraco Musophage mâle. N.° 20.

Auguste pinx.t

De l'Imprimerie de Millevoy.

Guyard fils sculp.t

LE TOURACO MUSOPHAGE
OU
LE TOURACO HUPPECOL.

(N° 20.)

Cet oiseau se distingue des autres especes de touracos, non seulement par sa huppe placée sur le derriere de son cou en forme de criniere, et par ses couleurs totalement différentes; mais encore en ce qu'il a les doigts divisés trois par-devant et un par-derriere; ce qui ne m'a pas paru suffisant pour le séparer tout-à-fait du genre touraco, puisqu'il en a d'ailleurs absolument tous les autres caracteres; qu'il ne se nourrit que de fruits, et principalement de bananes, que tous les autres touracos doivent certainement manger aussi, quand il s'en trouve dans les cantons qu'ils habitent. Ce fruit étant très savoureux, et n'ayant pas une enveloppe assez solide pour que ces oiseaux ne puissent l'enlever facilement, et d'autant plus encore que, lorsqu'il est dans sa parfaite maturité, cette enveloppe s'ouvre d'elle-même en en laissant à découvert la partie bonne à manger, très molle alors, et aussi facile à dépecer que la pêche lorsqu'elle est mûre. Quoi qu'il en soit, au reste, de l'opinion des naturalistes sur le genre de cet oiseau, s'ils ne veulent point l'admettre avec les touracos par rapport à ses trois doigts par-devant, quoique déja nous ayons vu chez l'espece précédente, qui bien certainement est un touraco, son doigt extérieur, plus dirigé en avant que ne l'est celui des autres touracos, je pense que l'on ne peut du moins pas s'empêcher de le laisser à la suite de ces derniers, formant une division dans ce genre.

Notre touraco musophage ou huppe col a le bec très dentelé, comme tous les autres touracos; ses mandibules sont plus fortes, plus épaisses et plus alongées que chez le touraco louri et le touraco Buffon, mais moins cependant que ne le sont encore celles du touraco masqué et celles du touraco géant. Il a le front, le dessus de la tête, les joues, la gorge, ainsi que tout le devant du cou jusque sur la poitrine, d'un brun-marron, chaque plume de cette derniere partie étant terminée par un liséré blanc, toujours un peu plus large à mesure qu'il s'approche de la poitrine; ce qui détache très agréablement toutes ces plumes les unes des autres, en forme d'écailles de poisson. Les plumes de l'occiput, ainsi que celles du derriere du cou,

sont longues, étroites, très effilées, et d'un brun-noirâtre, et lisérées de blanc, formant à l'oiseau une sorte de criniere hérissée. Lorsqu'il les releve, le haut du dos, ainsi que toutes les couvertures du dessus des ailes, et les scapulaires sont d'un gris-cendré, chaque plume de ces parties ayant un trait longitudinal en forme de larme dans son milieu. Les dix premieres pennes des ailes sont noires extérieurement, et marquées de blanc dans leur intérieur; le blanc s'étendant toujours davantage vers les plus extérieures. Tout le dessous du corps, à partir de la poitrine, les plumes des cuisses qui descendent un peu sur les tarses et les couvertures du dessous de la queue sont blancs, chaque plume de ces parties ayant un trait longitudinal noirâtre dans leur milieu. Le croupion et les couvertures du dessous de la queue sont gris-cendré; ces dernieres étant toutes terminées de blanc. La queue, qui a dix pennes, à très peu de chose près égales entre elles, est d'un gris-ardoise, terminée de noir. Le bec, les tarses, les doigts et les ongles sont jaunes. Nous ignorons la couleur des yeux. Tel est le mâle dans son état parfait.

La femelle differe seulement du mâle adulte en ce que ses couleurs sont en général moins bien prononcées, que ses bordures blanches du devant du cou ne paroissent que vers la poitrine, et que les traits, en forme de larmes, des scapulaires, sont plus petites et moins foncées que chez ce dernier.

Chez les jeunes, les couleurs et les taches sont encore moins bien prononcées et moins nettes que chez la femelle adulte, et on n'aperçoit sur le devant de leur cou nulle trace de blanc; les ailes et la queue sont d'un brun uniforme; la huppe peu apparente et sans liséré blanc; enfin le bec, qui est sans dentelure, est brun, ainsi que les pieds et les ongles.

Cette espece se trouve au Sénégal. J'en ai vu beaucoup d'individus rapportés par MM. Jeoffroy de Villeneuve, Blanchot et de Boufflers, qui m'ont assuré que cet oiseau, excessivement commun au Sénégal, faisoit de grands dégâts dans les plantations de bananiers, d'où lui est venu le nom de mangeur de bananes que lui donnent les naturels; mais ils ne m'ont rien appris sur ses allures, sa nidification, sa ponte, ni même sur son cri.

FIN DE L'HISTOIRE DES TOURACOS.

SUPPLÉMENT

AUX DIFFERENTS GENRES D'OISEAUX DÉCRITS DANS LES DEUX PREMIERS VOLUMES.

Ayant reçu, depuis que nous avons publié les deux premiers volumes de cet ouvrage, plusieurs especes absolument nouvelles dans les différents genres d'oiseaux qui se trouvent décrits, nous avons pensé que c'étoit rendre un service à la science que de leur consacrer ce supplément pour les faire connoître aux naturalistes.

ADDITION
A L'HISTOIRE DU MANUCODE.

Depuis que nous avons donné la description de l'oiseau de paradis manucode, nous en avons reçu un individu dans son premier âge. Dans cet état, il a la tête, le cou, jusque sur la poitrine, le manteau, le dos, les scapulaires, toutes les ailes en-dessus, le croupion et la queue, enfin tout ce que le mâle adulte a d'un riche pourpre-éclatant, est chez le jeune d'un vert-brun-terne, qui est le même que celui d'une olive pochetée; et tout le dessous du corps est d'un gris-roussâtre, chaque plume de cette partie ayant une bordure brunâtre. Quant à ces belles plumes de parures qui ornent les côtés de la poitrine du mâle, elles manquent totalement au jeune, chez qui elles sont remplacées par les mêmes plumes qu'on trouve sur les flancs de tous les oiseaux en général, et qui chez celui-ci sont d'un gris-roussâtre uniforme. Enfin le bec est brun. Il est donc probable que l'individu varié que nous avons décrit à la suite du mâle adulte est une femelle.

LE TOUCAN-ARACARI, AZARA.

(Fig. A.)

Cet aracari a toutes les formes de celui que nous avons décrit sous le nom d'aracari à ceinture rouge; mais il est un peu plus petit que ce dernier, quoiqu'il ait le bec plus long. Nous l'avons d'ailleurs figuré de grandeur naturelle, d'après un très bel individu qu'on en voit dans notre musée de Paris. Il a le dessus de la tête d'un noir-verdissant. La gorge, le devant et le derriere du cou sont d'un marron-pourpré. Un large plastron rouge, séparé du marron-pourpré du devant du cou par une bande noire très étroite, ceint la poitrine; à ce plastron rouge succede une large bande noire qui traverse le milieu du corps. Tout le reste du dessous du corps, y compris ses couvertures du dessous de la queue, est jaune fouetté de rouge vers la bande noire; les plumes des jambes sont noires. Le manteau, le dos, ainsi que ses ailes dans toutes leurs parties ostensibles, sont d'un vert-sombre



L'Aracari d'Azara. Fig. A.

Auguste pinx.t | De l'Imprimerie de Millevoy | Barriere sculp



L'Aracari Koulik du Pérou, femelle. Fig. AA...

Auguste pinx^t. De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp^t.





Le Momot Granroux. Mâle. Fig. B.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy Guyard fils sculp.t

olivacé; mais les pennes sont brunes extérieurement, et noires dans l'intérieur. Les couvertures du dessus de la queue sont rouges. La queue, qui est fortement étagée, est en-dessus du même vert que les ailes, et jaunâtre en-dessous. Le bec, très dentelé sur ses tranches, est d'un blanc-jaunâtre, avec une bande noirâtre, longeant les bords de la mandibule supérieure jusqu'aux deux tiers de sa longueur où elle se termine en mourant. Les pieds et les ongles sont plombés, et la partie nue du tour des yeux m'a paru noirâtre. Cette espece nous est parvenue du Brésil.

LA FEMELLE DE L'ARACARI KOULIK DU PÉROU.

(Fig. AA.)

En donnant la description de l'aracari koulik du Pérou, nous avons présumé qu'il n'étoit peut-être qu'une variété de climat de l'aracari koulik de la Guyane. Mais aujourd'hui que nous connoissons la femelle et le jeune du premier, très différens de ceux du second, il ne peut y avoir de doute que ces deux oiseaux forment deux especes distinctes et séparées. La femelle de l'aracari koulik du Pérou, qui se trouve aussi au Brésil, a la tête, le cou, par-derriere; la gorge, le devant du cou, la poitrine jusqu'au ventre, d'un roux-châtain. Elle a cependant aussi une touffe de plumes jaunes sur les oreilles, et un collier de la même couleur sur le bas du derriere du cou, mais plus foible et moins prononcé que chez le mâle. Du reste, elle ressemble au mâle, à cette différence près, que ses couleurs sont moins pures, moins vives que chez ce dernier.

Nous proposons, en conséquence, de changer le nom d'aracari koulik du Pérou, en celui d'aracari à bec tacheté pour le distinguer.

LE MOMOT ORANROUX.

(Fig. B.)

Ce nouveau momot est de la taille à-peu-près du momot dombey, avec lequel il a de grands rapports par sa tête rousse; mais outre qu'il a sur le dessous du corps un large plastron orangé qui manque à l'autre, il a la queue si différemment étagée de celle du momot dombey, qu'il n'est pas possible de penser que ces deux oiseaux soient de la même espece. Le momot oranroux a la queue étagée comme l'est celle du momot houtou, avec cette différence cependant que les deux pennes du milieu de la queue ne

sont point autant prolongées chez lui que chez ce dernier, et qu'elles ne sont point débarbées du tout. Enfin le momot oranroux a aussi sur la poitrine deux ou trois plumes noires comme le momot houtou, et que n'a pas le momot dombey; de sorte qu'il seroit bien plus probable que le momot de cet article ne soit qu'une variété du momot houtou, que de penser qu'il n'en est qu'une du momot dombey. Mais ce qui doit lever jusqu'au moindre soupçon en faveur de cette réunion, c'est que le momot houtou a douze pennes à la queue, et que le momot oranroux n'en a que dix. Du reste, ces deux oiseaux se ressemblent par toutes les couleurs des ailes, de la queue et du bas-ventre. En confrontant d'ailleurs les figures que nous donnons de ces trois houtous, il sera bien facile d'en saisir les différences.

Le momot oranroux se trouve au Brésil, et j'en ai vu plus de trente individus, qui tous se ressembloient parfaitement, avec cette seule différence que le plastron orangé étoit plus ou moins étendu, et d'une teinte plus ou moins vive chez les uns que chez les autres; ce qui probablement est la seule différence du mâle et de la femelle dans cette espece.

LE BARBU KOTOREA MALE.

(Fig. C.)

Le barbu kotorea, que nous avons publié précédemment, n'est qu'un jeune de l'espece dont celui de cet article est le mâle parvenu dans son état parfait. C'est à mon ami M. Temminck, connu très avantageusement par plusieurs ouvrages ornithologiques qu'il a publiés, et par son beau cabinet, que je dois la connoissance de ce bel oiseau, dont il m'a envoyé un bon dessin et sa description, que je transcris ici sans y rien changer, dans la crainte de l'altérer en quoi que ce soit, puisqu'il avoit l'oiseau sous les yeux en le décrivant. « Le kotorea mâle, parvenu dans son état parfait, a le front et le « dessus de la tête, ainsi que les petites plumes voisines de la mandibule « inférieure, d'un jaune-paille verdissant sous certains aspects; le tour des « yeux est dénué de plumes, et cette peau nue est noirâtre, ainsi que les « plumes qui l'avoisinent. Le bec, qui est très fort et noir, est armé de longs « poils, dont plusieurs s'étendent presqu'à son extrémité. La gorge est d'un « rouge cramoisi; toutes les plumes de cette partie étant noires à leur racine. « Les plumes du derriere de la tête et du cou, ainsi que celles de ses côtés, « sont d'un beau vert lustré; mais toutes sont bordées d'un trait jaunâtre. « Le dos, les scapulaires, toutes les couvertures du dessus des ailes, ces dernieres dans toutes les parties ostensibles et la queue arrondie du bout, « sont d'un vert-jaunâtre, plus foncé que celui de tout le dessous du corps.



Le Cotorea Mâle Fig. C.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy Guyard fils sculp.t



Le Barbu Rubicon . Fig. D.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Barrière sculp.t

« Les grandes pennes sont noires intérieurement, et d'un brun-clair exté« rieurement. Ses pieds sont d'un brun-jaunâtre et les ongles noirs. L'oi«seau est figuré de grandeur naturelle. » Il est probable que la femelle ressemble au jeune plus qu'au mâle, et qu'elle n'a pas la gorge rouge.

LE BARBU RUBICON.

(Fig. D.)

Ce joli barbu d'Afrique, d'espece nouvelle, a toutes les formes de celui que nous avons décrit sous le nom de barbu à gorge noire du cap de Bonne-Espérance; mais il en differe en ce qu'il est un peu plus petit, et par ses couleurs qui sont sur la tête, les joues, la gorge, le devant du cou et sur la poitrine d'un rouge-écarlate : ce même rouge se prolongeant le long du milieu du sternum jusqu'au ventre où il s'arrête en mourant; mais ce rouge est entremêlé de jaune-pâle; cette derniere couleur étant celle de l'intérieur de toutes les plumes de ces parties, dont la pointe seulement est rouge. Le derriere et les côtés du cou sont d'une couleur mixte, mélangée de noir et de blanc-jaunâtre. Le milieu du dos jusqu'au croupion est d'un jaune-vert dissout. Les ailes sont d'un brun-terne; mais les remiges sont lisérées de jaune. La queue, qui est arrondie du bout, est brune, lisérée extérieurement de jaune. Les flancs, le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont d'un jaune-pâle. Le bec, qui a une dent très marquée sur les tranches de la mandibule supérieure, est noir, ainsi que les pieds. Cette espece habite le Sénégal. J'en ai vu trois individus, dont un au musée de Paris, un second chez mon ami M. Temminck; et enfin le troisieme est dans la collection de M. Dufresne. Je soupçonne beaucoup ces trois individus de n'être que des jeunes oiseaux de l'espece pris au moment où ils quittoient la livrée du jeune âge pour prendre celle de l'âge fait; et il est probable que, adulte, cet oiseau doit avoir la tête, le cou, et tout le dessous du corps d'un rouge-écarlate, et toutes les autres parties semblables, à peu de chose près, à celles du barbu à gorge noire du Cap. Le temps vérifiera cette conjecture; mais je n'en suis pas moins très sûr que les trois individus que j'ai vus ne soient des jeunes oiseaux.

LE BARBU ORANVERT.

(Fig. E.)

Ce nouveau barbu, arrivé depuis peu du Brésil, et qui se voit dans notre muséum de Paris, a le dessus de la tête rouge. Les joues, le derriere du cou, le manteau, les scapulaires, le dos, le croupion, les couvertures du dessus des ailes, les pennes alaires dans toutes leurs parties ostensibles, les couvertures du dessus de la queue, cette derniere qui est arrondie du bout, sont d'un vert jaunâtre ou couleur d'olive. La gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un jaune-orangé. Tout le reste du dessous du corps est d'un vert-jaunâtre, plus pâle que celui des parties supérieures, mais blanchissant un peu sur les couvertures du dessous de la queue. Le bec, dont la mandibule supérieure est très voûtée et sans dentelure, est d'un noir de corne. Les pieds sont couleur de plomb.

LE TAMATIA TAMAJAC.

(Fig. F.)

Voici un tamatia nouveau du Brésil, d'autant plus intéressant, que par son long bec il se rapproche beaucoup des jacamars, et forme par conséquent la nuance entre ces deux genres très voisins, qui ont absolument les mêmes mœurs; ce qui a déterminé le nom de tamajac que je lui ai donné.

Le tamajac, au premier aperçu, a des rapports frappants avec l'espece que j'ai décrite sous le nom de tamatia à gorge rousse, au point que sans son long bec rouge, on auroit pu ne le regarder que comme une variété de climat de ce dernier; cependant en les voyant l'un à côté de l'autre, on s'aperçoit bientôt qu'il y a quelques différences de leurs couleurs, quoiqu'en général les mêmes.

Le tamajac a la naissance de la gorge blanche, autre conformité avec les jacamars. Tout le devant du cou, jusque sur la poitrine, est d'un roux de rouille, lequel roux forme sur le derriere du bas du cou un collier. La poitrine, le milieu du sternum et les flancs sont tachetés de brun-noirâtre sur fond-blanc, roussissant vers l'abdomen et les couvertures de dessous de la queue, et blanchissant sur le bas-ventre. Le dessus de la tête et les joues, ainsi que le dos, le manteau, les scapulaires, les couvertures du dessus de



Le Barbu Oranvert. Fig. E.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t



Le Tamatia Tamajac. Fig. F.

Auguste pinx^t. De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp^t.

la queue, celles des ailes, et les plumes de ces dernieres proche le dos, sont d'un brun-noirâtre bariolé de roux. La queue, qui est légèrement étagée, est rayée transversalement de roux sur fond brun-noir. Les premieres pennes alaires sont brunes, et frangées de roux sur leur bord extérieur. Le bec, qui a un crochet très marqué au bout, est rouge, et les pieds sont bruns.

On voit dans notre muséum de Paris un très bel individu de cette intéressante espece.

ADDITION

A L'HISTOIRE DU TAMATIA RAYÉ, DU GRAND ET DU PETIT TAMATIA A PLASTRON NOIR DE CAYENNE.

Le tamatia que nous avons décrit sous le nom de tamatia brun, est un jeune de l'espece du tamatia rayé de Cayenne; ce dont nous sommes sûrs aujourd'hui pour en avoir vu plusieurs individus dans le moyen âge; c'est-à-dire au moment où ils quittoient la livrée du premier âge pour prendre celle de l'âge fait. On peut même en voir dans notre muséum de Paris plusieurs individus reçus depuis peu, et dont l'un a déja son collier noir très marqué.

Nous avons également reçu des jeunes de l'espece du grand et du petit tamatia à plastron noir de Cayenne, lesquels sont absolument semblables, à très peu de chose près, à ceux du tamatia rayé. Nous avons aussi reçu du Brésil plusieurs grands tamatias à plastron noir, jeunes et vieux, en tout point semblables à ceux qu'on trouve à Cayenne; mais ceux du Brésil sont près du double plus forts de taille que les autres. On peut voir dans notre muséum de Paris plusieurs de ces individus qui y sont parvenus du Brésil, et j'en ai aussi plusieurs.

LE ROLLIER TEMMINCK.

(Fig. G.)

Ce beau rollier des Indes, que nous avons figuré de grandeur naturelle, a tout le dessus de la tête d'un riche vert-bleuâtre, couleur d'aigue-marine; les plumes de cette partie lui formant une sorte de houppe semblable à celle de notre geai d'Europe, lorsqu'il releve les plumes de sa tête. Le derriere du cou, la gorge, le devant du cou, la poitrine, tout le dessous du corps, y compris les plumes des cuisses et les couvertures du dessous de la queue, la queue elle-même, ainsi que le croupion, sont d'un beau bleu d'indigo lustré, et changeant en violet-sombre. Le dos, les scapulaires, et les ailes sont d'un vert-plein. Le bec est noir, et les pieds sont d'un brun-rougeâtre. Cet oiseau fait partie du beau cabinet de M. Temminck à Amsterdam.

LE JACAMAR A VENTRE BLANC.

(Fig. H.)

Voici encore une espece nouvelle de jacamar arrivée depuis peu du Brésil, et qui semble tenir autant du jacamar ordinaire de Cayenne que de celui à longue queue du même pays; de sorte que s'il étoit possible de croire au mélange des especes, dans l'état de nature, on seroit tenté de le regarder comme le produit de ces deux especes mêlées ensemble; ce dont au reste nous n'avons pas encore eu d'exemple bien avéré, quoique beaucoup de naturalistes, et notamment Buffon et tous ses savants collaborateurs aient pensé que les mélanges avoient souvent lieu chez les oiseaux dans leur état naturel, puisqu'on a vu parfois en domesticité des especes bien plus différentes entre elles que ces deux jacamars produire ensemble. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, voici la description de ce jacamar à ventre blanc qui n'en est pas moins nouveau. Quelle que soit son origine, il a le dessus de la tête et les joues d'un riche bleu-verdâtre nuancé de brun; cette couleur embrassant en mantoniere les deux mâchoires inférieures, ne se prolonge par-dessous que jusqu'à la pointe de la plaque blanche qui couvre toute la gorge. Le derriere du cou, le manteau, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, ainsi que toutes celles du dessous des ailes,



Le Rollier Temminck. Fig. G.

Huet fils pinx. De l'Imprimerie de Millevoy *Guyard fils sculp.*



Le Jacamar a ventre blanc. fig. h.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy. Guyard fils sculp.t

et ses dernieres plumes alaires sont d'un riche vert-doré, d'un or rougeâtre, couleur de cuivre de rosette. La poitrine est ceinte d'un large plastron de la même couleur que le dos, et qui par le haut adhere au blanc de la gorge, et par le bas à celui qui couvre tout le reste du dessous du corps, y compris les couvertures du dessous de la queue. Cette derniere, fortement étagée, sans cependant que ses deux pennes intermédiaires se prolongent au loin comme chez le jacamar à longue queue, est d'un bleu-verdissant, brillant et chatoyant; mais toutes ses pennes, excepté les deux du milieu, sont terminées et lisérées intérieurement de blanc. Les pennes des ailes sont en-dessus de la couleur de la queue, et d'un noir-glacé en-dessous. Les couvertures du dessous des ailes, ainsi que la naissance de toutes les pennes, sont d'un blanc-pur. Le bec, qui est très long et de la forme triangulaire de celui des autres jacamars, est noir. Les pieds, divisés aussi en deux doigts par-devant et deux par-derriere, sont gris, et les ongles noirs.

On peut voir à Paris, chez M. Becœur, cette jolie espece qu'il a eu la bonté de me prêter pour le décrire et le faire dessiner.

ADDITION

AU PETIT JACAMAR A BEC JAUNE, ET AU JACAMAR A QUEUE ROUSSE.

Les deux individus de ces deux especes que nous avons décrites et figurées sont deux femelles. Nous en connoissons aujourd'hui les mâles, qui ont la gorge blanche comme tous les autres jacamars parvenus à leur état parfait; ainsi cette plaque blanche de la gorge semble être caractéristique chez tous les jacamars, puisque tous l'ont, tous ceux du moins que nous connoissions jusqu'ici; lesquels se réduisent à sept especes, en y comprenant les deux grands à bec courbé, dont il sera bon de faire une division sous le nom de jacamérops.

LE BARBICAN UNIBEC.

(Fig. K.)

Ce barbican a de si grands rapports avec celui que nous avons déja décrit et figuré sous le nom pur et simple de barbican, qu'il paroîtra peut-être difficile de le considérer comme une espece distincte et séparée de celle de ce dernier. Cependant ils different essentiellement, à plusieurs égards, l'un de l'autre, et assez pour constituer deux especes, d'autant qu'il est certain que chacun d'eux se perpétue constamment avec les différences qui les distinguent; ce qui, tout au moins, ne laisse aucun doute qu'ils ne forment deux races permanentes, et non sur une simple variété de sexe ou d'âge, ou même accidentelle de l'autre. Voici, au reste, les différences qui distinguent notre barbican unibec de celui connu sous le nom de barbican, auquel il conviendroit aujourd'hui d'appliquer la dénomination de barbican stribec, pour du moins caractériser chacun d'eux par l'attribut le plus marqué, par lequel ils different l'un de l'autre. Ces différences sont, qu'il manque au barbican unibec, les stries longitudinales de la mandibule supérieure, ainsi que celles transversales de l'inférieure; que ses barbes sont fines, lisses, en petit nombre, et très flexibles; qu'il a le front ceint d'un bandeau rouge qui, de chaque côté, descend entre le bec et l'œil; qu'il a



Le Barbican Unibec Fig. K.

Auguste pinx.t De l'Imprimerie de Millevoy Barrière sculp.t

sur les ailes une bande transversale d'un rouge éclatant, formée par une frange de cette couleur qui borde les grandes couvertures alaires, bande qui n'est que foiblement indiquée chez le barbican stribec; ce dernier a un collier noir qui lui ceint la poitrine, et manque totalement à l'autre, qui, en derniere analyse, lui est aussi inférieur de taille. Quant aux autres parties de ces deux oiseaux, elles ont les mêmes couleurs, avec cette différence encore cependant que la tache blanche du croupion est infiniment moins marquée et moins étendue chez l'unibec que chez l'autre; et enfin que son rouge est bien plus vif. En comparant d'ailleurs les figures très exactes que nous avons publiées de ces deux barbicans, on saisira très facilement toutes les différences dont nous avons fait l'énumération, et qui, je pense, suffiroient certainement pour constituer deux especes; mais nous avons à y ajouter une considération qui ne doit plus laisser subsister un seul doute sur la diversité spécifique des deux oiseaux; c'est que notre barbican à ventre rose n'est que le jeune de celui unibec, comme il sera facile de s'en convaincre, en comparant la figure que nous en avons publiée avec celle de ce dernier. Le barbican à ventre rose doit donc être supprimé de la liste des oiseaux, comme espece, et être dorénavant reconnu pour le jeune âge de celui que je nomme unibec, ayant absolument le même bec que ce dernier, et déja un bandeau rouge sur le front. Telle est, au reste, l'opinion très prononcée de mon ami M. Temminck, qui, ayant les trois oiseaux dans sa collection, a pu facilement les comparer et saisir leurs différences et leurs rapports. M. Temminck joint à une grande pratique sur les oiseaux le goût de l'observation : ce que prouve son bel ouvrage sur les pigeons; celui sur les gallinacés, auquel manque malheureusement les figures, mais qu'il se propose de publier toutes un jour, les dessins en étant terminés; et enfin l'index ornithologique qu'il vient de publier sur les oiseaux d'Europe, ouvrage où il rectifie une infinité d'erreurs sur les oiseaux qui peuplent les rivages de la mer, et dont il vient enfin de fixer les especes. Toutes ces considérations, dis-je, suffisent bien pour s'en rapporter à sa maniere de voir; car c'est à lui que je dois, sur l'espece du barbican unibec, tout ce que j'en ai dit; et il en a vu plusieurs individus absolument semblables entre eux, comme j'ai vu moi-même plus de vingt de ceux du barbican stribec se ressemblant parfaitement les uns les autres.

ADDITION

A L'ARTICLE DU PROMEROPS MOQUEUR.

Nous sommes aujourd'hui certains que l'individu que nous avons figuré, n° 4, des promerops, n'est, ainsi que nous l'avions présumé d'abord, qu'une variété de climat, une seconde race seulement plus forte de taille que celle du promerops moqueur, n° 1 et 2; et que le premier est un individu jeune encore, car nous avons reçu du Sénégal plusieurs individus de l'espece, dans leur état parfait, et nous avons vu qu'il n'y avoit d'autres différences entre ces deux races qu'une taille beaucoup supérieure chez celle du Sénégal; mais ne différant en rien pour les couleurs de celle du Cap. Aussi n'avons-nous point fait figurer le jeune âge du promerops moqueur du sud de l'Afrique, parcequ'en réduisant la figure, n° 4, qui représente le jeune du promerops moqueur du Sénégal, on aura une idée juste du premier âge du même oiseau tué vers le Cap; comme en supposant notre n° 1 beaucoup plus fort de taille, on aura le portrait du mâle du promerops moqueur du Sénégal. Au lieu donc de donner la figure n° 3, nous avons préféré publier celle d'une espece nouvelle de jacamar, qui vient seulement de nous parvenir du Brésil, et que nous donnons ci-après, pl. L.



Le Jacamaralcion Fig. 1.

Auguste pinx. De l'Imprimerie de Millevoy Guyard fils sculp.

LE JACAMARALCION.

(Fig. L.)

Voici un jacamar, non seulement nouveau, mais différant de tous les autres jacamars connus par la conformation de ses pieds munis de trois doigts par-devant, et d'un seul par-derriere; ceux de devant étant réunis et confondus ensemble, comme le sont ceux des alcions-pêcheurs, des alcions-crabiers, et enfin des alcions-chasseurs, trois femelles très distinctes, dont les naturalistes n'ont jusqu'ici, faute d'observations, fait qu'un seul genre, sous le nom de martin-pêcheurs (1). Cette espece rapproche donc le genre jacamar de celui des alcions, auquel il tient par celui des alcions-chasseurs; et comme nous avons décrit aussi sous le nom de tamajac un tamatia qui rapproche ce genre de celui des jacamars, et qu'enfin nous avons fait connoître encore deux jacamars à bec courbé, sous le nom de jacamérops, il est évident qu'aujourd'hui on doit réunir dans un même cadre les tamatias, les jacamars, les alcions et les guêpiers. Cette réunion sera même d'autant plus naturelle, d'autant plus conforme à la nature, que tous ces oiseaux vivent d'insectes, se retirent dans des trous, y nichent, et ont les mêmes habitudes enfin. C'est ainsi que nos connoissances, à mesure qu'elles s'étendront, et que nous connoîtrons un plus grand nombre d'especes, rectifieront nos méthodes de classifications. Aussi prétendre aujourd'hui former une méthode générale qui soit bonne, est une chimere. Contentons-nous donc de faire de bonnes observations, d'accumuler des faits, d'amasser enfin les matériaux nécessaires à ce grand œuvre; et laissons à un second Linné, en rassemblant ces matériaux, d'en former un faisceau de lumiere, qui nous guidera mieux que ne l'ont fait jusqu'ici toutes les théories basées sur des conjectures et sur de légers aperçus.....

Le jacamaralcion, a toutes les formes du corps, du bec, la même coupe des ailes, et le même nombre de pennes à la queue, que tous les autres jacamars que nous connoissons, n'en différant absolument, ainsi que nous l'avons dit, que par la distribution de ses doigts semblables à ceux des alcions. Quant à ses couleurs, elles sont, en général, différentes aussi de celles des autres jacamars; elles sont, sur le front et le dessus de la tête, d'un blanc sali de roussâtre, le roux se prononçant toujours de plus en

(1) Voyez mon supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, où nous établissons les caracteres physiques et moraux de ces trois femelles d'alcions.

plus vers l'occiput; le derriere du cou, le dos, les scapulaires, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, la queue elle-même, très légèrement étagée, ainsi que toutes les couvertures du dessus des ailes, et toutes les pennes de ces dernieres, à l'extérieur, sont d'un vert-sombre-glacé, mais paroissant noir-poudreux dans l'ombre et à certains aspects; la gorge et les joues sont d'un noir-lavé, chaque plume de ces parties étant marquée de roussâtre en long, le roux formant une étroite ligne qui descend du coin de l'œil jusqu'au bas du noir de la gorge, lequel noir, teint de fauve, descend après de chaque côté du corps jusqu'aux couvertures du dessous de la queue, qui, ainsi que le bas-ventre, sont noirs; tout le milieu du dessous du corps, à partir du noir de la gorge jusqu'au bas-ventre, est d'un blanc sali de roussâtre; les couvertures du dessous des ailes, ainsi que les barbes intérieures des pennes alaires, sont blanches : enfin le bec et les pieds sont noirs. Cette espece a été rapportée du Brésil par M. de Lalande, aide-naturaliste au cabinet du Roi, et fait partie du muséum d'histoire naturelle de Paris.

FIN.

TABLE

DU TROISIEME VOLUME,

CONTENANT

L'HISTOIRE NATURELLE DES PROMEROPS, GUÊPIERS, etc.

Histoire naturelle des promerops.

Histoire naturelle des guêpiers.

Histoire naturelle des couroucous et des touracos.

ADDITION AUX DEUX PREMIERS VOLUMES.

